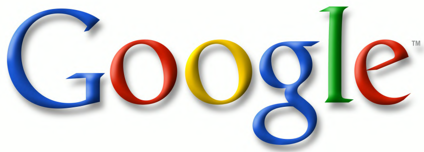
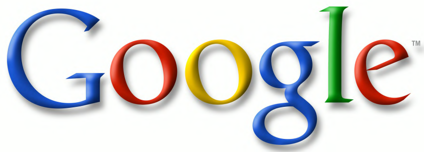








BIBLIOTHÈQUE D[illegible]NS DE FER

LE JAPON

CONTEMPORAIN

PAR

ÉDOUARD FRAISSINET

PARIS
LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie
RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 14

1857

PRIX : 2 FRANCS

LE JAPON

CONTEMPORAIN

TYPOGRAPHIE DE CH. LAHURE
Imprimeur du Sénat et de la Cour de Cassati
rue de Vaugirard, 9

LE JAPON
CONTEMPORAIN

PAR

ÉDOUARD FRAISSINET



PARIS
LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie
RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 14

1857

LE

JAPON CONTEMPORAIN.

CHAPITRE PREMIER.

LE PAYS.

I.

Motifs de l'intérêt qu'inspire la connaissance du Japon. — Depuis quand il est connu. — Passage des Européens. — Persécutions religieuses. — Géographes japonais. — Voyageurs et savants d'Occident.

L'ambition politique, l'intérêt commercial, l'avide curiosité qui caractérisent les peuples doués de l'esprit de conquête intellectuelle, tels sont les motifs de l'attention croissante que nous voyons se porter sur les pays lointains.

Nulle part, dans les deux mondes, l'héritage des Portugais et des Espagnols n'a été perdu. Dans l'Inde particulièrement, l'Angleterre s'agrandit tous les jours sur le continent, et sa rivale, qui a dû lui céder ses possessions de la terre ferme, domine sur la presque totalité des îles. En Chine,

le commerce autrefois si borné de l'Occident promet de devenir de plus en plus considérable. Seul, le Japon nous montrait le phénomène d'un pays riche, civilisé, assidûment fréquenté, au XVIe siècle, par toutes les nations commerçantes et rentré depuis dans un isolement absolu et volontaire.

Par suite des nouveaux traités, cette situation étrange n'existant plus, le moment est venu de vulgariser dans l'Europe moderne la connaissance d'un grand empire dont l'accès occupait déjà le génie de deux hommes d'État éminents, Colbert et Louis XIV.

De la fin du siècle dernier seulement, et du commencement de celui-ci, datent, relativement au Japon, les premiers renseignements sur lesquels il est permis de fonder quelque certitude. La situation géographique, l'étendue et même le véritable nom de l'empire japonais, étaient pour les Européens un profond mystère. La rapide et brillante apparition qu'ils firent au sein de ses deux splendides capitales ne laissa guère de traces que dans le souvenir des voyageurs. Pour quelques-uns, cette terre d'or et de feu avait tellement d'attrait qu'ils préférèrent la mort à la fuite. Pour les autres, la plupart zélés observateurs et apôtres de la foi catholique, la pensée du sang versé dans les persécutions religieuses, le douloureux tableau

des martyres, et surtout le regret à jamais déplorable d'un aussi puissant empire fermé aux idées et à la civilisation chrétiennes, fut tout ce qui resta.

C'est donc, dans les derniers temps, des Japonais eux-mêmes, que l'on eut les moyens de renouveler connaissance avec leur important pays. Des esquisses géographiques, tracées de leur main avec une complète fidélité, sont heureusement, mais par subterfuge, tombées entre celles de navigateurs et de cartographes capables d'en faire un bon usage. Titsingh, Laxmann, Broughton, de Krüsenstern, Klaproth, Siebold, d'autres encore, ont possédé de ces curieux originaux. Les soigneuses investigations, les études pratiques des explorateurs Gore, King, de La Pérouse, Colnet, Golownin, Hall, Maxwell et Otto de Kotzebue, ont déterminé localement et par des moyens astronomiques les points les plus remarquables du littoral japonais, de ses dépendances et des pays tributaires. On leur doit aussi le relevé d'une partie notable des côtes, des baies et de plusieurs ports. Grâce à ces travaux, la navigation autrefois si périlleuse du Japon devient tous les jours plus facile.

II.

Iles et rochers. — Nombre. — Principales îles; leurs noms, les groupes. — Lieues carrées de surface. — Science cartographique des indigènes. — Étymologie du mot Japon. — Diverses prononciations.

Quelques mots de topographie, de statistique, quelques détails indispensables pour rappeler les faits géographiques au lecteur studieux, et nous entrerons de plain-pied dans ce paradis de la stabilité des idées, dans cette patrie des révolutions du sol.

Trois mille huit cent cinquante îles ou rochers composent, vers le centre de l'océan Pacifique, le Japon proprement dit. Nipon, Kiousiou et Sikok, trois grandes îles, sont les principales. Viennent ensuite Sado, Tsousima, Aouadsi, Tanégasima, Iki, Yaksima, Oosima, Hatsidsiosima, Amaksa et Firato, comme îles de second ordre, et la nature a formé des groupes que les Japonais désignent par le nom de celle des îles qui a le plus d'importance. Parmi ces groupes sont Oki, Gotô, Kosiki, Nanasima, etc., sans compter un grand nombre d'îlots. Yedso, les Kouriles méridionales, Kounisari et Sikotan, que les Russes, proches voisins, appellent Kounaschir et Tschikotan, constituent, avec Yétorop, Ouroup, le sud de Krafto (le

nord appartient à la Russie), le groupe Monin (Bonin) et les îles tributaires de Lioukiou, les dépendances politiques et géographiques du Japon. L'empire des fils du Soleil s'étend ainsi sur un vaste espace de terre et de mer, varié de climat et riche de fécondité. Avec ses dépendances, il couvre, à la surface du globe, 25 degrés de latitude sur 27 de longitude [1], 390 625 lieues carrées.

Les données géographiques étaient, il y a peu de temps encore, si imparfaites que, pour citer un exemple, Malte-Brun lui-même estimait à 16 000 lieues carrées la superficie territoriale de l'empire japonais. Mais les géographes actuels, se basant en partie sur les cartes de Robert, en partie sur celles de Broughton, d'Arrowsmith et de Krüsenstern, lui en donnent, avec raison, 12 570 seulement. Depuis cinquante ans, les indigènes aussi, plus familiarisés avec nos sciences, ont perfectionné leurs plans et leurs calculs. Ils ont déterminé avec assez de certitude la surface plane des grandes îles, et en ont encore mesuré la circonférence. De plus, chef-d'œuvre de patience et d'exactitude, ils ont exécuté une représentation graphique de toutes leurs îles grandes et petites et de tous les rochers ou écueils visibles de leur archipel. Pour comble de

1. De 123° 23′ à 150° 50′ de longitude orientale, et de 24° 16′ à 50° environ de latitude septentrionale.

perfection, ils y ont ajouté, malgré les fréquents déchirements des côtes, un aperçu de l'étendue relative des diverses îles, et n'ont reculé devant aucune difficulté pour donner une image frappante des grandes révolutions géologiques dont ce labyrinthe a jadis été le théâtre.

Les habitants de cette radieuse oasis des mers lui donnent les noms de *Nipon* et de *Niphon*; mais cette dernière dénomination appartient presque exclusivement à la poésie et à l'éloquence. Quant à l'étymologie commune, elle se trouve ainsi : *Nitsi* signifie Soleil; *Phon* veut dire Origine. De la combinaison de ces deux mots, et à la faveur d'une contraction qui se fonde sur les règles de la langue parlée, se forment le nom plus ancien de *Niphon*, et celui, plus moderne, de *Nipon*, c'est-à-dire *Lever du Soleil*. Ce dernier n'appartient pas au japonais pur; il résulte de la prononciation qui s'est introduite avec l'écriture chinoise, et c'est de lui que les mandarins du Céleste-Empire ont fait *Shipèn*, les Anglais *Japan* (prononcez *Djépèn*), les Hollandais *Japan* (prononcez *Iapann*), et les Français *Japon*.

III.

Pléthore de population. — Conquête et abandon de la Corée. — Émigration japonaise. — Fermeture de l'empire. — Accroissement numérique des habitants.

Depuis sa clôture et la cessation des guerres civiles, le Japon, habité par quarante millions d'hommes riches et civilisés, souffre d'une pléthore humaine. Absolument comme notre vieille Europe, comme la Chine, comme tous les pays d'ancienne civilisation qui fournissent aujourd'hui leur contingent d'émigrants au nouveau monde, l'empire du Soleil, lui aussi, succombe sous l'excès de population. Ses villages se touchent et forment des rues de plusieurs lieues de longueur. Ses villes sont des plus peuplées, et Yédo, dont la récente catastrophe sera bientôt effacée, est supérieure de moitié, sous ce rapport, à Paris, plus qu'égale à Péking, et ne le cède qu'à Londres pour trois ou quatre cent mille individus. D'un autre côté, l'infanticide, cette affreuse ressource des Chinois, répugnerait à l'humanité japonaise. Aussi l'admirable activité agricole des habitants lutte-t-elle péniblement contre une exubérance de consommateurs toujours croissante.

Le docteur Thunberg, médecin de la factorerie

hollandaise en 1775, parcourait la campagne aux environs de Detsima. Il n'y put enrichir son herbier d'une seule plante : la culture avait tout envahi. Il fut donc réduit à chercher les exemplaires de sa flore dans les herbes desséchées servant de pâture aux bestiaux, que les Hollandais font venir de Batavia pour les besoins de leur cuisine, et qu'ils entretiennent, été comme hiver, dans leurs étables : car, au Japon, la moindre parcelle de terre est trop précieuse pour être convertie en prairie; et jamais on n'y tue les bœufs, qui sont d'ailleurs réservés pour les travaux du labourage jusque dans leur extrême vieillesse.

Cet état de choses commençait à se dessiner déjà lorsque les premiers Européens débarquèrent sur ces rivages. Il fut pour beaucoup dans l'affabilité, dans l'empressement que mirent à les accueillir les Japonais, dont alors aucune loi n'entravait, à cet égard, les dispositions sociables. L'humanité cherche toujours son niveau; et, si grand que soit l'amour du pays, l'homme vivant sur un sol où l'on est coudoyé se porte volontiers au-devant de l'étranger qui peut lui ouvrir une carrière moins encombrée, et, partant, plus facile.

Au XVI[e] et au XVII[e] siècle, le Japon était entré en pleine expansion. Ses généraux faisaient vaillamment la conquête de la Corée. Le célèbre empereur Taïko-Fidéyosi, que les missionnaires,

d'accord avec certains chroniqueurs nationaux, appellent Taïkosama, d'un surnom divin, voulait donner à ces chefs, au sein même de cette presqu'île, des fiefs pour eux et leurs descendants. Le trop-plein de la population japonaise les aurait alors suivis. Mais, un peu avant sa mort, ce prince rappela son armée, au moment où, maîtresse déjà de toute la contrée, elle allait pénétrer victorieuse sur le territoire chinois. Peut-être n'osa-t-il point embarrasser son successeur d'une entreprise qu'il se croyait capable, lui seul, de conduire à bonne fin. Vers la même époque, des marchands, des colons et même des pirates japonais descendirent sur le littoral du Tonquin, sur celui de Cambodge, de Siam, de Formose, des îles Philippines, Sondaïques et Moluques; puis une multitude d'habitants du Japon allèrent s'engager comme volontaires dans les armées de ces divers pays et y firent admirer leur bravoure. Ces pétulants Suisses de l'Orient se rendirent souvent utiles aux Anglais et aux Hollandais pendant leurs guerres des Indes. A Manille, il existait encore une colonie de Japonais en 1621. On vit même des ambassadeurs de ce peuple à Rome, des matelots en Angleterre, des commerçants au Mexique. Lorsque les Russes firent la découverte du Kamschatka, en 1696, ils reconnurent que les enfants de l'antique Nipon y avaient déjà pénétré longtemps avant eux.

L'émigration japonaise en était là, et déjà elle embrassait jusqu'à seize pays étrangers, lorsqu'en 1639 l'inexorable décret de l'empereur Iyémits en arrêta brusquement le cours, et, sous peine de mort, renferma strictement tous les Japonais dans le sein de l'empire, en même temps qu'il le rendait rigoureusement inabordable aux autres nations. Les vaisseaux de modèle européen, que les indigènes avaient déjà librement construits, furent livrés aux flammes. On les fit revenir d'autorité à l'ancienne construction japonaise, qui place les marins dans l'impossibilité absolue de s'éloigner des côtes, s'ils ne veulent affronter un naufrage presque certain. Depuis lors, paix intérieure et extérieure, prospérité publique, action d'un climat salubre, tout a conspiré pour grossir encore la population déjà si nombreuse. Un fait d'expansion s'est cependant produit : l'occupation des Kouriles méridionales, motivée par la circonstance que la Russie avait pris possession de celles du Nord. Mais cet acte politique, purement conservatoire, n'a pas eu et ne pouvait pas avoir pour résultat un épanchement sensible. Il ne jette en dehors de l'archipel japonais qu'un petit nombre d'employés et de militaires.

En répartissant les quarante millions de population actuelle de cet archipel sur ses douze mille cinq cent soixante et dix lieues carrées d'éten-

due territoriale, on trouve donc le chiffre colossal de trois mille cent quatre-vingt-deux habitants par lieue carrée; et la France, qui n'est pas un désert, n'en compte que douze cent trente-neuf! De ce fait il est facile de déduire que, si le Japon était ouvert, une portion notable de cette fourmilière humaine, si intelligente, si laborieuse, ne manquerait pas de s'échapper vers l'Australie et la Nouvelle-Zélande; que la Californie, ainsi que les autres États de la Confédération américaine, en recevraient indubitablement leur large part, et que nous verrions bientôt un cortége d'élégants appartenant à cette nation éminemment distinguée, figurer, et avec avantage, soit chez les princes, soit dans les salons les plus aristocratiques, soit aux avant-scènes de nos grands théâtres.

IV.

Métaux précieux. — L'île d'Or et l'île d'Argent. — Minéraux. — L'île des Déportés. — L'écorce du papyrus. — Le thé, le coton, le camphre. — Paysage.

Quelques trésors que l'archipel japonais ait déjà livrés autrefois à l'Europe, tout fait présumer, cependant, qu'il renferme encore des gisements de métaux précieux au moins aussi riches que ceux de la Californie et de l'Australie. Depuis Yedso jus-

qu'au groupe des Lioukiou, à travers tout le dédale des îles orientales et vers les terres de l'Indo-Chine, se prolongent de fortes veines d'or et d'argent. Toutes les formations primaires du sud-est de l'Asie sont plus ou moins métalliques. Mais les mines du Japon ne sont presque plus exploitées. Est-ce uniquement par l'effet du système politique des empereurs, qui ne jugent pas que l'abondance de ces matières soit nécessaire ou même favorable au bonheur de leurs sujets et à la prospérité de leurs États? Est-ce aussi le résultat de l'ignorance où sont demeurés les Japonais en fait de géologie? On peut admettre ces deux causes, l'une autant que l'autre.

Du reste, les traditions et les *on dit* populaires sur ces trésors cachés ne manquent pas dans le pays. Depuis plusieurs siècles, on y parle mystérieusement de l'*île d'Or* et de l'*île d'Argent*, situées dans les régions les plus reculées du nord-est, et dont les savants japonais se seraient abstenus à dessein d'indiquer la position sur leurs cartes géographiques. On leur donne les noms de Kinsima et d'Yinsima. Les Espagnols et les Hollandais ont fait de nombreuses et infructueuses expéditions à la recherche de ces îles fortunées, dont les premiers revendiquaient d'avance la possession exclusive en vertu des fameuses bulles politiques des papes Martin V et Alexandre VI.

A Yedso, les mines de métaux précieux et autres

se trouvent en quantité. Le sable aurifère y existe en profusion dans les lits des fleuves et sur le bord de la mer. Ce fait avait déjà frappé le P. Jérôme des Anges, le premier Européen qui visita cette île. Mais le gouvernement japonais, de crainte, sans doute, que, le bruit de cette richesse venant à se répandre, Yedso, vu sa position isolée, ne lui soit enlevée, s'abstient de toute recherche.

Dans la partie nord-ouest de Nipon, plusieurs mines sont en exploitation depuis des centaines d'années. L'empereur, qui les fait valoir, se réserve les deux tiers du produit et laisse le reste aux propriétaires. A Sador, petite île fort riche, s'élevant au milieu d'une baie que bordent les provinces de Noto et de Déoua, une livre de minerai donne une quantité d'or estimée de quatre à huit florins d'Allemagne. Autrefois, c'étaient la province de Sourounga, toujours dans l'île de Nipon, et celles de Satsouma et de Boungo, dans l'île de Kiousiou, qui renfermaient les mines d'argent les plus fécondes. Il a été impossible de savoir si elles sont ou non épuisées aujourd'hui. D'autres fouilles n'ont été abandonnées que parce qu'on ne pouvait réussir à empêcher l'irruption des eaux. Presque tous les fleuves du Japon charrient de l'or; et souvent, à la marée basse, le rivage en est parsemé.

Des minéraux d'une nature différente, fort recherchés aussi, existent abondamment dans ce pays:

ce sont le soufre, le cuivre, la houille, le sel, la naphte. Les mers voisines et le flanc des baleines recèlent de grands blocs d'ambre.

La richesse végétale n'est pas moindre. La soie, fort belle par elle-même, n'est point généralement aussi bien travaillée qu'en Chine. Toutefois, le Japon produit en ce genre quelques tissus admirables, comme l'attestent les robes du Musée royal de la Haye. Ils sont l'ouvrage des princes et des courtisans disgraciés que la cour déporte à Fatsisio. Cette île pénitentiaire, privée de terre végétale, n'est qu'un rocher volcanique, dont les bords, semblables à des murailles escarpées, se dressent à cent mètres au-dessus du niveau de la mer. Les navires qui vont approvisionner les captifs sont hissés et redescendus au moyen de poulies.

L'écorce du papyrus du Japon n'est pas seulement employée à la confection d'un excellent papier imperméable, propre à mille objets ; tels sont les vitrages et les cahiers de poche, mouchoirs volants ; mais elle fournit encore la matière légère et solide des vêtements les plus utiles et les plus divers ; citons les manteaux et les chapeaux pour la pluie. Nulle part la terre à porcelaine et l'arbre à vernis ne sont d'une qualité aussi belle ; et tout le monde connaît le merveilleux parti que les Japonais savent en tirer pour l'ébénisterie, la poterie et tous ces petits chefs-d'œuvre dont nous faisons nos curiosités. Depuis la

plus humble cabane jusqu'au palais du Siogoun, tous les vases et tous les meubles sont enduits du jus laiteux de cet incomparable végétal.

Le thé et le coton ne sont, pour les cultivateurs japonais, que des accessoires, quoique l'un soit la boisson la plus commune, et l'autre, avec le papyrus, le vêtement ordinaire du pays. Mais, sur un sol fertile, tous les deux exigent peu d'espace. On les plante à la bordure des champs et en d'autres lieux inutiles. On en fait aussi des haies et des treillages.

Cette terre est celle qui produit le plus de camphre, ce médicament si recherché dans l'Occident, presque recommandé comme une panacée par une méthode curative très en vogue, et dont l'usage, nous allions dire l'abus, ne fait que se répandre de plus en plus.

Mais c'est surtout pour le coloriste que cette nature possède un inépuisable attrait. La mer, d'un bel azur foncé, forme le plus ravissant contraste avec la verte robe des monticules, avec les fraîches cultures produites par la main de l'homme, avec l'éclatante blancheur des sables du rivage que le soleil change en poussière de diamant, avec les nobles masses de granit rose au travers desquelles les flots de la mer se sont taillé des grottes majestueuses, arceaux altiers qui, lorsqu'ils sont éclairés par les rayons de midi, font penser, avec leurs sombres profondeurs, à nos sublimes cathédrales gothiques.

Le rivage est semé partout d'admirables moules aux cent couleurs. On devine que l'huître à perle n'est pas loin de là. Dans le frais royaume neptunien, des milliards d'insectes infusoires ont créé une végétation de corail, dont les branches pétrifiées, avec leurs teintes si riches, semblent vouloir cacher leur mystérieuse beauté sous les nappes mouvantes de l'eau. La main divine est dans les merveilles de ces abîmes; elle est encore sur la terre, où la luxuriante végétation de l'équateur, dorée par le soleil couchant, étale d'autres prodiges. Elle est dans les plaines du ciel, quand la nuit a répandu son voile féerique sur les rochers, sur les collines, sur la mer, et quand le disque rougeâtre de la lune, surgissant du miroitement des vagues, marie ses fortes clartés à la douce et limpide lumière que la planète Jupiter laisse tomber d'en haut.

Enfin, le littoral japonais est d'une pittoresque beauté. Les grandes élévations s'abaissent à pic vers la côte. Ces hauteurs sont en partie boisées; mais s'offre-t-il soit un plateau, soit un versant moins rapide que les autres, on peut être certain qu'il sera paré d'une belle végétation cultivée. Pardessus les sommets des montagnes moins considérables, qui néanmoins s'élèvent encore à six ou sept mille pieds plus haut que le niveau de la mer, les voyageurs aperçoivent la cime du gigantesque Fousi.

V.

Épouvantables éruptions volcaniques.—L'Esprit de la Montagne. — Tremblements de terre.

Aucune des régions du globe n'est aussi violemment désolée par le feu vulcanien que cette partie du Pacifique, bien peu digne de ce nom, et dont l'archipel japonais est le centre. Autrefois, c'était le Fousi qui avait la primauté de ces redoutables éruptions, auprès desquelles celles de nos volcans d'Europe ne sont que des feux d'artifice. Aujourd'hui, c'est le Wountsendake, le *pic des sources thermales.* Cet ignivome, haut de 1253 mètres, toujours couvert de neige, est situé sur un promontoire de la grande île de Kiousiou. Les derniers voyageurs hollandais qui le visitèrent ont trouvé que sa force de projection était loin d'être épuisée. Il a la forme d'une pyramide tronquée. Terreur des populations, son aspect âpre et menaçant, son vaste cratère écroulé d'où sort sans cesse une épaisse fumée qui se dilate en nuages vaporeux, dénotent clairement que cette immense fournaise a dû causer jadis d'affreux ravages et qu'elle peut en exercer encore d'autres tous les jours. Cette appréhension paraît d'autant plus fondée, qu'en approchant du rivage anguleux qui entoure son foyer de lave, on voit des

montagnes affaissées sorties du sein de la mer, et de nouveaux cratères qui se sont formés là où la terre n'était pas assez dense pour comprimer l'expansion du fluide volcanique bouillonnant dans ses entrailles; que l'on aperçoit aussi les sources nombreuses qui répandent de différents côtés, sur les flancs du Wountsendake, leurs eaux toujours en pleine ébullition. Des tremblements continuels, qui souvent deviennent très-forts et qu'accompagne l'explosion d'anciens et de nouveaux cratères, rendent encore plus évident le danger d'une nouvelle catastrophe. Il y a plus de mille ans qu'on a bâti, près de ce volcan, une chapelle consacrée à l'*Esprit de la Montagne*. Là, les cultivateurs, pour désarmer la colère de cette cruelle divinité, viennent lui offrir les prémices des moissons.

La presqu'île de Wountsendake et la plus grande partie de Kiousiou sont hérissés de monts ignivomes, les uns éteints, les autres lançant encore tous les ans des matières enflammées. Mais de toutes les bouches de ce puissant fleuve de feu souterrain dont nous avons parlé, aucune, depuis plusieurs siècles, n'avait jeté dans le pays une désolation pareille à celle que causa la première éruption moderne du Woutsendake, en 1792.

« Le dix-huitième jour du premier mois de cette année, disent les *Annales du Japon*, on vit le sommet du volcan s'écrouler subitement et une épaisse

fumée s'élever dans l'air. Le sixième jour du mois suivant, eut lieu l'éruption d'une montagne située sur le versant oriental de la grande masse. Elle fut suivie, le deuxième jour du troisième mois, d'un fort tremblement de terre qui se fit sentir dans toute l'île. A Simabara, la ville la plus voisine du volcan, toutes les maisons furent renversées. L'épouvante et la consternation devinrent générales. Les secousses se succédèrent avec une effrayante rapidité. Le Wountsendake jeta sans interruption une grêle de pierres et des flots de cendre et de lave qui dévastèrent la contrée à plusieurs lieues à la ronde. Enfin, le premier jour du quatrième mois, survint une nouvelle commotion, qui, de moment en moment, se répéta avec plus d'intensité.

« Déjà Simabara ne présentait plus qu'un vaste amas de ruines. D'énormes quartiers de roc, se précipitant du haut de la montagne, écrasaient tout ce qui s'opposait à leur passage. On entendait le tonnerre gronder simultanément sous ses pieds et au-dessus de sa tête. Tout à coup, après un temps de calme où l'on croyait déjà le fléau passé, le Miokenyama, le bras septentrional du Wountsendake, éclate avec une épouvantable détonation.

« Une grande partie de cette montagne saute en l'air. Des masses colossales retombent dans la mer.

Un fleuve d'eau bouillante s'échappe en écumant des crevasses de ce nouveau volcan et bondit vers l'Océan, qui, en même temps, inonde la campagne. »

Alors apparut un phénomène sans exemple, qui ajouta encore à l'effroi des innombrables témoins de ce bouleversement de la nature. Du choc des eaux brûlantes que vomissait le cratère avec les eaux glacées que la mer furieuse amoncelait sur ses bords, naquirent des trombes, qui, tourbillonnant dans la plaine, ravagèrent tout ce qui se trouvait à leur portée. Les désastres que cette accumulation de malheurs, tremblements de terre, éruptions volcaniques, trombes, inondations, exerça sur l'infortuné pays de Simabara et sur les côtes prochaines, passent toute croyance. Pas un bâtiment de la ville et des environs ne fut épargné, hors la citadelle, dont les murs, formés, d'après le système cyclopéen, de blocs de pierre gigantesques, échappèrent à la destruction générale. Le déchaînement des feux souterrains avait changé le littoral au point de le rendre méconnaissable à l'œil des marins les plus expérimentés.

Cinquante-trois mille personnes périrent, dit-on, dans cette fatale journée.

Et maintenant, aurons-nous besoin d'expliquer pourquoi les habitants du Japon, quoique possédant d'admirables pierres de taille, quoique fort habiles

dans l'art des constructions, comme en témoignent ces châteaux géants qui parfois résistent aux plus terribles révolutions du sol, ne confient cependant leur sûreté qu'à de légères maisons de bois? L'écroulement en est à la fois plus difficile et moins dangereux que celui des bâtiments en pierre; mais ils ne manquent pas d'employer cette dernière matière pour l'érection de la muraille placée à distance de la demeure du maître et qui sert à défendre l'approche de son jardin.

CHAPITRE II.

VOYAGE A TRAVERS LE JAPON.

I.

Fréquence des voyages au Japon. — Sûreté et beauté des voies de communication. — Moyens de transport.

De tous les pays d'Asie, le Japon est certainement celui où les voyages sont le plus fréquents.

D'abord, par suite du système politique, c'est, toute l'année, un passage continuel de princes se rendant de leurs provinces à la capitale et en revenant, aux jours fixés pour chacun d'eux dans le calendrier de la cour, afin d'aller faire auprès du Siogoun le séjour qu'une étiquette fondée sur la raison d'État leur impose. Il est d'usage pour ces princes de faire marcher à leur suite tous les insignes de leur grandeur. Les porteurs de lances, d'arcs et de fusils, le coffre de l'armure, le chapeau d'uniforme, le cheval conduit en laisse avec sa selle et ses harnais de parade, doivent les accom-

pagner. Ensuite, Oosaka étant l'entrepôt général du commerce intérieur, les marchands s'y rendent en foule de tous les points de l'empire, soit pour vendre, soit pour acheter. D'ailleurs, les pèlerinages sont, en ce pays, multipliés à l'infini par la piété des fidèles du culte de Bouddha et de celui des Sintos.

Toutes ces causes produisent un mouvement perpétuel sur toutes les routes du Japon, qui semble vouloir ainsi se dédommager, par son activité intérieure, de son silence et de son immobilité au dehors. De là résultent des voies de communication sûres et faciles et une organisation de transports telle qu'on la chercherait vainement dans tout le reste de l'Asie.

Les palanquins et les porteurs sont au Japon ce que les voitures et les chevaux sont chez nous. La nature du pays ne souffrirait, d'ailleurs, guère d'autre moyen de locomotion. Les fardeaux sont aussi quelquefois placés sur des chariots, mais le plus souvent portés par des hommes, des chevaux ou des bœufs. Encore n'est-ce guère que dans les environs de Miako qu'on voit circuler ces charrettes, les seules voitures à roues connues au Japon. Elles sont petites, n'ont que trois roues, deux sur le derrière, une sur le devant. Il y en a aussi qui n'en ont que deux; et, pour la conservation des routes, il est expressément ordonné aux conduc-

teurs de n'aller que sur les bas côtés. Une autre mesure de prévoyance leur enjoint, pour éviter tout encombrement, de ne partir de chez eux que le matin et de n'y rentrer que l'après-midi.

La forme et les ornements des palanquins diffèrent d'après le rang et la classe de ceux qui les occupent. L'espèce la plus aristocratique est celle nommée *norimono* (machine de transport). Les nobles, les fonctionnaires, les prêtres, les médecins et les dames peuvent seuls s'en servir. Le luxe de ces équipages égale et surpasse même celui des carrosses de cour de nos pays. On a vu quelques palanquins de Chine aux musées et aux expositions de Paris; il s'en trouve plusieurs du Japon dans les musées néerlandais.

II.

Les interprètes. — Les voitures à porteurs.

Par un effet concentré d'optique littéraire, imaginée pour la circonstance, figurons-nous un voyageur débarquant au Japon : qu'arrivera-t-il? En abordant à Nagasaki (admettons que ce soit un ambassadeur hollandais, par exemple), ses plus beaux pavillons hissés à son bord, il passera, avec sa suite diplomatique, devant la *garde*

de l'empereur et la *garde de l'impératrice*, placées aux extrémités droite et gauche du port; et, tandis que les officiers indigènes lui feront présenter les armes, le canon européen retentira jusque dans les entrailles de la mer. Si ce voyageur privilégié veut prendre un moment de repos sur le rivage, là, il jouira de la vue admirable des collines et des montagnes d'alentour, cultivées jusqu'à leur sommet. A sa garde et à ses serviteurs se joindra une escouade laborieuse d'orateurs, divisés en *premiers interprètes* et *sous-interprètes*, tous Japonais. Leur intervention, indispensable pour les négociations politiques et commerciales, lui est également nécessaire pendant tout le cours de sa pérégrination. Malgré l'extrême différence qui existe entre la terrible et gutturale langue hollandaise et la gentille musique parlée des Japonais, ces fonctionnaires viennent encore assez convenablement à bout de leur emploi, tout en donnant cependant à leur langage les tournures de phrase les plus étranges qu'on puisse imaginer. Ils traduisent aussi par écrit, et, pour nos langues d'Europe, font avec le pinceau une bâtarde très-lisible et très-belle.

A ce corps d'interprètes se joindra, pour l'ambassadeur, quelque grand dignitaire de l'administration ou de l'armée, chargé de la conduite de l'ambassade et des honneurs préalables de la récep-

tion. Tous les insignes de sa supériorité marcheront avec lui : lances, piques, armures, si c'est un militaire ; armoiries, blasons, valets, si c'est un fonctionnaire civil. Un des interprètes, le plus capable, sera chargé de toute l'organisation matérielle du voyage à la cour, c'est-à-dire à Yédo, située à l'autre extrémité de l'empire ; et les *norimonos*, sorte d'appartements ambulants, ou plutôt de maisonnettes portatives, à structure quadrilatérale, mais, en vérité, voitures on ne peut plus commodes, seront prêts à recevoir la députation. Dans ces chambres de voyage, on est assis fort à l'aise, et l'on peut même s'y coucher en pliant un peu les jambes; car il s'y trouve un petit matelas avec une couverture de velours ou de toute autre belle étoffe, lorsqu'il s'agit de personnages importants. Tout l'intérieur est aussi garni de soie et de velours découpé, ainsi que de coussins, de nattes, de peaux de tigre ou d'ours, selon la température, pour s'appuyer ou s'asseoir à son gré. Sur le devant se trouvent une ou deux tablettes où prend place tout ce que l'on désire emporter avec soi, et sur lesquelles on peut même écrire. Au-dessus sont les fenêtres; il y en a aussi de chaque côté, et l'on peut exclure ou introduire l'air en les tenant ouvertes ou fermées au moyen de rideaux de soie fort transparents ou de persiennes de bambou très-élégamment tressé. Beaucoup de norimonos cepen-

dant n'ont qu'une fenêtre sur le devant, comme nos coupés. L'extérieur, fait de treillages de jonc et de bois fin, est élégamment peint et vernissé en laque. Quant aux moyens de transport, ils consistent en un bâton orné aussi, courbe, et traversant la partie supérieure de la voiture.

Le nombre des porteurs est proportionné au rang du voyageur. On en compte ordinairement six, c'est le moins, et quelquefois plus de douze. La moitié se repose et relève l'autre moitié. Leur démarche, d'ailleurs fort douce, est souvent régularisée par la cadence de leur chant, et ce système de locomotion ne gêne aucunement pour la préparation ambulante du thé, que l'on prend également sans s'arrêter. Quelques tartines bien garnies, un peu de bière et de vin complètent ces festins nomades. Les voitures de la suite transportent les lits, les vêtements, les provisions, et, ne les oublions pas, les présents qui accompagnent toute visite. Ces lits, dont nous avons parlé, seront d'une extrême élégance, d'une grande richesse. La soie, le velours et l'or s'y trouveront partout. Quelques hommes à cheval, d'autres à pied, troupe surnuméraire, compléteront ce cortége, ornés de leurs chapeaux à forme conique attachés sous le menton, d'un parasol, d'un éventail, et souvent aussi d'un vaste manteau de papier gommé, léger comme une mousseline et imperméable comme du caoutchouc.

III.

Première station. — Nouvelle manière de saluer. — Contraste entre les Asiatiques et les Européens. — Routes, règlements, distances. — Le pont Niponbas.

Le spectacle de cette active et nombreuse caravane offre quelque chose d'animé, de gai, où la vie de voyage n'a rien de cette existence agitée de nos transports modernes, et garde la tranquillité d'allure ordinaire dans les habitations. Il y a du bon dans ce système pénitentiaire consenti du voyageur européen, dans ce despotisme de la machine ; mais, quand l'âme est paisible, on aime à se sentir vivre et à passer lentement dans le pays, disant un bonjour à tout ce qu'on rencontre : les champs et les villes, les églises et les foires, les auberges et les marchés, les paysans, les pèlerins, les colporteurs et les soldats. Car enfin, à vrai dire, nous courons comme des maudits : bois, forêts, hommes et cités ne sont plus rien que des obstacles à franchir pour l'inquiet solitarisme byronien qui nous pousse et nous presse incessamment.

Donc, à la première station, l'hôtelier le plus considérable du pays viendra, avec les démonstrations les plus respectueuses, vous engager à vouloir bien descendre chez lui. Alors il s'empressera de

vous devancer, de vous faire présenter, à votre descente du norimono, les liqueurs, les gâteaux; puis viendra le repas soigneusement servi, et enfin le café, escorté des pipes et du tabac. Au reste, dans les auberges des moindres villages, on trouve constamment prêts du thé et des gâteaux de farine de riz blanc ou vert.

En traversant les villes, on voit des rues larges, bien alignées, fort propres et sillonnées en différents sens par des canaux. Des citadelles, des fossés et des murailles de défense les protégent. A votre passage, le prince gouverneur de la province vous fait adresser ses compliments et proposer ses services pour tout ce qui peut vous être utile ou agréable. Il vous fait offrir en hommes, chevaux ou bateaux, tout ce qui peut vous être nécessaire jusqu'à la ville voisine, où les mêmes services vous seront rendus. La foule aussi vous témoignera son respect en s'inclinant et posant le front contre terre; et, quelquefois, façon étrange d'exprimer son admiration! elle vous saluera à sa manière en vous tournant gracieusement le dos. Ce qu'il y a de bizarre dans cette pantomime ne détruit pas ce qu'elle a au fond de logiquement respectueux: car il est aisé d'en déduire que les Japonais, par ce mouvement, vous font la politesse de vous dire qu'ils se croient indignes de regarder en face une personne aussi distinguée que vous.

Ce n'est pas ici l'unique contraste qui existe, dans les usages, les discours et les cérémonies, entre les Japonais et les Européens, dont ils ont, au contraire, pris absolument le contre-pied dans beaucoup de circonstances. La même observation, du reste, peut s'étendre à presque toutes les nations asiatiques. Pour témoigner notre respect, par exemple, nous ôtons notre chapeau : les Japonais ôtent leurs souliers. Nous nous levons, et ils s'asseyent ; car c'est chez eux une grande impolitesse que de se tenir debout en recevant une visite. Pour sortir, nous nous couvrons de manteaux : les Japonais complètent leur costume par un large pantalon, et ce pantalon, ils ne manquent pas de l'ôter avant d'entrer dans une maison. Pour nous, des dents bien blanches, une chevelure blonde, ondoyante, sont de grandes beautés : au Japon, tout au contraire, nous ne dirons pas les gens à la mode, puisque les formes et les couleurs sont invariablement toujours les mêmes, mais les élégants des deux sexes recherchent, pour les cheveux, le noir le plus luisant, et font pour cela usage de teinture. Quant aux femmes, elles ne peuvent être belles à leurs propres yeux, non plus qu'à ceux de leurs époux, qu'avec des dents également du noir le plus foncé, ce qui s'obtient par l'emploi du kani. Aussitôt fiancées, les jeunes filles marquent cette distinction par ce singulier embellissement, qui n'empêche pas de les

trouver jolies. Autre bizarrerie de leurs habitudes : les femmes enceintes du Japon, au lieu de vêtements larges et aisés, se serrent si fortement que nous craindrions à chaque instant de voir arriver un fâcheux accident.

Et cette opposition se continue indéfiniment. Nous autres Européens, nous considérons comme parfait un habit écourté et très-collant : les Japonais préfèrent leurs immenses robes de chambre, dont la dimension augmente en raison de leur qualité. Nous estimons les vêtements de couleurs foncées, et par-dessus tout le noir : eux, ce sont les nuances claires et vives qu'ils recherchent. Ici, l'homme fait retentir escaliers et parquets du talon de ses bottes ou de ses souliers haut montés : là-bas, ces hommes si violemment énergiques ne se grandissent point de cette manière et portent tout simplement des pantoufles; et, pour comble d'antagonisme, le papillon que, dans sa course fugitive, nous prenons, à cause de la variété de ses goûts, pour le symbole de l'inconstance, ils le considèrent, eux, et avec raison, on le verra dans la description des cérémonies nuptiales, comme l'emblème de la fidélité.

Quant à la propreté, nous sommes bien loin de les surpasser. Le voyageur dont nous suivons la trace trouvera partout sur son passage des routes bien entretenues, larges et garnies de fossés pour

l'écoulement des eaux. En son honneur, elles seront même soigneusement balayées, sablées, et toutes les ordures en auront été rigoureusement enlevées. L'ordre le plus sévère existe dans la circulation. Pour éviter tout encombre, le règlement impose à quiconque va du côté de la capitale de prendre la droite du chemin, et à quiconque en revient, la gauche. Des haies vives bordent ordinairement les routes. Les milles sont inscrits sur des poteaux qui indiquent aussi la direction dans tous les carrefours, afin d'empêcher les voyageurs de s'égarer. La mesure des distances part du pont nommé Niponbas, dans la ville d'Yédo.

La vie sociale n'a rien de négligé au Japon. Elle est même soignée, et tout y est prévu, comme dans la vie privée. Cette civilisation ancienne et polie a conservé, à travers les âges et pour toujours, la quintessence de la perfection humaine passée dans l'épreuve du temps par l'alambic de l'expérience. Le bruit de nos véhicules pourrait fatiguer les oreilles aristocratiques d'une élégante Japonaise et troubler le calme oriental des cités. Aussi, nous l'avons déjà dit, point de voitures à roues. La circulation a lieu à cheval, en chaise à porteurs, ou tout simplement à pied.

IV.

Villes et villages. — Navigation. — On passe l'eau sans bateau. — Arrivée à Yédo; la montagne de Fakone.

Si, comme cela est souvent nécessaire, pour atteindre l'étape suivante, il faut partir avant le lever du jour, le voyageur, après le café du matin, accompagné de quelques légers gâteaux de farine de riz, sera conduit à sa voiture par des domestiques ayant en main des flambeaux et chantant quelques doux refrains capables d'égayer la tristesse de la nuit.

En arrivant à Oosaka, la première grande ville qu'il rencontre sur son itinéraire, il trouvera, avant son débarquement, venant à sa rencontre, et lui amenant un gracieux batelet, le maître de l'hôtel où son rang l'oblige à descendre. Puis il remontera la rivière en longeant les faubourgs qui bordent la ville des deux côtés. De nombreux bâtiments amarrés sur le rivage lui annonceront assez combien cette ville est commerçante; et, après avoir passé plusieurs ponts, les portes et les corps de garde postés sur les deux rives, il se trouvera dans l'enceinte même de la ville. Là, son hôte, revêtu de ses plus riches habits, viendra, d'un air prévenant, du ton le plus

affable et le plus respectueux, lui souhaiter, par l'intermédiaire de son interprète, la prompte et heureuse fin de son voyage. Un des domestiques apportera tout aussitôt, avec le plus minutieux cérémonial, un présent de bienvenue. Ce présent consistera soit en fort belles et fines oranges, soit en figues des plus recherchées, et entourées de papier doré. Le varech, plante symbolique et de bon augure, sera semé à l'entour. Alors le voyageur fatigué pourra goûter, dans un séjour calme et confortable, le repos désiré. S'il veut un bain, à l'instant même il l'aura : car il y en a dans chaque hôtel, on en trouve partout, jusque dans les villages; et tout Japonais, pauvre ou riche, en use une fois au moins par jour. Les porteurs même de votre palanquin se rafraîchissent ainsi à chaque étape.

S'il se dirige, comme doit le faire un ambassadeur, vers la ville de Miako, capitale religieuse du Japon, il traversera Fousimi, qui, n'étant qu'un village, a cependant trois lieues de longueur. Aussi, à proprement parler, est-ce un faubourg de la grande ville impériale. Rien, même au printemps, dans nos villes d'Occident, n'égale ou du moins ne surpasse la fraîcheur et la beauté du paysage de cette contrée : sites pittoresques, cernés de champs soigneusement cultivés; villages semés à profusion çà et là, séparés à peine et formant un

ensemble circulaire; chemins aussi fréquentés que des rues; campagnes aussi belles que des jardins.

L'ambassadeur pourra, à Miako, se munir de pièces d'or, d'argent ou de cuivre; car c'est là, comme à Yédo, que l'on affine ces métaux et que l'on frappe la monnaie. Le souverain prélat du corps des bonzes lui fera donner audience par le grand juge et les deux gouverneurs, et ces entrevues seront suivies de collations. Il pourra visiter une ou plusieurs des cinq grandes académies de la ville, comptant chacune trois mille cinq cents écoliers au moins. Ici, il verra des concours d'astronomie, d'histoire; là, de poésie, d'éloquence et d'arithmétique; et, dans la principale des rues, la plus longue (elle a une lieue de parcours), les maisons égales et alignées lui sembleront d'un bout à l'autre une seule construction.

Si le voyageur se rend directement de Miako à Yédo, il traversera un nombre infini de villes et de villages où règnent partout l'activité, le commerce, enfin la plus vive animation, et tous ces relais ne sont pas à plus de cinq ou six kilomètres de distance; il y en a même de beaucoup plus rapprochés. Kouana, dans la province d'Osouari, l'une des plus riches d'entre les fiefs des princes, est une grande et belle ville bien fortifiée et environnée de fossés et de murs, avec deux citadelles flan-

quées de hautes tours, dont l'effet est des plus imposants.

La baie de Mia, sur le chemin de Miako à Yédo, peut avoir cinquante kilomètres de large. Pour la franchir on s'embarque à Kouana dans un grand bâtiment. La traversée pourra se trouver assez originalement accidentée si la mer est basse : il faudra quitter le navire pour entrer dans de petits bateaux qui, peut-être encore, toucheront le fond. Des hommes à pied, marchant dans la vase, devront ajouter leur impulsion à celle des rames impuissantes. Cette difficulté d'approcher de la ville de Mia, bâtie sur le bord de la mer, ne l'empêche pas d'être néanmoins très-commerçante et très-peuplée. A quelque distance est Tchiriou; puis viennent Kassadera, Maroumi, Singo, Imokaoua et Okosaki, ville forte de la province de Mikaoua. Sur sa route, l'ambassadeur trouvera Ousida, Osama et Iasagui, dont il pourra visiter le pont, qui passe pour être le plus long que l'on connaisse au Japon. Il a cent cinquante-huit brasses de longueur et a coûté 1 200 000 francs.

La nomenclature des villes et des villages qu'on voit se succéder dans une seule journée, et bien plus encore dans le trajet entier de Miako à Yédo, serait insupportablement fastidieuse. Une singularité qui nous est presque inconnue, c'est le passage des torrents, des petites rivières et des ruisseaux par l'intermédiaire de porteurs. Le gouvernement

japonais, par un soin tout paternel d'utilité publique, facilite aux voyageurs tous les moyens de transport. Dans cette nature capricieuse, vienne un ruisseau sur lequel on ne peut construire de pont, soit à cause des débordements, soit pour tout autre motif, il est pourvu de bateaux. Le courant est-il trop rapide? leur usage devient-il dangereux? Alors, pour vous conduire à l'autre bord, les précautions redoublent, et des porteurs, adroits et expérimentés, connaissant mieux son lit, vous attendent en grand nombre et vous traversent, répondant de vous sur leur tête. Certes, le paisible commerçant, le savant docteur et l'opulent ambassadeur éprouveront, si ce n'est quelque crainte, au moins quelque surprise, à se voir ainsi *passer* l'eau. Leur transport aura, de cette manière, un tant soit peu d'analogie avec un exercice acrobatique comme on en voit quelquefois sur nos théâtres. Des hommes étayés par d'autres hommes s'emparent des bâtons de votre norimono et s'élancent au milieu d'un courant rapide et tumultueux. Les bagages et les chevaux sont ainsi transportés; ajoutons que ces derniers y mettent un peu du leur. Enfin, après le passage de quatorze provinces, équivalant en étendue à nos anciennes provinces de France, mais plus peuplées, le voyageur arrive à Yédo, qui, on le sait, est l'une des plus grandes villes du monde.

La direction des chemins est telle, que, pour y arriver, tous les voyageurs venant des provinces occidentales sont obligés de traverser la montagne de Fakone, et ensuite un étroit défilé fermé par des portes et soigneusement gardé. Là, il faut subir une visite, et les armes sont saisies. Les femmes ne peuvent pas franchir cette limite ni sortir de la banlieue de la capitale. Cet ordre rigoureusement exécuté s'applique en particulier aux épouses des fonctionnaires publics, que l'on garde à la cour du siogoun comme otages de la probité et de la fidélité politique de leurs maris. Les hommes doivent exhiber ici leur passe-port, et l'on arrête poliment ceux qui n'en ont pas. Non content de toutes ces précautions pour la sûreté de sa ville et pour celle de sa personne, l'empereur a fait construire un mur de séparation entre le territoire des provinces septentrionales et les faubourgs d'Yédo. Quant à l'est et au midi, de ces deux côtés il n'a pour voisin que l'Océan.

Le pays est toujours admirablement cultivé, très-peuplé. Des troupes nombreuses de voyageurs se pressent aux abords de la ville. La perspective en est admirable.

Si la curiosité des Européens est à juste titre excitée par la nouveauté de l'aspect, celle des indigènes ne l'est pas moins par la vue d'hommes aussi étranges pour eux qu'eux-mêmes le sont pour nous.

Ce sont surtout les grands yeux des hommes du Nord qui les étonnent, et ceux-ci les entendent murmurer autour d'eux : *Olanda Ome!* Car pour les Japonais, excepté les Chinois, nous sommes tous des Hollandais. Ils accourent en foule pressée autour des voyageurs. Un grand nombre de femmes de distinction se font apporter sur leur passage ou à leur arrivée dans des norimonos; et, s'il plaît aux étrangers de baisser les stores de leurs voitures, elles paraissent alors de fort mauvaise humeur. Ainsi le voyageur, avant même son entrée dans la ville, c'est-à-dire dès l'extrémité des faubourgs, se verra entouré d'une multitude de curieux de tous les âges et de toutes les conditions. Les chaises à porteurs et les palanquins stationneront où il stationnera, formeront avec ses voitures et sa suite comme un village ambulant dont les maisons se disperseront bientôt en un clin d'œil quand il repartira.

Enfin il passera le pont Niponbas, long d'une quarantaine de brasses, et entrera dans la ville d'Yédo, où nous le retrouverons plus tard.

CHAPITRE III.

LES HABITATIONS ET LES HABITANTS.

I.

L'architecture au Japon : tremblements de terre et incendies. — Division des chambres, ornements; extérieur. — Salle de réception, foyer, braseros. — Lits et toilettes.

Les maisons japonaises, gracieuses et légères comme celles de Chine, n'ont que de minces murailles en terre de porcelaine ou en bois précieux. La distribution des appartements se fait au moyen de paravents; les planchers sont couverts de nattes; les toits de planchettes ou seulement de paille fine, de riz dans le midi, de blé dans le nord; et l'on conçoit aisément que ce système de construction tend à provoquer considérablement les incendies; mais il est, d'un autre côté, rendu nécessaire par la multiplicité et la violence des tremblements de terre. S'il en était autrement, le sol japonais, riche en belles pierres de taille, en fournirait certainement assez pour la construction des maisons. Les

habitants, fort adroits à les employer, même sans ciment, et à les relier uniquement par les jointures, ne seraient pas embarrassés non plus de façonner les plus beaux monuments.

Cette fréquence de tremblements de terre oblige aussi les Japonais à ne donner à leurs maisons, et même à leurs palais, qu'un seul étage. Les habitations des particuliers ne doivent pas s'élever à plus de six toises; mais il est rare qu'elles n'atteignent pas cette hauteur. Quelquefois, au-dessous de cet unique étage, est une espèce de rez-de-chaussée ou sous-sol, seulement de quatre à cinq pieds, pouvant servir de magasin ou de garde-meuble. Dans chaque maison existe un local séparé, fermé de murailles en bonne maçonnerie, où les habitants ont soin de placer tout ce qu'ils ont de plus précieux, pour l'avoir sous la main et le mettre à l'abri en cas d'incendie.

On se fait difficilement une idée de la multiplicité et de la violence des incendies au Japon. Presque toutes les nuits, à Yédo, surtout lorsqu'il n'a pas plu dans la journée, on entend le tocsin d'alarme; et les Yédoens s'en émeuvent médiocrement, habitués qu'ils sont à ces sinistres quotidiens. Il y a peu d'années, le feu y prit en même temps sur quatre points différents, et forma bientôt une mer de flammes dont l'œil ne pouvait mesurer l'étendue. Cinquante-sept palais de princes

disparurent dans cette catastrophe, et plus de douze cents personnes y trouvèrent la mort, non pas toutes par le feu, mais beaucoup par l'eau; car le pont Niponbas se rompit sous le poids d'une foule qui s'enfuyait épouvantée. Et ceux qui venaient derrière, ignorant cette horrible complication, poussaient toujours dans l'eau les malheureux qui les précédaient.

Vers la même époque, au milieu d'une nuit, Nagasaki brûla. De leurs fenêtres de Detsima, les Hollandais voyaient un immense brasier; mais, ayant le vent pour eux, ils étaient momentanément à l'abri du danger. Toutefois leur chef jugea prudent de faire emballer les objets précieux, l'argenterie du gouvernement, les présents de la cour du Japon et ses propres effets. Tout cela fut déposé à proximité de la Porte d'eau, pour que l'on pût l'enlever sans retard si le vent venait à tourner. Le gouverneur de Nagasaki, à qui les Hollandais avaient demandé la barque destinée aux voyages à la cour, à l'ancre devant la Porte d'eau, leur envoya deux banios auxquels il avait recommandé de prendre soin des étrangers et de ce qui leur appartenait. De plus, il ordonna très-expressément à tous ses serviteurs de veiller à ce qu'ils ne souffrissent pas des suites de cet incendie.

Le feu, qui avait semblé diminuer vers midi, se ralluma sur les huit heures du soir avec plus

de violence qu'auparavant, parce que la disposition de l'air était changée. En un moment, les rues situées en face de Detsima devinrent la proie des flammes. La Porte de terre, existant à l'extrémité du seul pont qui communique avec la ville, était donc un refuge impossible. Les femmes, les enfants, les serviteurs furent embarqués, et les employés de la factorerie restèrent seuls à Detsima, qui heureusement ne fut point atteinte. Des pluies abondantes, abattant le vent, éteignirent le feu dans la soirée du lendemain. Cependant le fléau s'acharnait encore sur un magasin qui contenait plus de cent mille kilogrammes de précieux bois de sapan, d'où s'échappait une flamme furieuse. Onze rues avaient entièrement disparu; six autres étaient partiellement réduites en cendres. C'est par cette raison que, dans la capitale, le plus grand nombre des princes et des fonctionnaires ont au moins, pour la sûreté de leur famille, deux hôtels à la ville, outre leur palais dans la citadelle, auprès de celui de l'empereur.

Il n'y a rien de plus beau ni de plus délicieux que les appartements des nobles japonais. Tout ce qui peut flatter les sens et contenter l'esprit s'y trouve réuni. C'est le vrai luxe, le luxe à l'antique, mélange de richesse et de simplicité. Les jardins abondent en fleurs et les vergers en fruits. Les arbustes les plus élégants et les plus rares for-

ment des allées et des ombrages ravissants. Les viviers pullulent de poissons et d'oiseaux aquatiques. Il y a des salles pour les représentations théâtrales, qui ont lieu au son des chants et des instruments, et le point d'honneur, ce mobile de la vie japonaise, engage les propriétaires à se surpasser. D'ailleurs, cette avidité de gloire, loin de tourner en fol orgueil, les rend très-attentifs à suivre exactement leur devoir en toutes choses et à ne rien faire qui blesse les convenances ou l'équité.

Pour les personnes de haute condition, la maison est divisée en deux appartements. L'un est destiné aux femmes, et l'autre à la réception des visiteurs. Elle est ornée à l'intérieur de porcelaines, de peintures, de livres manuscrits et curieux. Les nattes, doubles, bien rembourrées, bordées de franges et ornées de broderies, ont deux mètres de longueur sur un mètre de largeur.

Les chambres des maisons deviennent à volonté grandes ou petites, par la disposition des paravents ou cloisons mobiles qui les séparent. De même, on peut faire une vaste salle en réunissant plusieurs petites chambres dont les cloisons à coulisses, composées de volets, glissent l'une devant l'autre sur des rainures parallèles. Dans toutes les maisons, même les plus riches, les portes des chambres et les cloisons sont tapissées de papier richement enjolivé. Quant au

plafond, il est toujours décoré de peintures d'un coloris éblouissant. Aussi tout est-il riant et gracieux dans ces demeures. Elles sont d'ailleurs très-saines; d'abord, parce que tout est bâti en bois de sapin ou de cèdre, et ensuite, parce que les fenêtres et les paravents sont organisés de telle façon qu'il est toujours facile de donner un libre passage à l'air.

L'expérience a démontré que, lorsqu'il existe un rez-de-chaussée, c'est l'étage supérieur qui doit être construit le plus solidement. De cette sorte, l'édifice résiste mieux aux tremblements de terre. Le toit est donc soutenu par de fortes poutres. La construction n'a rien d'orné quant au galbe, ni même d'architectural à l'extérieur. Les murs, si l'on peut appeler ainsi des ouvrages aussi légers, sont fort minces, et généralement enduits d'une très-belle terre glaise lustrée. Quelquefois on se contente de leur donner une bonne couche de vernis, ce qui se fait aussi pour la toiture. Ce peuple recherche avec tant de soin les enjolivements, que les maisons, au dehors comme en dedans, sont ornées de dessins coloriés ou argentés, et même de dorures. Sur le vernis ou la terre glaise se trouvent souvent de magnifiques peintures de fleurs, de paysages et d'animaux. Chez les riches et dans les grandes hôtelleries, on voit partout des peintures et des broderies du plus haut prix, des images baroquement sculptées de dieux ou de per-

sonnages célèbres, des types chinois pris au grotesque, des paysages, des plantes rares, des oiseaux artistement appliqués en nature sur les paravents, et une quantité d'autres curiosités.

Les fenêtres sont garnies de vases de fleurs. On y supplée, au besoin, par des fleurs artificielles. Mais cette nécessité se fait rarement sentir; car, au Japon, il y en a de naturelles et de belles pour toutes les saisons.

Tout cela n'a pas l'aspect imposant d'une cité romaine ou la tournure élégante et gracieuse d'une ville grecque; mais c'est joli, c'est animé, brillant, coquet, et surtout d'une grande propreté.

Ce vernis dont on se sert à l'extérieur comme à l'intérieur des maisons pour les portes, les poteaux et les galeries, n'est pas celui que nous employons dans la peinture. Ce dernier, tout transparent, les Japonais n'en font usage que pour les bois de grand prix dont ils ne veulent pas altérer la couleur ou le veinage. L'autre est en même temps un vernis indestructible et une forte couche de couleur dont on varie la nuance toujours riche.

Une galerie élégante, longeant toute la partie postérieure de la maison, conduit au jardin. On ne voit dans les chambres ni chaises ni bancs. Comme dans les pays mahométans, l'usage est de s'asseoir tout simplement par terre; et, pour ne point gâter les nattes qui servent de siége, chacun quitte ses

babouches en entrant dans la maison. Ces nattes, en grand nombre, servent également de lit; et les personnes riches les couvrent d'un tapis soyeux. Les fenêtres ont pour vitrage du papier fin et transparent comme un diaphane taffetas de soie blanche. Elles sont garnies de volets que l'on ferme la nuit, comme chez nous.

Dans la salle de réception, vis-à-vis la porte, il y a toujours une grande tapisserie, et c'est devant cet ornement que sont placées les personnes dont on reçoit la visite. Près de là est un buffet à étagères sur lequel sont rangés des livres de religion; et près de la porte, une espèce de balcon intérieur, d'où, sans se lever, on peut voir les jardins et la campagne.

On ne connaît point les cheminées au Japon. Dans le plancher est un foyer carré, solidement muré, que l'on remplit l'hiver de cendres et de charbon. Pendant les grands froids, on place, au-dessus de cette espèce de poêle, une table basse couverte d'un grand tapis sur lequel on s'assied. C'est un usage qui existe également en Perse.

Dans les chambres où il n'y a pas de foyers, on les remplace par des braseros en cuivre ou en terre qui produisent à peu près le même effet. Pas de pincettes: les Japonais se servent de baguettes de fer pour attiser le feu. Ils les manient fort adroitement

et avec autant d'agilité que les deux petits bâtons vernis qui leur tiennent lieu de cuillère et de fourchette.

Les lits japonais consistent en plusieurs grandes couvertures de soie ou de coton, suivant les fortunes. Elles sont ouatées à deux doigts d'épaisseur, et, pour les nettoyer, on en extrait cette garniture. Les Japonais ploient ces couvertures en double, et les étendent sur les nattes de paille souple et jolie qui tapissent partout le plancher, même dans les plus humbles cabanes. Pour se coucher, ils s'enveloppent d'une grande robe de chambre à manches larges et courtes, et fortement ouatée.

En guise d'oreiller, ils se servent tout simplement de morceaux de bois de diverses formes. Chez les personnes de la classe inférieure, cette pièce est ronde et creusée d'un côté. L'habitude les fait dormir profondément sur cet oreiller spartiate, sans qu'ils songent à y ajouter rien de plus doux.

Les riches ont, au lieu de coussins, de petits coffres hauts de quatre pouces, très-délicatement façonnés, et sur le couvercle desquels est fixé un coussinet arrondi, de six à huit pouces de long, contre deux ou trois de large. Dans ces coffres sont contenus tous les objets de toilette, tels que rasoirs, ciseaux, poudre et brosses à dents, peignes et pommades. Il est vrai que, la tête posée sur un coussin dans cette entaille cylindrique, leur coiffure

ne se trouve pas beaucoup dérangée. La robe, non plus, n'est pas très-longue à passer. Ainsi la toilette du matin peut être bientôt faite.

II.

Caractères physiques des Japonais. — Courage militaire. — Armes. — Amour de la justice.

Les Japonais ne sont pas aussi forts que les hommes robustes du Nord. D'une taille ordinaire, d'un embonpoint raisonnable, ils sont généralement bien faits, alertes et musculeux. Les femmes sont jolies et blanches de peau; les hommes, un peu plus bruns, surtout ceux des campagnes, comme chez nous. Ce qu'il y a dans leur figure de vraiment étrange, ce sont les yeux. Ils sont oblongs, très-enfoncés et toujours clignotants; mais le regard est perçant, et le sourcil très-élevé. Ils ont la tête grosse, le cou court, les cheveux noirs et épais, le nez gros et épaté. Ce portrait n'est pas séduisant. Mais tout cela fait un ensemble qui n'est pas, il est vrai, joli, mais distingué; et le moral de cette nation, démentant presque toutes les affirmations de Lavater, Gall et Spürzheim, l'emporte de beaucoup en avantages sur son physique plus original que laid, plus agréable que beau.

Les Japonais ont hautement justifié leur réputa-

tion de bravoure. Leur histoire est partout semée de traits héroïques qui prouvent avec quel courage ils savent défendre leurs foyers. Dans leurs guerres contre les Chinois, dont la péninsule coréenne fut le théâtre, ils ont presque toujours eu l'avantage, malgré l'infériorité du nombre. Avant la loi d'isolement, les deux Compagnies des Indes, l'anglaise et la hollandaise, nous l'avons dit, employaient des soldats japonais, qui leur rendaient de grands services; car ils joignent à l'intrépidité militaire une obéissance aveugle, passive et prompte, aux ordres de leurs chefs. C'est ce caractère des habitants, autant que la configuration du sol, qui serait le principal obstacle à une conquête du Japon. Des assaillants pourraient, il est vrai, essayer de se former un parti dans le pays s'il s'y trouvait des mécontents; mais le gouvernement y est on ne peut plus populaire. Il y aurait peut-être encore un moyen : ce serait, comme on l'a fait tant de fois dans l'Inde, d'engager dans son intérêt un vassal dont on aurait flatté l'ambition. Mais, de ce côté, les précautions gouvernementales sont si bien prises, qu'un étranger, non plus qu'un malfaiteur, ne peut demeurer un seul jour dans le pays sans être découvert.

Dès l'âge de douze ans, tous les Japonais apprennent le maniement des armes. C'est là leur

principal exercice. Pendues au chevet de leur lit, ils ne les quittent que la nuit. Ces armes sont le sabre, le poignard, l'arquebuse, l'arc et le javelot. Les sabres sont d'une trempe si fine, disent-ils, que, d'un coup, ils tranchent en deux ceux d'Europe, et cela sans recevoir la moindre brèche. Si cette prétention sent la Garonne, le fait est, pour nous, difficile à vérifier; car on n'en laisse pas sortir du pays, et, d'un autre côté, les Européens ne peuvent y entrer armés. Ce qu'il y a de certain, c'est que leurs aciers, qu'ils conservent soigneusement pour eux, sont d'une qualité excellente, et bien supérieurs à tous les nôtres, même à ceux de Suède.

Naturellement guerriers et se piquant de valeur, les Japonais mettent toute leur gloire dans leurs armes. Ils en font le plus bel ornement de leurs demeures, surtout quand elles sortent des mains d'ouvriers renommés. Il y a des sabres qu'ils estiment deux ou trois mille ducats.

Les Japonais sont fiers et ne supportent ni parole ni geste offensant; mais ils se traitent mutuellement avec beaucoup d'égards et de convenance. Malgré cette fierté naturelle, ce peuple est plein de douceur et de bienveillance, sensible aux moindres témoignages d'affection, mais inébranlable aux injures et aux menaces. La justice pour lui n'est pas un vain mot. Chacun l'observe à l'égard de ses

concitoyens, et l'autocrate lui-même n'oserait pas y manquer envers ses sujets.

Le courage et la justice sont les deux grandes vertus que l'éducation japonaise tend à développer chez les enfants. Leurs nourrices les bercent en leur chantant les actions héroïques des grands hommes. A l'âge de raison, ils reçoivent les leçons pratiques de vertu et de bon exemple qu'on leur met journellement sous les yeux. Ils ne sont jamais menacés ou frappés; le droit de vie et de mort que les pères ont sur eux les rend d'ailleurs suffisamment dociles. S'il survient entre eux quelque différend, un autre enfant du même âge est appelé à servir d'arbitre, et ainsi leur jugement se forme de bonne heure, en même temps qu'ils s'habituent au respect de la justice.

III.

Vêtements. — Horreur des Japonais pour les innovations.

Presque tout le monde au Japon est vêtu de soie. Les plus riches et les nobles montrent dans les cérémonies la magnificence de leurs vêtements. Le climat étant fort régulier et les usages très-uniformes, on les voit tous en un même jour de l'année prendre leurs habits d'été, et en un autre leurs habits d'hiver.

Pendant qu'ils sont jeunes, ils portent une robe qui descend jusqu'aux talons. Ils la laissent pendre lorsqu'ils sont chez eux ; mais, quand ils sortent, ils la relèvent au moyen d'une ceinture. Par-dessus cette robe, on passe un paletot dont les manches tombent un peu au-dessous des coudes.

La robe des bourgeois ne descend qu'au-dessous des genoux. Tous les hommes de cette classe portent à leur ceinture, qui est très-large et à dessin d'échiquier, un sabre et un poignard. A la ville comme à la campagne, ils ont toujours, en outre, une canne à la main. L'éventail est d'un usage absolument général, et, de plus, un bourgeois de qualité ne quitte jamais sa maison sans être accompagné de valets qui portent des parasols afin de le défendre du soleil.

Les souliers des Japonais n'ont point de talons et sont faits en forme de pantoufles, ce qui ne les empêche pas de tenir fermement au pied, car on les fixe à l'aide d'un demi-cercle de corne qui passe entre les orteils.

Comme la forme du gouvernement, comme les croyances religieuses, comme les mœurs, les usages et toutes les habitudes de la vie, rien dans le costume n'est changé depuis plus de deux mille ans; la coupe est la même pour toutes les classes de la société, depuis les empereurs jusqu'à leurs plus humbles sujets. Dans l'ordre moral, les innovations

même, telles que l'introduction du bouddhisme, 63 ans après Jésus-Christ, celle du confucéisme, cinq siècles auparavant, l'institution des siogouns comme empereurs au XIIIe siècle de notre ère, n'ont été que des superpositions ou plutôt des branches adaptées au tronc primitif; et, dans l'ordre matériel, l'emploi des heures, le temps du travail et celui du repos, le genre des occupations et des amusements, les cérémonies, les visites, les invitations, la construction des maisons, aussi bien que la forme des vêtements, suivent sans dévier la même règle jusque dans les moindres détails. C'est à ce point qu'un architecte, un tailleur, un cuisinier des temps anciens n'auraient, s'ils revenaient à la vie aujourd'hui, qu'à reprendre leurs instruments et à se remettre à l'œuvre comme après une nuit de sommeil.

N'en est-il pas généralement de même partout en Asie, et la régularité du climat n'entraînerait-elle pas un peu cette égalité d'habitudes et d'idées que nous voyons chez les Orientaux? Depuis Abraham, les mœurs des Arabes bédouins n'ont pas changé. Ils ont toujours, pour l'hospitalité, suivi la tradition de leur noble cheik, le *serviteur croyant;* et lorsque, selon l'antique usage, le roi du désert dépouille au passage le voyageur étranger, ne continue-t-il pas la mission d'antagonisme social que s'était donnée Ismaël, ou plutôt que lui imposait

sa naissance? car l'ange de l'Éternel avait dit à Agar : « Tu enfanteras un fils, et ce sera un homme farouche. Sa main sera contre tous, et la main de tous contre lui; et il dressera ses tentes contre ses frères. » Les costumes, chez ces petits-fils de l'esclave égyptienne, n'ont pas plus changé que les principes. Leurs idées sont dans leur sang comme la couleur de leurs yeux.

Il en est de même au Japon. Toute pensée révolutionnaire, sur quelque point que portât la réforme, serait mal accueillie. Dans cette civilisation de près de trois mille ans, le bien comme le mal sont indiscutables. L'absolutisme le plus complet règne dans l'autorité suprême, que domine aussi rigoureusement la tradition. Lorsque le docteur Thunberg, médecin de la factorerie hollandaise, demanda la permission de botaniser dans les environs de Nagasaki, le gouverneur, craignant d'introduire quelque innovation, chercha dans les journaux si l'on avait accordé déjà pareille permission à quelque savant européen. Il trouva qu'à une époque assez éloignée, pendant une épidémie très-meurtrière, les remèdes venant à manquer, un chirurgien étranger avait eu la permission d'en aller chercher dans la campagne. Ses scrupules étaient donc levés. Mais, examinant l'affaire de plus près, il découvrit que cet étranger n'était que chirurgien en second de la factorerie, tandis que le docteur Thunberg était chirurgien en

premier. On en conclut que celui-ci ne pouvait jouir du même avantage. Nous ririons de pitié, nous autres novateurs, à de pareilles entraves; mais, là-bas, les employés de tous genres sont d'une ponctualité inconcevable dans l'accomplissement de tous leurs devoirs. Ils exécutent strictement les volontés de leurs chefs et du souverain sans les examiner, les interpréter ou les faire plier aux circonstances. Qui sait? cette exactitude est peut-être le moyen de conservation de cette société déjà si ancienne et si nombreuse.

IV.

Sobriété. — La bière de riz. — L'abstinence de lait. — Propreté.

Un des principaux traits du caractère japonais est la sobriété. Le pauvre se contente de peu; l'homme opulent n'a rien dans son faste qui soit injurieux ou funeste à l'indigent. Au Japon, les ivrognes sont inconnus comme les voleurs, comme l'était, il y a peu de temps encore, la culture du tabac.

Notre voyageur européen, notre ambassadeur, fêté, complimenté, a reçu partout le plus charmant accueil. On l'a traité à la japonaise. Veut-il rendre dans un banquet les honneurs qu'on lui a faits? Il traitera à l'européenne. Alors on aura des potages,

des entrées, des volailles, des jambons, des poissons, des salades, des tartes, et enfin du dessert. Les Japonais ne sont pas gloutons, et là surtout ils mangeront peu. Cependant il ne restera rien sur les plats, si gros qu'ils puissent être. Où cela passe-t-il? On leur présente les mets, ils se servent; puis, tirant gravement de leurs tablettes un morceau de papier sur lequel ils inscrivent un nom, ils le posent sur la portion qu'ils se sont faite, et expédient le tout par leur domestique à l'adresse indiquée: tel est leur usage. Libre à vous d'en faire autant chez eux les jours de gala.

La bière de riz est une excellente boisson dont la consommation est aussi répandue dans l'empire que celle du thé; mais, quoique les Japonais boivent toujours chaud, le café n'a pas encore pu s'introduire chez eux. Quant au lait, il est défendu par la religion bouddhique, sous le nom de *sang blanc*, d'après le dogme qui enseigne que le contact du sang souille l'homme. Le soya, que les Anglais emploient dans leurs sauces, n'est pas, comme l'ont dit quelques voyageurs, du sang de buffle, car cet animal n'existe point au Japon; ce n'est pas non plus du jus de bœuf, mais un mélange de froment, de dolic et de sel, qu'on laisse fermenter dans un vase enfoui sous terre, et que l'on fait cuire ensuite pour le conserver.

La propreté des Japonais est exquise, nous avons

eu déjà occasion de le remarquer. Elle se montre partout, dans leurs maisons, dans leurs vêtements, ainsi que dans leurs repas, où elle les dédommage de leur frugalité.

CHAPITRE IV.

INSTITUTIONS POLITIQUES ET CIVILES.

I.

Les gouverneurs. — Terreur qu'inspirent les princes de Satsouma.

Iyéyas, le fondateur de la dynastie et de la constitution actuelles, a multiplié les gouverneurs afin d'empêcher qu'aucun d'entre eux ne devînt trop puissant. A ceux dont il se défiait le plus, il a donné pour voisins des princes ses créatures, chargés de les surveiller : il avait su, préalablement, attacher leur intérêt au sien. Chacun des princes gouverneurs doit passer une moitié de l'année à Yédo et l'autre dans ses domaines ; les voyages obligatoires et annuels de ces princes à la cour sont réglés de manière qu'ils ne puissent jamais se rencontrer, soit à la cour, soit en route, soit dans leurs gouvernements. L'almanach officiel leur dicte non-seulement leur itinéraire, mais leur arrivée dans

la résidence impériale, leur première audience, celle de congé et l'époque du départ. On les empêche aussi de communiquer avec l'empereur spirituel; car, si l'on rappelait à ce monarque dépossédé les droits de ses ancêtres, équivalant à ceux des rois fainéants de France sous les maires du palais, il pourrait bien prétendre à la couronne temporelle. Ce pontife, dépouillé de toute influence directe, mais comblé d'ailleurs des plus pompeuses marques d'honneur, est donc consulté seulement pour la forme; et son sort est assez semblable à celui des princes pensionnés de l'Inde, qui laissent les Européens gouverner librement chez eux sous leur nom.

Dans cet empire où tous les pouvoirs sont équilibrés, toutes les influences classées, toutes les forces pesées en vue du tout; dans ce laboratoire de chimie politique, si le siogoun s'aperçoit qu'un des princes devient par trop riche, il le revêt aussitôt d'un titre nouveau, que celui-ci n'ose refuser, et qui l'oblige à des présents d'un grand prix. Par une adroite tactique, la division est maintenue entre tous les vassaux. Cette situation, jointe aux soucis que leur donnent leurs femmes et leurs enfants retenus en otage à la cour, semble mettre un obstacle insurmontable à toute révolte et à toute conspiration.

Si l'on se demande pourquoi les princes de Sat-

souma se sont rendus si redoutables et ce qui soutient leur audace, je répondrai que l'explication la plus répandue est qu'il existe auprès d'eux des descendants directs du prédécesseur d'Iyéyas, jeune empereur sur lequel celui-ci usurpa l'autorité suprême dans les premières années du XVIIe siècle.

L'histoire officielle nous apprend que ce fameux législateur, à qui l'empereur défunt, dont il était le ministre, avait confié la tutelle de son fils, s'empara de la couronne du jeune prince et tenta de le faire brûler lui-même avec sa famille dans son palais; mais la tradition ajoute mystérieusement que le souverain légitime s'est réfugié dans les domaines du prince de Satsouma, et que là sa race existe encore. Depuis lors, ce vassal tient pour ainsi dire les empereurs en alerte. On traite avec lui de puissance à puissance, et l'avant-dernier siogoun avait épousé sa fille.

II.

Loi contre les Japonais qui communiquent avec les étrangers.

Si le gouvernement japonais ne désire pas recevoir d'étrangers, il ne permet pas non plus que ses sujets voyagent au dehors; et, comme nous le verrons, la construction des vaisseaux est réglée de telle manière qu'il leur est impossible de quitter les eaux

environnantes. Ceux même qui font naufrage commettent un délit quand ils acceptent le secours d'un navire étranger; et, si la loi leur était appliquée à la rigueur de la lettre, ils seraient punis de mort. Il y a quelques années, un vaisseau des États-Unis rencontra, le lendemain d'une tempête effroyable, un bateau pêcheur du Japon sans mât, sans voiles et chassant sur ses deux ancres. Le vent l'éloignait de plus en plus du rivage. On mit aussitôt une chaloupe à la mer; le capitaine y descendit lui-même, et ce ne fut qu'après des efforts inouïs qu'il put atteindre les naufragés. Ces malheureux, sauvés ainsi d'une mort certaine, le reçurent avec des transports de joie. Ils ne se dissimulaient certes pas l'impossibilité de regagner le port avec leur coque désemparée et faisant eau de toutes parts; mais toutefois ils ne consentirent à l'abandonner qu'après que le capitaine américain, à leur instante prière, y eut fait un large trou dans la cale. Il fallait que le vaisseau coulât pour que ces pauvres pêcheurs se pussent décider à rentrer au pays sur un navire étranger; car, si les vents avaient jeté à la côte leur carène abandonnée, on aurait pu douter de l'imminence du péril qu'ils avaient couru, et leur conduite n'aurait pas été justifiée aux yeux des autorités.

La loi japonaise est formelle : elle punit de mort quiconque se met, sans un ordre exprès, en com-

munication avec des étrangers, et n'excepte que les interprètes et les hommes de police désignés à cet effet. Souvent, néanmoins, des habitants de Nagasaki, poussés par le désir de s'instruire, fréquentent en secret les employés de la factorerie sous la connivence des agents du gouverneur. Pendant le voyage que les Hollandais font tous les quatre ans à Yédo, ils ont, dans beaucoup de villes, avec les notables, des entrevues mystérieuses dont une nation plus entreprenante ne manquerait pas de tirer bon parti.

III.

Hérédité des emplois.

De temps immémorial, les hauts et bas emplois sont héréditaires au Japon; mais le père peut se donner indifféremment pour successeur l'un ou l'autre de ses fils. De plus, s'il n'a point d'enfant mâle, il peut, comme autrefois chez les Romains, faire choix d'un étranger qui renonce alors au nom de sa famille pour prendre celui de son père adoptif. L'anecdote suivante fera voir combien cette renonciation est rigoureuse, et combien les Japonais respectent la légalité, même aux dépens des droits de la nature.

L'un des derniers siogouns, ayant perdu son fils unique, se vit dans la nécessité de pourvoir à

sa succession en adoptant un enfant qui, après sa mort, monta effectivement sur le trône. Empereur, il s'oublia une fois jusqu'à donner publiquement le nom de père au véritable auteur de ses jours. Cette inconvenance fit le plus grand scandale. Le doyen des conseillers d'État fit entendre immédiatement une protestation énergique contre cette violation des anciennes coutumes; mais comme il est d'ailleurs établi qu'en aucune circonstance l'inférieur ne doit exprimer le plus léger blâme, ni présenter la plus modeste observation à son supérieur, le conseiller, pour rendre hommage à ces mêmes lois dont il s'était fait le défenseur à ses risques et périls, se constitua tout aussitôt prisonnier dans sa propre maison. Vaincu par ce procédé, l'empereur s'abstint, à partir de ce jour, de donner à son père, en dehors de l'intimité de la vie privée, un nom qui ne lui appartenait plus devant les hommes, et le rigide conseiller fut, plus tard, honorablement rétabli dans ses fonctions.

IV.

La garde nationale. — La police. — Les quartiers et les rues. — Les déménagements. — Les rixes; solidarité des voisins.

L'institution, moderne chez nous, de la garde nationale, existe dans toutes les villes du Japon.

Chaque rue forme un bataillon se partageant en compagnies de cent hommes. Les simples locataires ne sont pas dispensés de monter la garde et de faire des patrouilles; mais les propriétaires seuls peuvent concourir à l'élection du chef, l'*ottona*, qui est en même temps le directeur de la police municipale. C'est un crime capital d'insulter la garde nationale ou de lui faire la moindre résistance.

La police, au Japon, est divisée en deux corps, qui se font une active concurrence. Chacun d'eux cherche à surpasser l'autre. Ils se surveillent et se dénoncent mutuellement par émulation, et le résultat de ce système est de porter tout ce qui se passe à la connaissance des autorités.

Cette police veille à la stricte observation des lois et des usages. Elle censure impitoyablement tout prévaricateur, fût-ce l'empereur lui-même. Une telle étendue d'attributions était indispensable dans un empire où gouvernent tant de petits princes, tous maîtres dans leurs fiefs, et qui ne demanderaient qu'à se rendre tout à fait indépendants, fût-ce même aux dépens de l'unité nationale, comme les grands vassaux français du moyen âge. Il fallait employer contre eux un système d'espionnage; et cela se pratique avec tant d'adresse et d'activité, que le premier pas fait par quelqu'un d'eux pour s'affranchir du joug impérial, ou des anciennes

formes qui en sont la consécration, serait immédiatement connu.

Souvent un agent de la police secrète, appelé *mitsouké*, ou *regardeur*, va dans quelque province, écoutant les conversations du peuple. Il prend des notes et poursuit ses observations jusqu'à ce qu'il reçoive un signal convenu pour retourner à Yédo. Ce mot d'ordre, c'est le bruit de quelque événement extraordinaire que ses collègues de la police font courir. Aussitôt qu'il en entend parler, le *regardeur* se retire, sachant que ce bruit convenu n'a pu être répandu que par l'agent choisi pour le remplacer.

Ces sortes d'emplois sont extrêmement dangereux : si l'espion est reconnu, sa mort est certaine. Il n'y a pas d'exemple qu'il en soit revenu un seul de la province de Satsouma. Tous y ont été découverts et tués. Ceux qui sont envoyés dans cette partie de l'empire se considèrent donc comme condamnés à mort; et tel est le pouvoir des gouverneurs de provinces, grands vassaux, et surtout celui du prince de Satsouma, que l'empereur est obligé de laisser tous ces assassinats impunis.

Les rues sont closes toute la nuit; quelquefois on en ferme aussi les portes pendant le jour. C'est ce qui arrive à Nagasaki, par exemple, au départ d'un navire étranger. On a tellement peur que des habitants ne cherchent à s'enfuir, que les recher-

ches les plus rigoureuses sont faites sans discontinuer, même dans l'intérieur des maisons, jusqu'à ce qu'on ait perdu le vaisseau de vue. Dans ces occasions, tous les habitants sont obligés de descendre dans la rue. On fait l'appel. Si quelqu'un veut sortir de son quartier pour affaires urgentes, il doit se munir d'un laissez-passer de l'ottona.

Il ne faudrait pas croire qu'au Japon l'on peut déménager comme ici quand on a payé son propriétaire et ses impositions ; il faut bien d'autres formalités. On est obligé de s'adresser à l'ottona de la nouvelle rue où l'on désire s'établir, et de lui indiquer les motifs qu'on a pour vouloir changer de domicile. Il serait incivil, en présentant sa requête, de ne pas y joindre un plat de poisson rare. L'officier de police, avant d'accorder l'autorisation, prend l'avis des habitants de la rue, et, si le postulant passe pour un voisin incommode ou pour un malhonnête homme, il est refusé. Même dans le cas contraire, son admission est toujours subordonnée à la présentation d'un certificat de bonne conduite, signé par ses anciens voisins.

Le nouvel habitant du quartier doit commencer par donner un banquet à tout le corps dont il devient membre. Ensuite, s'il est propriétaire, il vend son ancienne maison, sauf l'acceptation de l'acquéreur par les habitants de la rue ; et ceux-ci

ne recevraient pas facilement un inconnu ou un homme de mauvaise réputation. La loi municipale met à la charge du nouvel habitant un droit d'entrée variant de huit à douze pour cent, suivant les localités et les quartiers. Cette redevance est versée dans le trésor de la rue; une partie en est attribuée aux habitants, et l'autre employée aux dépenses communes.

D'après ces obligations, que l'on juge de celles qu'il faut remplir avant de pouvoir se mettre en voyage. Certificat du propriétaire de la maison, si l'on est locataire; autre certificat du chef de la compagnie; attestation portant qu'un tel se dispose à partir pour telles affaires et pour tel laps de temps; ratification et visa de la plupart des officiers de la ville; enfin, ce sont des formalités interminables.

S'élève-t-il une rixe parmi les habitants d'une rue? Les plus proches voisins sont obligés de séparer les combattants. Si l'un des adversaires a tué l'autre, il est puni de mort, lors même qu'il l'aurait fait en cas de légitime défense; et les trois familles les plus voisines du lieu où le meurtre a été commis sont condamnées aux arrêts pour plusieurs mois.

Voici comment s'exécute cette dernière disposition de la loi. On laisse aux personnes que l'on met aux arrêts un certain temps pour faire leurs

provisions; puis on barricade toutes les portes et fenêtres donnant sur le devant. Les autres habitants du quartier ne sont pas tous non plus tenus pour innocents : les magistrats évaluent la facilité qu'ils auraient eue d'empêcher la catastrophe, et leur imposent en conséquence des corvées plus ou moins longues. Le plus sévèrement puni, c'est le chef du bataillon. La loi le rend responsable de ceux de ses administrés qui se soustrairaient aux châtiments par la fuite; et, connaissant le caractère impétueux des Japonais, elle veut que tout individu qui, dans une querelle particulière, aura mis le sabre ou le poignard à la main, soit, par cela seul, passible de la peine capitale.

V.

La justice. — Les exécutions capitales.

Tous les Japonais sont égaux devant la loi. Elle protége le petit comme le grand et s'applique avec rigueur. Les procès sont promptement jugés. Un coupable, reconnu pour tel, ne trouve aucun appui. Il est condamné et puni, sans égard à sa fortune ou à son rang; et personne ne se hasarderait à intercéder pour lui.

Lorsqu'un Japonais de distinction a mérité le dernier supplice, le suzerain immédiat du

condamné, que ce soit le siogoun ou le prince gouverneur de la province, lui fait remettre un petit sabre avec les cérémonies qui pourraient accompagner l'offre d'un présent ordinaire. Celui qui doit mourir reçoit avec beaucoup de respect la visite et l'arme fatales, dans un costume que tout gentilhomme doit avoir dans sa garde-robe, et qui n'est porté qu'à cette occasion; puis, d'une main ferme, il s'éventre devant les envoyés de son maître, et, s'il est prince régnant, à la vue de toute sa cour. A l'instant même, un soldat, un ami ou un serviteur du condamné, lui coupe la tête avec un long sabre. Cette décapitation aurait également lieu, s'il ne pouvait ou ne voulait pas exécuter sa sentence; mais l'histoire du Japon n'offre pas d'exemple d'un gentilhomme qui ait manqué de se donner la mort après sa condamnation juste ou non.

On choisit quelquefois, pour ces suicides légaux, des temples de Bouddha. Au sortir d'un dernier festin, le condamné s'arrache aux adieux de ses parents, de ses amis, et se rend au temple dans un norimono couvert d'un filet. L'extérieur du saint édifice est alors tendu de blanc. A l'intérieur, sur un fond de nattes, les prêtres étendent un linceul dont ils ornent de fleurs les quatre extrémités. Là vient s'asseoir la victime dans sa blanche robe de deuil. Elle reçoit l'arme meurtrière, et s'ouvre le

corps de deux coups de sabre croisés. S'il lui reste encore de la force, elle se coupe la gorge après, et s'attire ainsi, par ce surcroît de courage presque surhumain, une grande célébrité.

VI.

Cérémonies funèbres, mort, dernières volontés. — Regrets. — Préparatifs des funérailles. — Dernière toilette. — Convois; sépultures. — Fête commémorative des morts. — Entretien des tombes.

Dans la description de cette partie des usages, nous prendrons pour guide un ouvrage japonais en deux volumes traitant la question avec pleine autorité. Il est intitulé : *Deux cérémonies funèbres pour l'enseignement des convenances mortuaires.*

Lorsqu'une personne d'un certain rang est atteinte d'une maladie grave, et que tout espoir de rétablissement s'est évanoui, on lui enlève ses vêtements pour les remplacer par d'autres entièrement neufs. Dans ce moment suprême et solennel, les parents ou les amis qui assistent le mourant doivent s'informer discrètement de ses dernières volontés, qui sont aussitôt mises par écrit.

Cela se fait de la manière la plus recueillie et la plus imposante. Un profond silence règne dans toute la maison. Les ordres se donnent à voix basse, et un air de deuil est déjà répandu dans

l'atmosphère. L'événement fatal arrivé, lorsque le malade a cessé de vivre et de souffrir, tout prend un aspect plus lugubre encore. Les sanglots et les gémissements des parents sont le seul bruit que l'on entende. Le maintien désolé de la famille, la tristesse des serviteurs, l'aspect général des lieux, expriment avec éloquence le moment douloureux de la séparation et des larmes, et disent que la mort a enlevé à chacun une portion de sa vie dans la personne aimée. Des pleurs, des soupirs, voilà les seuls discours par lesquels la douleur s'épanche.

Ce premier orage passé, on s'occupe des préparatifs de la sépulture. Le corps, porté dans une autre pièce, est placé la tête vers le nord et le visage à l'ouest. Tout à l'entour on dresse des paravents, et l'on étend une pièce de gaze sur la figure du défunt, afin de ne pas l'empêcher de respirer et de revenir à la vie, si sa mort n'était qu'apparente et qu'il ne fût qu'en léthargie. Il est couvert de sa robe ordinaire d'apparat; mais on la place à contre-sens, la bordure inférieure à la tête et les manches aux pieds.

Quelques heures après la mort, le corps est lavé et nettoyé par celui des domestiques que le défunt préférait. On ne fait pas chauffer l'eau dont on se sert à cet effet sur le foyer ordinaire, mais sur un autre foyer établi, exprès pour cette triste cir-

constance, dans un des lieux les plus honorables et, religieusement parlant, les plus purs de la maison.

Ces préparatifs continuent par une toilette minutieuse. On coupe au mort les ongles des pieds et des mains. Tous les vêtements qu'il portait avant et pendant sa maladie sont serrés, ainsi que la couverture du lit mortuaire. Ensuite, on apporte une natte que l'on couvre d'un suaire, pièce de toile à six lés, longue de trois mètres, sur laquelle on dépose le corps. On le pare, suivant la saison, de deux ou trois vêtements de dessous et de dessus; mais en été, d'une robe de toile seulement. Si c'est une femme, on l'habille de ses plus beaux vêtements, de ses plus brillantes parures; mais les robes, pour les femmes comme pour les hommes, sont fermées le côté gauche en dessus, contrairement à ce qui a lieu pendant la vie. Les ceintures non plus que les rubans ne sont point attachés par un simple nœud, mais fortement serrés de nœuds doubles, pour indiquer qu'ils ne seront plus déliés.

Cette dernière toilette achevée, le mort est transporté sur sa natte dans la salle des repas, la tête tournée vers le sud. Là, on lui présente une table chargée de ses aliments favoris, en ayant soin que parmi les ustensiles il n'y ait rien de doré, d'argenté, ni même rien qui soit verni ou enrichi d'ornements quelconques.

On s'occupe alors des apprêts du convoi.

Quatre commissaires sont préposés à différentes fonctions. Le premier prépare tous les objets nécessaires à la cérémonie funèbre. Le second reçoit les visites de condoléance avec le principal héritier, qui garde le plus profond silence. Le troisième tient note des achats indispensables et des présents envoyés par les amis. Quant au quatrième, il est chargé de régler le compte exact des pièces d'or, d'argent et de cuivre que l'on dépense, et de s'occuper du repas pour les invités.

Les Japonais, soit à l'état de santé, soit pendant le cours d'une maladie, font connaître à leur principal héritier ou à un ami intime la manière dont ils désirent être inhumés; car il y a chez eux le simple enterrement et les funérailles par le feu.

Dans les hautes classes, on garde le corps deux fois vingt-quatre heures; dans les autres, pendant un jour seulement, et l'on n'est point obligé à porter le deuil.

Autrefois, pour les personnes de haut rang, le deuil des vassaux était de cent jours; mais comme il oblige à rester chez soi, à s'abstenir de l'usage des viandes, du poisson, de la volaille et de tout ce qui a vécu, il a, pour plusieurs raisons, été réduit à cinquante jours, et même à trente-cinq dans la ville de Nagasaki.

Lorsque tout est préparé pour le cortége, le *sosou*, c'est ainsi qu'on appelle le principal héritier, s'approche du cercueil où le mort a été déposé. Il s'adresse à lui et lui annonce qu'on va le conduire à sa dernière demeure. Tous les parents prennent solennellement congé de celui qui n'est plus qu'un corps inanimé. Alors le *sosou*, en habit de deuil, portant à la main une longue canne, et, suivant l'usage, ayant ses frères à ses côtés, comme étant leur aîné, se met en marche à la tête du cortége. Les autres parents suivent le cercueil; après eux viennent les amis, qui, parfois aussi, devancent le convoi pour aller attendre le mort au tombeau.

Toutes les femmes, l'épouse, la mère, les sœurs, sont les premières à pied du côté droit de la bière. Les femmes des amis de la famille suivent leurs maris dans des palanquins; mais les ascendants et les aînés n'assistent jamais aux funérailles des parents d'un degré inférieur.

Les corps des personnes d'un certain rang sont portés par leurs domestiques. Les porteurs, les parents et les amis sont entièrement vêtus de blanc.

Lorsqu'il s'agit d'une cérémonie importante, le convoi se compose d'un grand nombre de personnes. En tête marche le porteur des tréteaux sur lesquels on doit poser la bière; suit un autre porteur qui, selon un antique usage des temps primitifs, où l'on ne s'était pas encore avisé d'enterrer les

morts, tient une botte de paille destinée ou censée destinée à allumer le bûcher; après, viennent deux serviteurs favoris du défunt; puis le porteur de la grande oriflamme de famille où est inscrit le nom d'une divinité préférée; ensuite, des porteurs de fleurs artificielles placées au bout de grandes piques, et parmi lesquelles on distingue des nénufars blancs; enfin, c'est le tour des oriflammes sur lesquelles sont inscrites des sentences morales anciennes, et des lanternes dont on allume les bougies, même en plein jour.

A cette partie de la procession succèdent d'anciens serviteurs du défunt, chargés de vases de fleurs, les uns de nénufar, les autres de matricaire, et d'un vaste réchaud sur lequel brûle de l'encens ; le prêtre avec ses acolytes et ses suivants, et enfin le cercueil entouré des plus proches parents. Après eux viennent les parents de degrés inférieurs, auxquels se joignent encore les amis de la maison. A la suite, on aperçoit le médecin et le chirurgien, des personnes de connaissance, les norimonos des dames, et en dernier lieu les spectateurs et les curieux qui veulent suivre le convoi.

L'attitude des assistants est toujours pleine de recueillement dans ces graves circonstances, et tout en eux annonce les sentiments les plus profonds de convenance et de respect.

Le deuil des veuves est de trois ans, comme celui

des pères et des mères. Celui des parents de second degré dure treize mois; et, pour des parents plus éloignés, il est de cinq, sept ou neuf mois. On porte aussi publiquement le deuil des fonctionnaires. Celui du siogoun est obligatoire pour les grands dignitaires et les nobles; celui des gouverneurs de provinces, pour les employés et les militaires. Les élèves, de leur côté, portent le deuil de leurs professeurs. Dans toutes ces diverses relations naturelles et sociales, il consiste toujours en vêtements blancs, avec suppression rigoureuse de toute espèce d'ornements.

Comme en Chine, il y a tous les ans, au Japon, une fête pieuse de commémoration des morts, dans laquelle ces peuples célèbrent la mémoire, non-seulement des décédés récents, mais encore de leurs aïeux, par des offrandes et des sacrifices. On s'y prépare par la retraite, la prière et les abstinences, ainsi que par une purification religieuse de l'âme et du corps.

Pendant ce temps, on ne peut ni faire usage de viande ou de poisson, ni prendre aucun divertissement, ni s'abandonner à aucun plaisir; mais il est également défendu de s'exposer à quelque chagrin que ce soit, tous les sentiments violents devant être étouffés pour ne songer qu'à ses parents, aux bienfaits que l'on a reçus d'eux et à la reconnaissance qu'on leur doit.

Les familles considérables ont leur cimetière particulier. Pour les autres, il y a des lieux publics de sépulture.

Le monument funéraire s'élève au centre d'un emplacement carré qu'entourent des balustrades. On y inscrit les noms, titres et qualités et l'épitaphe du défunt. Devant le tombeau, à l'entrée de la galerie extérieure qui y conduit, sont deux lanternes et un réchaud où l'on fait incessamment brûler de l'encens. À droite et à gauche se trouvent des vases de fleurs. En dehors, et tout près aussi de la porte de la galerie, est une petite table de pierre ayant la forme d'un banc, destinée à recevoir les offrandes, et, à certaines époques, les mets que préférait la personne défunte.

Les cérémonies funèbres recommencent le centième jour et à l'anniversaire de la mort. Elles se renouvellent aussi longtemps que subsiste la famille, qui ne manque jamais de conserver avec dévotion le souvenir de ses ancêtres.

CHAPITRE V.

L'EMPEREUR ET LES VILLES IMPÉRIALES.

I.

Loi salique du Japon. — Entourage militaire de l'empereur.

Dans la dynastie des siogouns, le sceptre, tout militaire, ne passe jamais qu'aux enfants mâles. Sont-ils trop jeunes pour le porter? on désigne un régent. Le fils aîné paraît-il indigne, faible de constitution, ou d'un esprit inhabile aux affaires? l'autorité paternelle, qui est illimitée, résigne la couronne à un puîné.

Une garde d'honneur de mille hommes, relevés d'heure en heure, est établie à l'entrée du palais du siogoun. Le cérémonial de l'entourage militaire de la personne impériale est si considérable, qu'un conseiller d'État fut extrêmement scandalisé lorsqu'un directeur de la factorerie hollandaise lui raconta que le roi des Pays-Bas n'était gardé dans son palais que par deux sentinelles à cheval, et que sou-

vent même il se promenait dans les rues de la Haye, sans escorte, comme un simple particulier. L'étranger avait beau lui représenter la simplicité des mœurs de son pays, et lui assurer que Guillaume III pouvait parcourir tout son royaume seul et à pied, sans s'exposer au moindre danger : « Vous me direz tout ce qu'il vous plaira, lui répondait le fonctionnaire japonais ; je vous soutiens, moi, que c'est là une grave imprudence de la part de votre souverain. » Il ne faudrait pas conclure de là que le pouvoir soit détesté ou que les siogouns ne soient pas populaires ; mais seulement que, chez un peuple aux passions ardentes, des erreurs ou des abus d'administration pourraient leur attirer des inimitiés dangereuses.

II.

Réceptions. — La salle des Mille Nattes. — Présentation de l'ambassadeur. — Intérieur du palais. — Aspect général. — Dames du palais. — Cortége de l'empereur en voyage ; préparatifs, prévoyance.

Nous avons abandonné notre ambassadeur aux portes d'Yédo. Il est temps de le rejoindre, si nous voulons assister à son audience de réception. Installé dans son hôtel, il a déjà reçu les visites des savants et des docteurs. Le jour de l'audience publique, couvert de ses riches vêtements d'éti-

quette brodés et galonnés d'or ou d'argent, l'épée au côté, un ample manteau de soie assez semblable à celui des bonzes attaché aux épaules, l'ambassadeur se fera porter, dans sa plus somptueuse voiture, au palais impérial. Là, les présents destinés à l'empereur, au prince héréditaire, aux sénateurs et à d'autres personnes en place, auront, d'après les règles du cérémonial, précédé son arrivée, et seront rangés sur son passage dans les salons qu'il devra traverser. A cette solennité, comme à toutes les plus grandes de l'empire, les personnages de haut rang se rendent dans leur norimono d'apparat. Ils s'y font transporter de la manière la plus étrange, mais qui a quelque chose de transcendant. Pour cette circonstance, les domestiques tiennent, les bras tendus en l'air, et le plus haut qu'ils peuvent, les bâtons de la litière. Alors ils courent de toutes leurs forces, faisant des enjambées comme un cheval lancé ventre à terre. Cette course furieuse a la rapidité d'une flèche; aussi ne pourrait-elle durer longtemps et n'a-t-elle lieu que dans les fêtes publiques.

Lorsque tous les sénateurs et conseillers d'État seront assemblés, on introduira les étrangers dans la salle d'attente. Des pages à la tête rasée viendront s'asseoir près d'eux après les y avoir conduits. Peu de temps après, le gouverneur de Nagasaki et le commissaire des étrangers les introduiront dans la

vaste salle des Mille Nattes, et de là dans la salle d'audience, où il leur sera permis de saluer l'empereur à la mode orientale, comme le font les princes eux-mêmes, c'est-à-dire en se prosternant jusqu'à terre. Après cette salutation incommode, un des conseillers d'État présentera l'ambassadeur à Sa Majesté en criant : *Kapitan Olanda!* La présentation terminée, Son Excellence pourra parcourir le palais impérial, dont les salles sont soutenues du haut en bas par des colonnades dorées.

Les plafonds sont lamés d'or émaillé de figures et de paysages. La couverture extérieure, composée de tuiles d'or, jette, sous les rayons du soleil, le plus éblouissant éclat, et le trône, étincelant d'or, est enrichi de pierreries d'un prix immense. Donc, la pompeuse description de Marco Polo, accusée d'exagération, se trouve presque entièrement justifiée. La fortune personnelle de l'empereur, provenant de ses domaines, ne s'élève pas à moins de quatre ou cinq cents millions de revenu annuel, qu'il dépense pour sa maison, ses officiers et sa garde. Mais, dans ce temple de la richesse et du pouvoir, rien pour la mollesse, pour le luxe efféminé. Le visiteur n'y trouvera pas le moindre ornement, ni même aucun meuble, sauf les nattes moelleuses sur lesquelles on s'assied. Toutes les salles ont des portes à coulisses peintes à la façon du pays et tapissées de papier doré. Les boutons des portes

sont également garnis d'or, ainsi que toutes les ferrures. La grandeur des salles et de l'édifice entier, la tristesse sévère qui règne dans ce séjour, et, plus encore, le silence gardé par un si grand nombre d'hommes, tout cela semble plus imposant que la magnificence des demeures les plus somptueuses. On entend, derrière les paravents à jour, les exclamations contenues des dames et des enfants qui sont venus mystérieusement examiner les voyageurs. L'étiquette ne leur défend pas de se montrer dans le palais et dans la salle d'audience; mais, à l'abri de ces élégants paravents ou d'un rideau très-clair, leur curiosité se satisfait plus à l'aise, et rien ne s'oppose au témoignage de leur surprise non plus qu'à l'élan de leurs observations.

Il serait difficile de se figurer la splendeur des réceptions, des cérémonies. Le nombre et le luxe du personnel de cour ne peuvent non plus s'imaginer. L'empereur ne différant aucunement des nobles et des simples particuliers par le costume, il se distingue dans les fêtes, les cérémonies et les voyages, par l'apparat d'une suite nombreuse de princes, de sénateurs, de fonctionnaires et de toutes les personnes que leur emploi appelle auprès de lui. Pour compléter le cortége, lorsqu'il s'agit d'une absence d'une ou de plusieurs journées, outre les officiers et les valets de surcroît, il s'y trouve même des bourreaux pour les cas d'exécutions sponta-

nées, des cercueils avec leurs porteurs pour celui de mort imprévue; car rien n'échappe au génie précautionneux des ordonnateurs impériaux. Cette suite se grossit encore de troupes de vieillards des deux sexes et de mendiants, sans doute afin que tous les ordres sociaux soient représentés dans cette population ambulante.

Il est aisé de comprendre la complication des préparatifs d'un voyage dans de telles conditions. Longtemps à l'avance, on fait construire des maisons sur la route et envoyer des provisions à tous les relais. L'empereur et chacun des princes de sa suite doivent avoir leur état-major et leurs plus proches fonctionnaires logés à proximité pour se rendre exactement à leur emploi. Le gouverneur d'Yédo et quelques sénateurs ont la garde du palais, ou plutôt de la citadelle, dont un des princes les plus puissants a la surveillance.

La veille du départ de Sa Majesté Japonaise, des corps de troupes en grande tenue stationnent le long du chemin à parcourir, à moins d'une demi-heure de marche l'un de l'autre. Les ordres les plus précis sont expédiés dans tout le pays pour surveiller les incendies, empêcher les attroupements et prévenir tous les accidents capables de troubler le voyage.

III.

Les villes impériales. — Miako. — Yédo et le palais de l'empereur. — Nagasaki. — Detsima, l'île artificielle. — Oosaka.

On appelle villes impériales celles qui, soustraites au régime de la féodalité, relèvent directement de l'empereur. De ces cinq villes, deux, Miako et Yédo, sont considérées comme les capitales de l'empire.

Miako est, des deux capitales, la plus ancienne. Située dans une vallée de près de huit kilomètres de longueur sur quatre de largeur, la nature y a répandu tous ses bienfaits. Le climat, l'air, l'eau, la végétation, tout cela y rend la vie délicieuse. Cette antique cité est la première de l'empire dans l'ordre légitime, la deuxième dans l'ordre usuel. Plusieurs rivières la traversent ou l'avoisinent, et se répandent au milieu d'un charmant pays et de verdoyantes collines.

En total, la population de Miako se compose de 486 000 laïques et de 52 000 prêtres, sans y comprendre la cour fort nombreuse du mikado, dont nous parlerons plus loin.

Yédo est située sous le 35° 32′ de latitude septentrionale, au centre d'une vaste plaine, dans le fond d'un golfe qui produit abondamment du poisson,

des crabes et des coquillages, mais qui manque de profondeur, en sorte que les grands navires ne peuvent pas arriver devant la ville. On les décharge donc à une ou deux lieues de distance.

Il est difficile de préciser l'étendue de cette capitale; mais les Japonais n'exagèrent probablement pas en disant qu'il faudrait marcher pendant vingt et une heures pour en faire le tour, ce qui lui donnerait vingt et une lieues de circonférence, fait très-admissible, vu le peu d'élévation des maisons. La multitude qui circule incessamment dans les rues dépasse tout ce qu'on pourrait imaginer. Le bruit qu'y fait cette population remuante est assourdissant. Vue de la mer, la ville se déroule en demi-cercle. Elle n'a ni murs ni remparts. Elle est coupée d'un grand nombre de canaux à parapets élevés et plantés d'arbres. Ceci n'a pas été fait précisément pour la défense de la cité, mais plutôt pour diminuer le danger des incendies. La grande rivière qui traverse Yédo y entre par l'ouest et va se jeter dans le port. Un bras assez considérable de ce fleuve serpente autour du château impérial et s'écoule également dans le golfe par cinq embouchures sur lesquelles on a bâti des ponts. La quantité d'employés et de personnes attachées au service des princes contribue à l'animation et à la prodigieuse population d'Yédo, s'élevant à 1 800 000 habitants.

Cette capitale est moins régulièrement bâtie que les autres villes japonaises, et surtout que Miako; car elle ne s'est agrandie que successivement et à d'assez longs intervalles. Dans certains quartiers, reconstruits à neuf depuis les incendies qui dévorent souvent des centaines d'habitations, les rues se croisent par angles droits. Dès lors, les propriétaires incendiés peuvent relever leurs maisons dans les espaces libres, à la seule condition d'observer l'alignement. Comme dans les autres localités de l'empire, toutes les maisons à Yédo sont petites et basses; mais on y compte un grand nombre de superbes palais.

Celui de l'empereur offre, du dehors, un coup d'œil véritablement féerique. Il fait partie du *château*, gigantesque sérail de cinq lieues de circonférence, entouré de fossés et situé en haut de la ville. C'est dans la partie intérieure de cette résidence que se trouvent, non-seulement les palais du siogoun et du prince héréditaire, mais tous ceux des conseillers d'État, des princes gouverneurs et de leurs familles. Celui de l'autocrate, le Fonmatz, situé sur une éminence, domine tous les édifices environnants. Il est surmonté d'une tour carrée à plusieurs étages, et d'un blanc éclatant. Les toits en sont aussi très-élégants, et couronnés de dragons dorés. Derrière s'étendent de beaux et vastes jardins, des vergers et des bosquets. Rien ne

manque à ce luxe de haut goût oriental et civilisé.

Sur la côte occidentale de la grande île de Kiousiou, s'élève Nagasaki. Il s'y fait un commerce animé. Les habitants sont fort industrieux. Cette ville, unique lien entre le Japon et l'étranger, voit constamment arriver des négociants, des savants et des curieux de tous les points de l'empire.

Au fond de la baie spacieuse et remplie de vaisseaux qui lui sert de port, on remarque une petite île en forme d'éventail. Entourée d'un mur de basalte, elle communique avec la ville par un pont toujours gardé. Sa largeur est de plus de 70 mètres, et sa longueur moyenne de 185 mètres. Sur cet espace étroit, se pressent les maisons, les magasins, les bâtiments de service des employés hollandais. Une rue qui traverse l'île dans sa longueur, un jardin botanique, la petite place du Drapeau, c'est là toute leur promenade. Sous aucun prétexte, ils ne peuvent entrer dans la ville, à moins d'y être appelés par un ordre exprès du gouvernement. Même à Detsima, nul Japonais ne peut leur parler, s'il n'est accompagné d'un agent de police.

Detsima ne doit rien à la nature. C'est une île artificielle que l'empereur Iyémits fit construire à ses frais, en 1635, pour y loger les Portugais, dont on commençait à se défier. Leur expulsion cepen-

dant n'avait pas encore été résolue. Là, ces remuants étrangers se trouvaient réunis sous les yeux d'un gouverneur fidèle, et rien n'était plus facile que de les surveiller. Plus tard, quand ils furent convaincus d'avoir, du fond de la baie de Nagasaki, fomenté la guerre civile, on les chassa de ce dernier refuge, et les Hollandais durent prendre leur place. Ces derniers avaient occupé jusque-là l'île de Firato, et d'un misérable village pêcheur ils avaient fait une ville élégante, où de belles maisons dans le goût européen dénotaient l'aisance de leurs habitants. Mais un jour arriva l'ordre au directeur hollandais de faire démolir tous ces bâtiments avant le coucher du soleil. Ils portaient sur leurs pignons la date de leur construction d'après l'ère chrétienne; et l'empereur, l'ayant appris, avait ordonné cette mesure rigoureuse en haine de la religion qu'il venait de proscrire. C'est à partir de ce jour que les Hollandais furent relégués à Detsima.

Lorsque les architectes s'étaient enquis auprès de l'empereur de la forme qu'il fallait donner à cette île, Iyémits, pour toute réponse, leur avait montré son éventail. Au Japon, ce gracieux jouet fait pour ainsi dire partie intégrante du costume. Dans la main des femmes, des prêtres, des soldats, des laboureurs et des marchands, comme dans celle des empereurs, on le voit changeant de cou-

leur et de forme, selon le rang de celui qui le porte. En donnant le sien pour modèle de la résidence des étrangers, il ne serait pas étonnant que l'autocrate eût eu l'intention d'établir qu'il ne leur accordait pas un domaine indépendant, mais seulement un asile temporaire. C'est encore pour mettre ce point à l'abri de toute équivoque, et non par des motifs d'avarice qui seraient opposés à son caractère, que le gouvernement exige un loyer de l'île des Facteurs. Il est si irrévocablement dans ses principes de ne pas souffrir que des étrangers, morts ou vivants, possèdent un pouce de terre japonaise que, pendant longtemps, les Hollandais n'eurent, dans cet exil volontaire, que la mer pour sépulture. Ce n'est qu'à force de supplications qu'ils ont fini par obtenir un petit cimetière pour lequel, toujours dans la même intention de maintenir le droit de propriété, on leur fait payer une redevance annuelle très-minime.

Oosaka dépend, comme Nagasaki, de l'administration de l'empereur civil. L'empereur ecclésiastique possède Miako et ses dépendances. Oosaka a deux gouverneurs qui se relèvent et résident alternativement dans leur ville et à la cour. Sa situation, sur le bord de la mer et en même temps au centre de l'empire, en a fait une des places les plus commerçantes du Japon. Tout y abonde et à très-bon marché, denrées et marchandises de toutes

sortes. La rivière Yédogaoua traverse la ville dans toute sa longueur, et y circule au moyen de canaux dont l'extension favorise le commerce. Des ponts élégants, en bois de cèdre, servent à la circulation. Quelques-uns de ces ponts ont jusqu'à cinquante ou soixante brasses de parcours.

Comme Paris, Oosaka reçoit une foule de visiteurs plus ou moins sédentaires. Beaucoup d'entre les plus riches s'y fixent définitivement. L'attrait des plaisirs les y retient. Les arts, le luxe, tout y excite le mouvement et la dépense. La ville est magnifiquement défendue par une citadelle bâtie à l'une de ses extrémités, et dont l'étendue peut être d'un mille carré. Elle compte plus de 800 000 habitants. Deux préfets ou gouverneurs municipaux, parfaitement indépendants des deux chefs politiques, l'administrent alternativement pendant trois années, après lesquelles chacun d'eux va rendre compte de sa gestion à l'empereur.

CHAPITRE VI.

LA RELIGION ET LES PRÊTRES.

I.

Le pape ou mikado. — Son revenu. — Respects qui lui sont rendus. — Sa vaisselle, ses vêtements. — Ses femmes, sa cour. — Son souper. — Costumes du mikado. — Ses prêtres. — Les hommes du ciel.

Le pape, que les Japonais nomment leur *mikado*, habite, vers le nord de Miako, un quartier complétement séparé du reste de la ville par des remparts et des fossés. Dans ce même quartier est un grand palais en briques où le siogoun, empereur temporel, séjourne quand il vient visiter le descendant des anciens monarques, l'empereur spirituel. Sous prétexte de veiller à sa conservation, le siogoun entretient constamment autour de son palais, édifice d'une immense étendue, formant à lui seul un quartier, entouré de murailles, de larges fossés et contenant douze rues, une forte garnison chargée de le garder. Mais, d'un autre côté, si la politique

s'oppose à ce qu'il laisse au souverain pontife d'autres domaines, le siogoun se croit, par compensation, obligé de fournir magnifiquement à sa subsistance, et lui abandonne le revenu de la vaste et riche cité de Miako avec ses dépendances. Une forte somme est encore tirée de son trésor impérial pour les besoins de ce pape et ceux de sa cour; et il possède exclusivement le droit de vendre ou de consacrer les titres d'honneur, fût-ce à l'empereur lui-même, ce qui constitue pour lui une autre source très-considérable de revenu.

Rien n'est comparable aux respects qui lui sont rendus. C'est véritablement un culte, et ce descendant des dieux et des demi-dieux est traité comme un être supérieur à la nature humaine. Il se respecte lui-même tout autant, et croirait profaner sa sainteté s'il touchait seulement la terre de ses pieds; car « le soleil n'est pas digne de luire sur sa tête. » Il est donc, comme le pape aux grandes cérémonies religieuses de notre capitale catholique, porté dans une chaise sur les épaules des serviteurs. Ses cheveux, sa barbe et ses ongles, coupés pendant son sommeil vrai ou simulé, sont soigneusement conservés pour en faire des reliques. Comme les anciens empereurs du Mexique, avec lequel le Japon a souvent de l'analogie dans les mœurs et les usages, le mikado ne voit paraître sur sa table que de la vaisselle entièrement neuve.

Cette vaisselle est régulièrement brisée après chaque repas. C'est une manière de faire aller le commerce. Elle a pour autre avantage de flatter sa sainte vanité, et de consolider le respect de son pieux entourage. Malheur à qui, après ses lèvres divines, oserait poser les siennes sûr quelque verre ou quelque tasse, toucher à une assiette, à un plat! La bouche et la gorge du téméraire s'enfleraient bientôt douloureusement, et la mort l'atteindrait peut-être. Telle est du moins la croyance. Il en est de même pour les vêtements du dieu ; celui qui tenterait de les porter sans sa permission expresse serait puni de son sacrilége par une paralysie soudaine ou tout au moins par une bonne enflure.

Douze concubines de premier ordre et une femme légitime sont le contingent conjugal de ce roi des prêtres. Le nombre des concubines de second ordre est illimité. La magnificence de sa cour va jusqu'à la profusion. Chaque jour on fait préparer un somptueux souper dans douze appartements du palais; et, lorsqu'il a désigné celui des douze dans lequel il veut prendre son repas, alors tout ce luxe de mets délicats et recherchés est aussitôt réuni sur la même table pour lui être servi. Le festin a lieu au son d'une musique à grand orchestre, qui ne nous paraîtrait que bruyante, mais que les Japonais trouvent harmonieuse. Lui-même choisit son héritier parmi ses

fils légitimes, et la mère partage avec lui les honneurs du trône, comme font les sultanes dans les États mahométans.

Aussitôt que le suprême pontificat est devenu vacant par la mort du mikado, la cour pontificale y élève son héritier; et, chez ces monarques en tutelle, qui se croient toujours les maîtres de l'empire, la loi salique n'existe pas. Le défaut d'âge, la différence de sexe, ne constituent aucunement l'incapacité. Aussi l'on voit souvent des femmes et des enfants figurer dans l'histoire parmi les souverains spirituels du Japon. Cette législation vient de la célèbre Zingou. Quelquefois aussi la veuve du souverain pontife, se trouvant assez proche parente, peut, à défaut d'héritiers directs, recevoir la couronne.

Les cérémonies du mariage du mikado, celles qui suivent l'heureuse délivrance de son épouse, le choix des nourrices, sont des fêtes dont la splendeur surpasse l'imagination. Par contre, l'habillement du monarque céleste est extrêmement simple; sur une tunique de soie noire, une robe de laine rouge, et, par-dessus, une simarre de crêpe de soie d'une grande finesse, composent son costume. Sa coiffure a la forme conique de celle du Grand-Lama. Elle est garnie de fanons semblables à ceux que l'on voit à la mitre des évêques et à la tiare des papes romains.

A Miako, comme à Rome, chacune des classes

de seigneurs ecclésiastiques porte un costume à part. Leur mise est simple, et les deux sabres, marques de la noblesse, brillent à leur ceinture. Des sandales, les cheveux rasés sur le devant de la tête, tout cela forme un ensemble, non pas absolument gracieux, mais distingué. Dans les grandes cérémonies seulement, ils ont des manteaux à queue d'une immense largeur.

L'habillement des dames de la cour du mikado ne ressemble pas à celui des autres femmes de qualité. Leurs robes, semblables à peu près à nos robes de chambre, sont aussi très-larges, ornées et découpées avec goût. Elles sont à grands ramages, d'une étoffe et d'un dessin des plus recherchés. Ces dames ont encore en dessous une autre robe, ordinairement à carreaux, et entre les deux elles portent une tunique. Leurs cheveux, relevés à peu près à la Médicis ou à la Marie Stuart, sont horizontalement traversés, d'un bout à l'autre de la coiffure, par deux, trois ou quatre longues épingles d'or, suivant le rang. Aux pieds, elles ont de petites sandales à la grecque; au cou, un simple collier de corail. Quant aux suivantes, leur mise est rigoureusement sévère et ne comporte aucun bijou.

Tous les prêtres de la cour du mikado sontd'aussi bonne noblesse que lui. Ils possèdent des terres où ils se retirent une partie de l'année. Ils forment plusieurs classes. Le siogoun, à qui appartient le

titre de premier officier de la cour ecclésiastique, fait partie de la première, peu nombreuse. Cette classe partage seule, avec le mikado, le privilége de l'apothéose. A ce titre, l'empereur temporel a droit, après sa mort, aux honneurs divins. Les autres suivent un ordre hiérarchique avec des fonctions et des qualifications très-variées. Mais la distinction générale appartenant à tous ces dignitaires est le titre pompeux d'*Hommes du Ciel.*

II.

Religion des sintos ou culte des aïeux. — Le bouddhisme. — L'être suprême Kami.

Jusqu'à l'an 63 après Jésus-Christ, les habitants des îles japonaises ne connaissaient que les *sintos*, c'est-à-dire les aïeux, héros divinisés, auxquels ils rendaient un culte traditionnel. Cette religion indigène, fort simple dans ses rites, peut être considérée à la fois comme un paganisme et comme un pur déisme; car un Dieu suprême réside au ciel; il prescrit la pureté de l'âme, les vertus naturelles et religieuses, ainsi que l'obéissance aux lois du pays. Les temples érigés à ce dieu attestent encore la simplicité des mœurs antiques. Ils sont fort éloignés de la grandeur et de la magnificence de ceux de Bouddha. Le cuivre et la tuile sont jugés trop pré-

cieux pour en former les toits, qui ne peuvent être composés que de joncs. Ces édifices, petits, mais entretenus avec soin, ne renferment aucune image; mais il s'y trouve toujours un grand miroir. C'est le symbole de la lucidité de l'Être Suprême, dont les regards, pénétrant jusqu'au fond du cœur humain, découvrent le mal dans ce siége présumé de nos sentiments, comme nous apercevons les taches de notre visage dans le verre étamé.

Les prêtres des sintos ne sont pas tonsurés. Ils n'ont aucun costume qui les distingue des laïques. Les seuls signes caractéristiques de leur ministère sont leurs deux sabres, et, dans les grandes occasions, des robes plus longues et des bonnets plus élevés, dont la dimension augmente en raison de leur grade. Le mariage ne leur est point défendu.

Le sanctuaire le plus ancien et le plus vénéré du culte des sintos se trouve dans la province d'Isé. On prend tous les soins possibles pour le préserver des injures du temps. Si tout bon mahométan doit aller à la Mecque une fois dans sa vie, tout dévot sintoïste se propose de voir le temple d'Isé avant sa mort.

Les fêtes de cette religion primitive sont très-enfantines. Il y a d'abord le *Jour de l'an*, qui tombe ordinairement en février; car les Japonais comptent par années lunaires; leur mois est alter-

nativement de vingt-neuf et de trente jours; chaque trente-troisième mois est bissextile, et on l'ajoute à ceux de l'année courante. Viennent ensuite la *Fête des Poupées*, établie en l'honneur des jeunes filles; celle *des Drapeaux*, consacrée aux jeunes garçons pour l'inauguration de leurs premiers pas dans l'étude du maniement des armes; la *Fête du Miroir*, pendant laquelle ce symbole de l'omniscience divine est porté processionnellement et avec pompe dans les rues.

Avant de se mettre en voyage, les Japonais ne manquent pas d'aller faire leur prière dans le temple des sintos; et, pieuse politesse, à l'époque probable du départ des vaisseaux hollandais de Batavia pour le Japon, les interprètes attachés à la factorerie de Detsima accomplissent aussi cette formalité, afin de faire descendre la protection de leur dieu sur les navigateurs leurs alliés.

La cérémonie du baptême a lieu dans l'enceinte des temples. Les parents du nouveau-né sont admis à proposer trois noms, et le prêtre consacrant en choisit un; mais il n'est que provisoire et peut être changé jusqu'à trois fois : dans l'enfance, dans l'adolescence et dans l'âge viril.

Il y a trois jours par mois destinés aux visites de cérémonie qui sont comprises dans les devoirs religieux.

L'abstinence des viandes, assez générale au

Japon, n'est point cependant une prescription dogmatique du culte des sintos, comme plusieurs auteurs l'ont pensé. Cette coutume doit plutôt être attribuée à la rareté du bétail, résultat naturel de la constitution topographique; et la restriction religieuse apportée à la consommation de la viande de boucherie paraît n'être qu'une mesure de précaution prise dans l'intérêt de l'agriculture et pour empêcher l'extinction des bêtes de somme. Le sol du Japon étant déjà trop étroit pour nourrir sa population compacte, il serait d'une mauvaise économie d'y laisser subsister des pâturages, tandis que la volaille et le gibier suffisent aux besoihs des habitants. Quant à ces derniers aliments, les Japonais peuvent en faire usage en tout temps, sans aucun scrupule; et lorsqu'il arrive que les Hollandais établis à Detsima reçoivent des bestiaux, les notables de Nagasaki ne se font pas prier pour en partager les meilleurs morceaux avec eux.

Il n'y a pas non plus de réserve faite pour le porc, qui, du reste, ne se trouve que dans les environs de cette ville; mais, si les Japonais mangent volontiers la chair de cet animal, ils répugnent à le tuer. Cet emploi, considéré comme vil, est exercé par les corroyeurs, parce qu'ils font partie d'une caste à laquelle sont dévolues toutes les fonctions ignominieuses, entre autres celles de bourreau.

Le bouddhisme, cette religion originaire de l'In-

dostan et qui est devenue dominante à l'île de Ceylan, dans tous les pays de l'extrême Inde, au Thibet et même dans le vaste empire chinois, a également été embrassée par la majorité de la population des îles japonaises. Ses adhérents s'y sont divisés en une infinité de sectes. Bouddha possède au Japon un grand nombre d'autels et de temples remplis d'images auxquelles les croyants attribuent toutes sortes de miracles. Néanmoins, ce culte indien, transporté au Japon par les Coréens, qui l'avaient eux-mêmes reçu des Chinois, n'a pas détrôné chez un seul des habitants de ce pays l'antique religion de leurs pères. Tous les Japonais sont restés fidèles au culte des sintos; même ceux (et c'est, comme nous l'avons dit, le plus grand nombre) qui sont affiliés à l'une des sectes du bouddhisme.

Diabolo Ecclesiam Christi imitante! disait saint François-Xavier, le courageux missionnaire, dans son indignation contre les cultes détestés des faux dieux. En effet, le célibat des prêtres, les sacrements et jusqu'à la confession, le jeûne, les pèlerinages, les vœux, la prédication, l'adoration des reliques et des saints, le purgatoire, le culte des images, et enfin toutes les pratiques du bouddhisme sont tellement empreintes de la couleur catholique, que, si la grande religion indienne n'existait pas depuis près de 600 ans avant Jésus-Christ, on pourrait la croire une traduction orientale de la foi romaine.

Les fidèles du culte de Bouddha sont appelés aux prières du matin, de midi et du soir, par le roulement d'immenses tambours, dont le bruit se répand du temple aux environs. Ce roulement est précédé de coups vigoureux et lents, se succédant à intervalles qui deviennent graduellement plus courts, et il expire en coups forts et isolés comme les premiers.

Le nom de *kami* (seigneur) s'écrit en caractères différents, selon que les Japonais le donnent à leurs chefs ou à l'Être Suprême qu'ils se représentent comme le créateur et le conservateur de l'univers. Telle est la raison qui a fait supposer à plusieurs auteurs que ces insulaires ne reconnaissaient véritablement pas de Dieu. Il en est du mot *kami* au Japon comme du mot *lord* en Angleterre. Lorsque l'un et l'autre s'adressent à la Divinité, verbalement ou par écrit, *lord* et *kami* s'emploient en qualité de nom et d'une manière absolue : *the Lord*, le Seigneur. Au contraire, ils prennent le caractère d'un titre et sont toujours accompagnés d'un nom propre, quand ils servent à désigner les personnes auxquelles ce titre appartient : *lord* Brougham; *Fidsen no kami*, le seigneur de Fidsen.

III.

Les religieuses mendiantes. — Les temples.

Au passage de la montagne de Fakone, le voyageur trouve immanquablement sur son chemin des religieuses mendiantes, toujours jeunes et souvent jolies. Elles s'attachent aux norimonos en sollicitant quelque aumône; mais, si l'on cède promptement à leur prière, elles ne jugent pas pour cela leur mission achevée, et suivent longtemps encore les voitures. Ce sont les filles des prêtres des montagnes. Leur tenue est décente, leur mise propre et leur ton honnête. Nous nous abstiendrons de prononcer sur la question délicate des mœurs de ces religieuses : nous dirons seulement qu'attachées à un temple voisin, la règle de l'ordre leur impose le devoir de pourvoir à tous les besoins des saints bonzes chargés de le desservir; et, comme il n'y a nulle part de mendiants au Japon et presque pas, d'ailleurs, de ces indigents misérables dont l'aspect inspire autant de dégoût que de pitié, ces jeunes filles, pour exercer cette mendicité pieuse, sont tolérées moyennant un tribut annuel qu'il faut payer aux prêtres du grand temple d'Isé.

Les temples du Japon sont vastes et d'une grande

magnificence. Les statues des dieux sont colossales. Le culte est splendide, et le dogme ne défend pas la recherche assez fréquente de l'immortalité sur la terre.

CHAPITRE VII.

LES FEMMES ET LE MARIAGE.

I.

Importance sociale et condition des femmes au Japon. — Leur responsabilité. — Leur courage. — Les demoiselles d'honneur. — La visite annuelle. — Goût des Japonaises pour la lecture; le roman moral.

Contrairement à la coutume de tout l'Orient, les femmes ont, au Japon, une véritable importance sociale. Cette assertion est suffisamment confirmée par leur admission héréditaire au trône des mikados, le rang honorifique le plus élevé. On verra plus loin, quand nous parlerons des historiens du Japon, dans l'héroïne Zingou, un échantillon de leur aptitude politique et gouvernementale, comme l'histoire en fournit un grand nombre dans les annales impériales. Les Japonais donc n'ont qu'une femme légitime, et ne la tiennent point enfermée, comme le font les Chinois et le plus grand nombre des autres peuples de l'Asie. Mais cette importance

sociale a quelquefois de rigoureuses compensations. Ainsi, ce qui ne conviendrait certès pas à la plupart de nos dames françaises, une femme est ici responsable de son mari. A-t-il des dettes? Lui plaît-il de passer le Quiévrain japonais? Madame ira visiter le Clichy oriental, rigoureux *ergastulum* de cette Rome pacifique! A-t-il commis un délit ou un crime? Mérite-t-il la mort? S'est-il soustrait par la fuite ou par la séquestration aux poursuites de la justice? Son associé conjugal doit donner satisfaction à la société outragée et subir la peine du jugement, fût-ce l'exécution capitale.

Pendant les persécutions religieuses, plusieurs ont souffert courageusement le martyre pour leurs maris et montré une énergie qui repoussait avec mépris tout adoucissement et tout signe de pitié.

Parmi nos sociétés les plus civilisées il n'y en a pas où les femmes soient entourées de plus de respect et de considération. Qu'un prince, et il y en a beaucoup, ou qu'un seigneur de la cour se marie, il se livre, pour cette circonstance, à des profusions immenses, fait bâtir pour sa nouvelle épouse des palais, lui constitue un train de maison conforme à sa qualité et à sa fortune, lui donne au moins cent, quelquefois deux cents femmes de suite, lesquelles ne peuvent avoir aucun rapport avec les personnes du dehors. Les demoiselles d'honneur sont divisées par *bataillons* de seize au moins, ayant

chacun une dame de service pour le gouverner. La couleur des vêtements sert à distinguer ces différents corps féminins. L'un aura la robe rouge avec des rubans verts ; l'autre, la robe verte avec des rubans rouges. Toutes sont personnes de rang et de fortune, d'une éducation recherchée, de manières nobles et distinguées. Leurs parents les engagent ainsi pour quinze ou vingt ans, et même pour la vie ; mais, quand elles sont en âge de se marier, leur maître, si elles le désirent, les unit à quelque gentilhomme de sa suite, chacune selon sa condition.

Lorsque les grandes dames vont, ce qui a lieu une fois l'an, faire à leurs parents la visite solennelle, c'est avec un appareil, une pompe extraordinaires. Quarante ou cinquante dames d'honneur, portées dans de magnifiques palanquins semblables à nos anciennes litières, mais beaucoup plus riches et mieux ornés, forment le cortége. Ce n'est qu'or et peintures exquises, au dedans comme au dehors, et les femmes de chambre vont à pied le long des voitures, d'un air grave, sérieux et modeste.

Les femmes japonaises, différant en cela des Chinoises, aiment beaucoup la lecture. Aussi leur bibliothèque se compose-t-elle d'un assez grand nombre de volumes dont fait invariablement partie une espèce de roman historique dans lequel est racontée la fin déplorable de Nisiono-

Kisaki, épouse d'un mikado des temps anciens. Cette princesse avait été convaincue d'adultère. C'est, à ce qu'il paraît, une suivante de cette malheureuse qui a écrit le récit plus ou moins poétisé de ses aventures; et les maris ne cessent de le faire réimprimer de siècle en siècle pour l'instruction et l'édification de leurs épouses.

Un autre ouvrage regardé également comme indispensable aux dames, est intitulé : *Kouréi-kési-Foukouro.* Des trois mots dont ce titre se compose, Kouréi signifie *mariage*, Kési, *semence de pavot*, et Foukouro, *sac.* Le pavot, d'où, comme chacun sait, on extrait de l'opium, est pris ici comme signe de fécondité, tant à cause de la quantité du grain qui se trouve dans ce narcotique que des propriétés spéciales de son essence. Ainsi donc, la suscription de ce livre peut se traduire de cette manière : *Mariage et Fécondité.*

II.

Vêtements des femmes japonaises.

On ne peut rien se figurer de plus riche que le costume des dames japonaises. Leur coïffure est négligée, à la vérité, mais elle n'est pas néanmoins dépourvue de coquetterie. La réputation du luxe

oriental n'a rien d'exagéré en ce qui concerne le Japon. Si les hommes sont vêtus, comme en Chine et en Perse, comme dans l'Inde, de tissus d'or et de soie, les femmes ne le leur cèdent en aucune manière, et leur élégance vaporeuse de crêpe, de mousseline et de broderie, s'accorde avec l'éclat sévère du costume masculin. Les robes d'été sont très-légères; celles d'hiver sont chaudement garnies d'ouate de soie ou de coton.

C'est, comme on le sait, par le grand nombre de robes que se distinguent le goût et la richesse. Ce nombre peut aller à cinq, dix, et même vingt. Le voyageur n'en sera pas surpris lorsque, les touchant, il verra qu'il ne lui serait pas impossible d'en mettre deux ou trois dans sa poche; car toutes ces robes ensemble peuvent peser quatre ou cinq livres. Nos tulles de soie, nos plus fines mousselines des Indes, nos gazes les plus légères ne peuvent donner qu'une faible idée de l'aérien presque insaisissable des robes de cérémonie des grandes dames du Japon. Celle de dessous tient lieu du vêtement indispensable chez nous; seulement elle est unie de couleur, blanche ou bleue. Le seul moyen d'attacher les robes est une ceinture fort large et assez longue pour faire au moins deux fois le tour du corps. On la noue avec deux boucles et deux bouts flottants. Ce nœud doit être très-grand. Les jeunes filles le portent derrière la taille, et les femmes mariées sur

le devant. Les hommes, qui ont aussi la ceinture, y mettent différents objets: leur sabre (tous les Japonais en ont un, les grands personnages en ont deux), leur éventail, leur pipe, leur sac à tabac et leur boîte à médicaments. Les robes des hommes et des femmes sont très-échancrées de la poitrine, et, pour les uns et les autres, le cou reste nu sans cravate ni fichu.

Puisque nous avons parlé de pipe, il ne sera peut-être pas inutile d'ajouter que les dames aussi en font usage; car, depuis l'arrivée des Portugais, cette habitude s'est introduite, et les Japonais cultivent maintenant la nicotiane, dont on fait le tabac ordinaire. Ils lui ont conservé le nom de *tabacco*. Les pipes sont, comme en Chine, excessivement petites.

Les manches de la robe sont fort larges, et, pour les jeunes filles, d'une telle longueur, qu'elles vont presque jusqu'à terre. Mais les Japonais, à leur tour, si quelquefois nous rions d'eux, riraient bien de nous s'ils nous voyaient passer notre temps à l'arrangement minutieux de notre grande toilette. Nous avons ici, pour les dames, les robes ajustées, serrées, ne faisant pas un pli sur le corset bien tendu, et soigneusement lacées, tout cela au moyen d'œillets imperceptibles, d'agrafes non moins microscopiques et d'épingles meurtrières. Le pied, la main sont aussi emprisonnés, grâce au ferret, aux

œillets et aux boutons. Pour la coiffure, c'est le même embarras d'épingles et de cordons. Les messieurs sont-ils plus heureux? Ne leur faut-il pas un nœud gracieusement tourné pour le col ou la cravate? Ne s'y ajoute-t-il pas des épingles, comme s'ils voulaient porter les armes du sexe féminin? Leurs habits ne doivent-ils pas être collants? Et la maison Longueville n'est-elle pas appelée à modeler leur corps dans la batiste?

Si une dame japonaise met vingt robes à la fois, elle peut, depuis la première jusqu'à la dernière, les entrer toutes d'un seul coup. Cela ne revient-il pas à être bien moins embarrassant et bien plus simple que la multitude de petits affiquets empesés et crinolinés de nos dames d'Europe? Et, pour les hommes qui ne portent qu'une robe ou deux avec la tunique, n'est-ce pas plus tôt fait que de passer l'une après l'autre ces parties du vêtement qui doivent faire un tout? Ainsi donc, les Japonais, pendant le seul temps de le dire, s'habillent et se déshabillent aussitôt. Ils dénouent leur ceinture, laissent tomber leurs manches, la robe de même, et tout est dit.

Les femmes japonaises portent, nous l'avons dit, une large ceinture. Ce complément de leur costume n'est ni moins riche ni moins orné que le reste. Ce sont des broderies d'or ou d'argent, des perles ou des pierreries. Au lieu de pendants

d'oreilles ou de boutons, elles ont ce qu'on appelle des *créoles* en perles des plus recherchées et garnies d'un travail délicat. Le caraco ou plutôt le paletot féminin n'est pas inconnu dans ce pays. Il trouve sa place entre les différentes robes et suivant la température. Mais c'est principalement au par-dessus ou à la dernière robe, la plus longue, formant une queue de quelques pieds, que se reconnaît le rang de la personne qui la porte.

Riche ou pauvre, homme ou femme, chacun a son éventail plus ou moins brillant et façonné. Les femmes de tout rang vont la tête nue, dehors comme à la maison. Elles ont cependant pour l'hiver, dans les grands froids, une coiffure gracieuse et originale, qui consiste en une sorte de bonnet en ouate de soie blanche, couvrant le devant de la tête, relevé sur les côtés et s'attachant sous le menton.

Les hommes vont aussi tête nue; et, pour se garantir les uns et les autres des brûlants rayons du soleil, tous ont recours au parasol. S'agit-il d'un personnage de haut rang, ce sont des pages qui en couvrent sa noble tête. Celui des dames a la forme singulière d'un parapluie à moitié fermé, dans lequel la personne entre ainsi que dans un entonnoir renversé. Pourvu d'une certaine flexibilité, il s'y trouve à la hauteur des yeux comme une petite fenêtre garnie d'un tissu léger laissant pé-

nétrer l'air et le jour. L'Européen, s'il ne voit qu'en dessin cette figure étrange d'une femme couverte d'un éteignoir, dont un page ou un valet dirige le gouvernail, ne sera certainement pas maître d'éprouver une bonne et sincère envie de rire; mais, au contraire, dans un pays où ces usages sont en vigueur et où ils se pratiquent, comme tant d'autres qui pourraient nous sembler ridicules, avec un sérieux imposant; dans l'ensemble, dis-je, presque hàrmonieux à force d'être homogène, d'une civilisation dont tout révèle l'ancienneté par le poli, il regardera surpris, mais non scandalisé, marcher cet autre monde sans pouvoir dire au juste s'il a tort ou raison d'être ainsi.

III.

Femmes mariées et jeunes filles du Japon. — Femmes libres. — Répudiation, adultère; histoire de la princesse de Firato. — La femme répudiée.

Dans les rues et les maisons du Japon, l'étranger, à part les dents noires et le nœud des ceintures, distinguera facilement, au fard, les jeunes filles des femmes mariées; car ces dernières en font un usage excessif et se rougissent surtout les lèvres, qui, lorsque la couche est un peu forte, prennent une teinte violette : c'est, à leurs yeux,

une grande beauté. Ce rouge est extrait de la fleur du carthame vulgaire.

On trouve au Japon, relativement aux mœurs, une facilité saint-simonienne que l'on peut dire presque inhérente à toutes les vieilles civilisations. Ainsi, par exemple, chez nous, les unions illégitimes ont pris il y a trente ans à peine une extension inattendue. Il en est de même des mariages que l'on peut appeler risqués, et qui sont devenus très-fréquents. Au Japon, tout cela est régularisé d'une façon beaucoup moins aventureuse. D'ailleurs, les parents qui ont plus de filles qu'ils ne désirent, les engagent, dès qu'elles ont atteint l'âge de quatre ou cinq ans, pour faire, auprès des élégantes courtisanes de l'empire, en qualité d'esclaves, un savant apprentissage. A quinze ou seize ans, on leur donne, avec beaucoup de cérémonie, le titre de *femmes libres*. Il ne faut pas croire qu'elles soient vouées par là à un scandale perpétuel. Il n'en est rien; car la plupart du temps ces *hétaires* modernes trouvent parmi les visiteurs du harem un excellent parti pour un bon mariage.

Les hommes du peuple seulement, et non les nobles, ont le droit de répudiation. Cette réserve est justifiée par la possibilité qu'ont les grands seigneurs d'avoir dans leurs maisons, autant qu'il leur plaît, des épouses de second rang, ou concubines, dont la femme légitime reçoit comme siens les en-

fants. Les Japonais recherchent peu l'argent dans leurs mariages, de peur, disent-ils, que leurs dames ne deviennent insolentes ou fières des biens qu'elles auraient apportés, et aussi de peur qu'elles ne leur en fassent des reproches. Pour compléter cette indépendance, la loi leur accorde le droit de les punir de mort ou de tourments quelconques pour des fautes légères. Une conversation à voix basse avec un homme, où toute autre action pouvant donner lieu à un soupçon d'infidélité, met immédiatement leur vie en danger. Cette règle devient de plus en plus rigoureuse à mesure qu'on monte dans l'échelle sociale. Les dames d'honneur, les femmes de chambre y sont soumises, et une princesse de Firato ayant failli à cette loi, son mari la fit prendre avec deux demoiselles, ses complices, et les fit mettre dans trois coffres garnis de pointes de clous, où elles durent attendre une mort qu'il n'est pas possible de mériter.

La femme répudiée n'a de refuge que dans la mendicité. Quel que soit le motif de son renvoi, elle doit aller la tête nue, et le voyageur la trouvera sur son passage lui tendant pitoyablement la main pour recevoir quelque aumône.

IV.

Mariages. — Présents du fiancé; le médiateur; catalogue; récépissé. — Trousseau, sa composition. — Contre-présents de la fiancée.

Il existe au Japon deux manuels ou formulaires pour les cérémonies nuptiales : l'un, le *Tomé-Tori-Tiofo-ki*, destiné aux personnes de distinction; et l'autre, le *Kési-Fou-Kou-ro*. C'est d'après ce dernier, formant deux volumes à l'adresse des cultivateurs, des artisans et des marchands, que nous allons d'abord faire la description des mariages, et nous continuerons par les usages suivis dans les unions matrimoniales des grands personnages. Il s'agit donc seulement ici des trois classes que nous venons de nommer; et l'on verra, en comparant leurs cérémonies à celles qui sont pratiquées en Europe, à quel degré les Japonais des plus humbles conditions portent la politesse et l'observation des convenances.

Un des points les plus importants de l'étiquette consiste dans les présents que le futur doit offrir aux parents de sa fiancée. Ces cadeaux se composent de onze, neuf, sept ou trois articles, selon la fortune de l'époux. Ce sont des pièces d'argenterie ou de monnaie, des rouleaux d'étoffe de couleurs

et de natures diverses, des paquets de ouate de soie, des touffes de *nosis* (sangsues de roche desséchées), des peaux de chats marins, des pieds de lentille marine, deux ou trois couples de canards sauvages, deux brèmes sur un plateau et deux jattes de saké.

Le messager chargé de ces présents les range avec soin dans un local préparé dans la maison de la fiancée. Il les place sur des plateaux de bois vernis, avec ou sans support, suivant la fortune des familles. Ce messager est toujours accompagné du *médiateur :* c'est ainsi qu'on appelle l'ami commun qui a préparé le mariage. Celui-ci adresse aux parents de la jeune fille le discours obligatoire qui suit : « Un tel est extrêmement flatté de ce qu'un tel accorde sa fille à son fils. Par cette raison, il lui envoie ce présent pour témoigner qu'il lui souhaite une santé durable. »

Le domestique qui reçoit les présents les vérifie d'après un catalogue qui les accompagne, absolument comme les factures que nos négociants ajoutent à leurs expéditions. Il annonce à son maître qu'il n'y manque rien. Messager et médiateur sont alors conduits dans une chambre où les attend un repas copieux, les mets étant toutefois choisis suivant leur rang. Les porteurs sont régalés de thé et de tabac à fumer.

Si le messager ou le médiateur est d'une con-

dition supérieure, le maître de la maison va le recevoir. Il lui remet un récépissé qui répète la liste des présents et qui finit ainsi : « Les présents relatés ci-dessus ont été reçus en bon état par un tel, qui souhaite aussi une santé durable à un tel. »

Trois jours après, les représentants du futur reçoivent tous un contre-présent, dont la valeur est proportionnée à ce qui a été offert par lui. Le messager, le mieux partagé, est ordinairement gratifié de deux pièces d'argenterie, d'un rouleau d'étoffe pour un manteau de cérémonie, et de dix mains de beau papier. Le conducteur a, pour sa part, dix petites pièces d'or et cinq mains de papier de qualité inférieure, et chaque domestique trois rouleaux de monnaie de cuivre et une main de papier commun.

Le trousseau de la fiancée se fait chez les parents. Il se compose de longues robes de soie ouatées pour l'hiver et de cinq toilettes pour les cérémonies nuptiales, la première à fond blanc brodée d'or ou d'argent, et les autres de couleur. Les robes des femmes de distinction sont en étoffes très-précieuses, souvent à carreaux. Leurs robes d'été sont en grand nombre. On y ajoute des nattes, des couvertures, des gants, des tapis, des rideaux de lits, des coiffures de soie, des ceintures, des serviettes et une couverture pour le fond de la

chaise à porteurs, puis encore un sac contenant un mélange de froment, de son et d'herbes sèches dont on se sert pour la toilette. Un portefeuille, le *santok*, contient un paquet de cure-dents, quelques tresses d'un cordon mince en papier employé pour attacher les cheveux, un miroir et une petite boîte à médicaments. Une autre partie du trousseau consiste en provisions de papiers assortis, d'instruments de musique, d'aiguilles, sans compter une écritoire et de la composition de kani pour se noircir les dents.

Ce dernier usage, répandu dans beaucoup de contrées d'Asie, existe au Japon en particulier pour les femmes mariées. Quelques-unes même attendent la première grossesse pour se donner ce luxe; d'autres l'adoptent aussitôt qu'elles sont fiancées. Il y a plus encore : dans quelques provinces, les Japonaises, d'une figure généralement agréable, mais extrêmement pâle, comme celle des femmes de la Chine, trouvent original de se la gâter par une mutilation, étrange mode qui consiste dans l'extirpation totale des sourcils. Cet épilement, comme dans d'autres localités la noircissure des dents, est le signe de l'état conjugal.

Parmi les divers objets de bimbeloterie qui figurent dans le trousseau, il se trouve deux petites poupées, un chat en carton et un petit sabre à fourreau blanc, enfermé dans un sac,

que les Japonais considèrent comme un moyen de défense contre de prétendus esprits malins et contre les miasmes dangereux. Les hommes attribuent la même propriété aux sabres qu'ils portent toujours à la ceinture, bien moins pour repousser un agresseur que pour combattre les maléfices.

Les contre-présents de la fiancée, souvent rendus à sa famille après le mariage, sont toujours en rapport avec les cadeaux qu'elle a reçus. Ils consistent en paquets de monnaie d'or, d'argent et de cuivre, et en différents petits meubles. Chaque paquet est orné d'un morceau de *nosi*, et entouré de cordons symboliques et complimenteurs dont l'étiquette a fixé la forme et la couleur. Chaque boîte ou cassette contenant des présents est enveloppée d'un sac de toile verte ou bleu foncé armoriée, avec une touffe de nosis à la fermeture.

V.

Transport du trousseau à la maison nuptiale. — Rôle emblématique du papillon au Japon; le papillon mâle et le papillon femelle.

Lorsque tous ces contre-présents sont ainsi préparés, le médiateur et son épouse sont prévenus, et l'on choisit un jour propice pour transporter

le trousseau à la maison du fiancé. Le catalogue en est exactement dressé et exposé sur un plateau de bois verni. Le médiateur est chargé de la réception. Les messagers et porteurs sont rassasiés de saké, d'une soupe particulière qui ne se fait qu'en ces occasions, et récompensés selon la valeur des objets. Puis, le jour même, les noces sont célébrées, mais sans le ministère d'aucun prêtre. C'est une simple servante qui va prendre la fiancée chez ses parents. Une dame de compagnie, désignée pour la circonstance, reçoit cette messagère, et le festin d'adieu est aussitôt servi.

Chez nous, le papillon est l'emblème de l'inconstance. Il n'en est pas de même au Japon. Il y est celui de la fidélité, comme pour nous les tourterelles sont le symbole de l'amour durable et partagé. Mais, voyant le papillon voltiger de fleur en fleur, nous nous sommes habitués à dire : « Léger, inconstant comme un papillon. » Les Japonais sont allés plus au fond des choses. Ils ont pénétré dans le sanctuaire intime de la vie privée de cet insecte multicolore, un des plus jolis ornements de l'histoire naturelle et des musées. N'aurions-nous pas pris trop au matériel le sentiment d'amour, la véritable tendresse, que nous confondons avec l'appétit? De cette versatilité de goût pour la nourriture du corps, qui caractérise ce charmant petit insecte, nous avons conclu que le papillon

n'aimait que les fleurs, et qu'il en aimait beaucoup. Nous devrions rougir de honte! Au Japon, comme dans la science occidentale, on a remarqué que les papillons volent toujours deux à deux, et que le mâle et la femelle terminent leur existence dans une union amoureuse.

Voilà pourquoi les papillons président aux unions conjugales chez les Japonais, qui les considèrent comme l'emblème du joug qu'imposent les douces chaînes de l'hymen, et pourquoi, à commencer par le festin d'adieu qui a lieu chez la fiancée, et pendant toute la cérémonie, deux jeunes filles, portant le titre, l'une de papillon mâle, l'autre de papillon femelle, servent aux convives l'inévitable saké dans des carafes ou des théières élégantes, ornées d'une figure de papillon [1].

Ces carafes sont très-élargies du goulot; et la distinction des sexes se marque par le genre des plantes qui sont peintes sur le vase. Pour le *papillon mâle* ce sont des chatons ou fleurs mâles du sapin, tandis que le *vase femelle* est décoré de feuilles de sapin et de trois citrons du pays, fruits qui tiennent du limon et de l'orange.

L'anse des théières porte également un papillon

1. Chez les Grecs, νύμφη signifiait *épouse*, et νυμφίος, *époux*. Le premier de ces mots voulait dire aussi papillon. On voit par là quelle conformité existe à cet égard entre les idées des Japonais et celles des anciens.

peint sur papier pelure d'oignon, et, en outre, neuf cercles de cordons blancs. Ce nombre est considéré au Japon, de même qu'il l'était par les pythagoriciens et les adeptes de la cabale, comme le plus parfait, parce qu'il est composé de trois fois trois.

Les jeunes filles qui jouent ce rôle de papillon portent des robes traînantes dont elles relèvent élégamment la queue en marchant. Elles sont coiffées d'une façon particulière, rejetant derrière la tête, comme la mariée et sa dame de compagnie, une très-longue chevelure, lissée et nattée avec soin. Le *papillon mâle* marche le premier, remplissant la coupe des convives; le *papillon femelle* le suit toujours, mais en se tenant constamment à sa gauche.

VI.

Préparatifs chez le fiancé. — Arrivée des personnes de la noce; amulette de la mariée; son costume. — La scène des mortiers. — Réception de l'épouse; la lanterne.

Tout est prêt chez le fiancé. On a disposé des tasses à thé, des cabarets et tout ce qui est nécessaire pour fumer, des plats, des jattes, des théières, des quantités de bougies sur des flambeaux de toutes grandeurs.

Les personnes de la noce arrivent dans leurs

norimonos. C'est d'abord la femme du médiateur, ensuite la fiancée, qui a toujours grand soin d'avoir dans sa chaise à porteurs une espèce d'amulette nommée *mamori*. Ce sont des images de divinités, en or, en argent ou en quelque autre métal. Vient après le père de la fiancée. Le médiateur les a précédés. On ne manque pas d'allumer un grand feu à la porte de la maison des parents de la jeune fille, aussitôt qu'elle l'a quittée. Cette coutume remonte à un fait célèbre de la mythologie japonaise : la dispute entre le Soleil et la Lune.

La fiancée est vêtue d'une robe blanche, non comme symbole de pureté, mais parce qu'au Japon, ainsi que chez les peuples de l'antiquité, le blanc est signe de deuil, et que l'on regarde la jeune fille comme morte pour sa famille, du jour où elle va appartenir à son époux. Sa tête est donc entourée d'un long voile, et tout son aspect rappelle celui de nos religieuses. De chaque côté de la maison conjugale, un vieux serviteur et une vieille servante sont occupés à piler des gâteaux de riz. Aussitôt qu'ils aperçoivent le norimono de la fiancée, ils font mouvoir les pilons de toutes leurs forces, en s'écriant : « L'homme mille ans, et la femme dix mille ans ! » C'est là un souhait de longue vie pour les nouveaux époux. Dans sa forme tout à fait biblique, il est fondé sur une croyance japonaise d'après laquelle il existerait une espèce de grue

vivant mille ans, et une sorte de tortue en vivant dix mille.

Lorsque le norimono de la fiancée est arrivé entre les deux mortiers, le vieillard verse sa mouture dans le mortier de la vieille, et ils se mettent à piler ensemble avec un redoublement d'activité. On recueille les débris des gâteaux réduits en pâte, et l'on en fait d'abord deux grands gâteaux réunis l'un à l'autre, que l'on conserve avec soin. Les miettes qui restent sont mêlées dans la soupe destinée au repas de noces, et un plateau, portant la représentation exacte de la scène des mortiers, est un des principaux ornements de la salle du festin.

Le fiancé vient en habits de cérémonie recevoir sa jeune épouse. Il pose légèrement sa main gauche sur le bâton du devant de la chaise, et la fiancée lui tend, par la petite fenêtre qui se trouve de ce côté, un sac contenant l'image de sa divinité favovorite. Le marié prend cette idole et la remet à une servante chargée de la faire suspendre dans la pièce où aura lieu le banquet.

Devant la fiancée se porte une lanterne allumée et peinte à ses armes. C'est alors seulement que l'époux est censé voir la jeune fille pour la première fois. Anciennement, cette entrevue était véritablement la première, et il arrivait quelquefois des ruptures par suite de cette épreuve décisive.

Alors la fiancée était renvoyée et le mariage suspendu. Mais aujourd'hui on fait en sorte que ce scandale, qui jetait les familles dans un trouble affreux, ne puisse plus se produire. D'ailleurs, l'usage de la fatale lanterne n'existe pas dans les plus hautes classes; on ne s'y sert même pas de médiateurs, les mariages étant toujours arrangés lorsque les enfants sont encore en bas âge. L'époux, du reste, a la bonne part, et, si son union ne le satisfait pas, il peut s'en consoler en prenant autant de concubines que bon lui semble. Dans les classes inférieures aussi, cet usage n'est pas tout à fait inconnu, et l'épouse légitime adopte avec empressement les enfants issus de ces unions additionnelles, parce que la considération qu'on lui accorde est en proportion du nombre des enfants dont elle est la mère naturelle ou adoptive.

Une des compagnes de la fiancée la conduit dans l'appartement où se célèbre la noce. Le fiancé s'y rend de son côté. Dès qu'ils sont assis, une servante leur présente successivement une jatte remplie de saké. C'est une forme de compliment de bienvenue. Les époux remercient par une inclination de tête, mais ne boivent pas. Alors la jeune fille qui représente le papillon mâle place les carafes symboliques devant la fiancée. Le papillon femelle les reprend quelques instants après pour aller les remplir dans une chambre voisine. On boit souvent le

saké chaud; mais toutes les autres boissons sont servies froides dans cette cérémonie, qui est en même temps celle des fiançailles et celle du mariage. L'engagement matrimonial se fait entre l'époux et l'épouse, en se levant et en buvant trois fois tour à tour chacun dans la tasse de l'autre.

VII.

Union conjugale chez les grands personnages. — Tables des festins, les mets. — Le saké; le thé vert; engagement de parenté.

Chez les grands seigneurs, le mariage se pratique de même, mais avec quelques modifications. Par une curieuse similitude, on retrouve dans la haute noblesse japonaise une institution bien connue de l'antiquité classique, et qui même, un peu changée, s'était transmise au moyen âge. Les Romains avaient leur *paranymphe*. C'était un jeune garçon qui accompagnait la mariée chez son *conjux*. Dans les temps postérieurs, ces fonctions, conservées dans les familles souveraines, appartenaient au seigneur désigné pour conduire la princesse qui se mariait, de la cour de son père à celle de son époux. Eh bien! dans l'aristocratie de l'empire du Soleil, le paranymphe c'est une dame qui veille attentivement à ce que la fiancée ne néglige aucun

point de l'important cérémonial du mariage. Par ses soins, trois tasses sont placées l'une par-dessus l'autre sur un trépied. La fiancée prend celle de dessus, la tient dans ses deux mains, y fait verser un peu de saké dont elle goûte à peine, mais à trois reprises, et tend ensuite la tasse à son fiancé, qui boit de la même manière. Cette cérémonie se répète exactement pour les deux autres tasses, qui sont replacées avec la première dans l'ordre inverse de celui qu'on avait suivi auparavant, c'est-à-dire la première dessous. Chez les gens du peuple, il n'y a que deux tasses, et c'est le papillon mâle qui présente le trépied aux époux.

Près des personnes de la noce brûle un cierge en forme de cône allongé et renversé. Il ne faut pas, dans cette circonstance, que les bougies soient jamais mouchées, ce qui se fait ordinairement : cela porterait malheur. Lors donc que la mèche en est trop longue, elles sont immédiatement renouvelées.

Les mets du festin sont servis dans des plats couverts ayant la forme d'écuelles. Au lieu de nos surtouts de desserts, on place sur les tables des plateaux ornés de figures symboliques d'arbres et d'animaux. Tout cela est très-gracieusement arrangé et entouré de sucreries et de friandises. On sert ensuite diverses sortes de poissons, des légumes, du riz assaisonné de plusieurs manières, des con-

combres confits dans de la lie de saké. A chaque convive sont offertes de petites écuelles plates et à couvercle garnies de différents mets. Puis c'est le tour d'un grand plateau de crèmes et de gelées; après quoi viennent des terrines ou petites soupières couvertes, contenant une soupe faite avec de la chair de canard sauvage, des sangsues de roche, des poissons et des légumes autres que ceux déjà servis précédemment, et des jaunes d'œuf; enfin, sur une assiette, de petites sardines et des lentilles de mer.

Le saké est versé à cinq reprises, et chaque fois on fait circuler des hors-d'œuvre pour exciter l'appétit. Ce sont des *araignées* marines cuites; des hachis de homard disposés de manière à représenter ce crustacé; des poissons frais à la sauce de gingembre; du hachis de bécassine imitant aussi la forme de cet oiseau, et des laitances de poisson.

Enfin, on verse aux convives des tasses de *zinrak*, thé vert broyé. Toute la vaisselle est en terre, pour être brisée, comme à la cour des mikados, où, comme je l'ai dit, on la renouvelle à chaque repas. Ces princes veulent montrer par là que, s'ils conservent à table, au milieu d'une civilisation raffinée, l'austère simplicité de leurs aïeux, ce n'est point par un vil sentiment d'avarice, et que, bien au contraire, pénétrés des devoirs qu'imposent le rang et la richesse, ils ne craignent pas la dépense.

Les Japonais donnent à la cérémonie que nous venons de décrire le nom d'*engagement de parenté*. Il correspond, comme on voit, à nos fiançailles. Lorsque tous les assistants ont bu successivement dans une même coupe, dont le médiateur a dirigé la marche du bout de son éventail, tout se termine par des félicitations. Alors, les présents de la fiancée sont offerts à l'époux par une dame qui lui adresse en même temps des compliments. Ces cadeaux sont rangés sur des tables basses. Le médiateur, à genoux, lui présente un sabre avec des cérémonies particulières sur lesquelles nous reviendrons tout à l'heure.

VIII.

Changement de toilette. — Banquet. — Présentation du sabre. — Expressions dont il faut s'abstenir pendant la cérémonie du mariage.

La liste des présents étant remise au fiancé, il en prend lecture et fait des remercîments pour chaque objet. Lui, à son tour, il offre à sa fiancée deux robes faites à sa taille, l'une à fond noir, l'autre à fond rouge. Une des dames la conduit à son appartement et lui fait mettre ces nouvelles toilettes.

En ce moment, on apporte à chaque convié un plat soutenant une petite tasse de soupe, ainsi que deux plats, l'un en terre, l'autre en bois verni, con-

tenant, le premier, deux prunes salées, et le second, deux petites sardines sèches. Puis viennent des moules si grosses qu'il n'en tient que deux sur chaque plat, et qu'il n'en faut pas davantage pour la part d'une personne. Dans une chambre séparée, est dressée une table pour la fiancée et une de ses suivantes. On lui sert absolument les mêmes mets qu'aux autres convives, sauf qu'on y ajoute des plats de riz ayant la forme d'une écuelle renversée. Les autres suivantes sont encore servies dans une pièce à part.

Après le banquet, on prend du thé aussi fort que possible, et les parents de la fiancée se disposent à la quitter. Cette séparation a lieu après la présentation du sabre, qui se fait de la manière suivante. Cette arme, plus ou moins richement ornée, est déposée sur un plateau devant le père de la fiancée. Celui-ci la prend et s'avance vers le milieu de la salle. Le nouveau marié se rend au même point. Entre hommes de haute condition, cette offre et la réception se font avec des cérémonies très-minutieuses. Il y en a moins dans la classe inférieure.

Si le beau-père est d'un rang moins élevé que celui du médiateur, c'est lui-même qui s'acquitte de cette partie essentielle de la cérémonie. Dans le cas contraire, le médiateur est prié par lui de le remplacer. Il remet alors le sabre à cet intermédiaire officieux, sur un plateau, la poignée dirigée

vers sa main droite. Aussitôt que le porteur a commencé à faire quelques pas pour arriver auprès du fiancé, celui-ci le prévient en venant s'asseoir au milieu de la salle. Là, il reçoit l'arme sur le plateau. C'est en ce moment que les compliments et les démonstrations admiratives sur la beauté, le goût et la richesse du présent n'ont plus de bornes. Du reste, cette politesse extrême des Japonais est encore plus cordiale que cérémonieuse. Donner et recevoir sont un plaisir égal, lorsqu'un présent est accepté d'aussi bon cœur qu'il est offert.

Le présentateur s'agenouille, croise les mains en passant la gauche par-dessus la droite, prend le sabre sur le plateau que le fiancé a déposé après l'avoir reçu, et le lui présente des deux mains, la gauche se trouvant placée du côté de la poignée. Le fiancé reçoit ce cadeau avec les marques du plus profond respect, se retire dans une pièce voisine, ôte l'un des sabres qu'il portait à sa ceinture, et met à la place celui qui vient de lui être donné. En revenant, avant de s'asseoir, il adresse de nouveaux remercîments à son beau-père.

Dans quelques maisons, on présente tous les domestiques à la fiancée, afin qu'elle les reconnaisse ; et, après les noces, les parents de l'épousée envoient au mari leurs félicitations avec de nouveaux présents, consistant en tonneaux de saké,

poissons et touffes de nosis. Puis viennent encore des contre-présents, accompagnés de lettres de remercîment des mariés.

A leur départ de la maison conjugale, les parents de la fiancée ont été reconduits jusqu'à la porte extérieure par leur fille et les parents de l'époux. Des domestiques éclairent la marche avec des flambeaux. Là, le fiancé adresse une longue allocution aux membres de sa nouvelle famille.

Il y a diverses expressions des plus usitées dont il est défendu de se servir pendant la cérémonie du mariage, parce qu'elles sont regardées comme étant de mauvais augure pour le maintien de l'union entre les époux. Tels sont les mots : *congédier*, *prendre congé*, *s'en aller*, *repousser*, *renvoyer*, *reprendre*, *changer*, *répudiation*, *inconstance*, et plusieurs autres du même genre pouvant faire allusion à une rupture.

Assez souvent, le marié, après la célébration de cette fête, se rend la même nuit chez les parents de son épouse, afin d'y participer à la suite des réjouissances. Ses parents à lui, dans ce cas, viennent tenir compagnie à l'épousée, dont la famille envoie des domestiques en habit de cérémonie, portant d'élégantes et lumineuses lanternes, afin d'éclairer la marche en les reconduisant à leur demeure.

IX.

Chambre nuptiale; les deux lits. — Les douze robes des douze mois. — Visites et divertissements.

La chambre nuptiale est meublée de deux lits entièrement pareils. Celui de la mariée est fourni par elle. Dès que ces lits sont préparés, elle est conduite au sien par une des femmes choisies pour la servir. C'est cette même femme qui introduit le marié auprès d'elle. Dans le mobilier de cette chambre se trouve toujours un plateau sur lequel on a placé le *sanbo*, plat couvert d'une pyramide de riz broyé, et deux tasses pour boire du saké froid.

Le papillon mâle et le papillon femelle n'ont point encore abdiqué leurs fonctions. Les deux jeunes filles, tenant à la main leurs carafes, remplissent une des coupes. L'époux boit le premier et présente la coupe à son épouse qui l'imite; puis il boit de nouveau, la coupe est remise à sa place, et les demoiselles d'honneur se retirent.

Cette première nuit, une des femmes de confiance de la mariée couche dans une chambre voisine; mais elle s'y introduit sans bruit, et l'on est censé ignorer sa présence. Le lendemain matin, après un demi-bain chaud, un déjeuner frugal est

servi aux nouveaux époux sur deux petites tables placées l'une auprès de l'autre. Pendant ce temps, un domestique et une servante du mari, assistés par les femmes de service de l'épouse, arrangent l'appartement dans lequel doit être placé le mobilier du nouveau ménage. Ce sont des étagères, des tables, des bureaux et d'autres meubles à compartiments. Les magnifiques robes du trousseau sont étalées sur de grands portemanteaux, d'où elles frappent les yeux par la richesse des étoffes, le goût et le luxe des ornements et des broderies.

Ce ne serait rien encore, si l'on ne pouvait en changer selon la saison. Aussi ces robes d'apparat sont-elles au nombre de douze, ce qui revient à dire qu'il y en a une pour chaque mois de l'année. Pendant le premier mois, la mariée porte une robe bleue brodée de tiges de jasmin et de bambou ; le second mois, une robe vert de mer à fleurs de cerisier et à carreaux. Le rouge clair est la couleur du troisième mois, pendant lequel les ornements sont des branches de saule ou de cerisier. La robe du quatrième mois est gris-perle. Le coucou étant un oiseau de bon augure conjugal chez les Japonais, un caractère hiéroglyphique de leur langue écrite, le japonais-chinois, ou, si l'on veut, le chinois-japonais, représentant cet oiseau, est dessiné, peint ou brodé sur cette robe. Pour le cinquième mois, c'est un vêtement jaune terne, brodé de

feuilles d'iris et d'autres plantes aquatiques; le sixième mois, une robe orange clair, sur laquelle sont brodés des melons d'eau : ce dessin rappelle la saison des pluies, qui commence ordinairement dans ce mois-là. Le septième, la robe est blanche et mouchetée de *kounotis :* on appelle ainsi une fleur pourpre et en cloches, dont la racine laiteuse est très-recherchée dans la médecine; elle est regardée comme un excellent digestif, et les gourmets de l'Asie orientale l'assimilent aux nids si estimés de l'hirondelle salangane. Le huitième mois, la robe est rouge, parsemée de feuilles de *mimosi* ou prunier du Japon. Le neuvième mois, elle est violette, ornée des fleurs de la matricaire. Celle du dixième mois, à fond olive, représente des champs couverts d'épis moissonnés et interrompus par des chemins ou des sentiers. Le onzième mois, robe noire, brodée de caractères qui signifient glaces et glaçons, par allusion aux grands froids qui commencent à cette époque de l'année. Pour le douzième et dernier, robe pourpre, couverte de signes idéographiques de même nature, exprimant les rigueurs de l'hiver.

Trois jours après la cérémonie, la mariée va revoir ses parents, qui lui font l'accueil le plus somptueux. Ensuite elle rend visite à ceux de son mari; et, pendant le séjour qu'elle fait chez eux, ceux-ci envoient un nouveau présent à sa famille,

en souvenir de cette entrevue. Deux serviteurs des deux sexes sont chargés de la reconduire à la maison conjugale.

Pendant les premiers jours qui suivent le mariage, les visites sont si nombreuses que la mariée est obligée d'avoir auprès d'elle une servante dont les fonctions consistent à l'empêcher de mourir de faim ; car les convenances ne lui permettent pas de manger devant les personnes qui viennent la voir. Cette servante choisit donc un moment opportun pour l'avertir qu'il est temps de se retirer dans une autre pièce, afin de prendre quelque nourriture. Les parents qui n'ont pu assister à la célébration du mariage n'en reçoivent pas moins des présents consistant en provisions de saké, de gâteaux de riz et de poissons.

Lors du départ de la nouvelle mariée de chez ses parents après cette visite dont nous avons parlé, ce sont encore, de leur part, de nouveaux présents, des comestibles, du saké, envoyés à l'époux. Quelque temps après, la jeune femme, accompagnée de sa belle-mère ou d'une proche parente âgée, va remercier chacune des personnes de qui elle aussi a reçu des cadeaux, et leur offrir quelque présent en retour.

Sept jours après l'accomplissement de toutes ces minutieuses mais réjouissantes cérémonies, l'époux et quatre ou cinq de ses amis intimes sont invités

par les parents de la mariée à un repas que le gendre leur rend un peu plus tard. La connaissance étant devenue plus complète, plus intime, une gaieté franche et vive anime ce festin. On y fait jouer de divers instruments de musique, et l'on s'y donne enfin tous les divertissements qu'autorise la circonstance.

X.

Origine des femmes libres de Simonoséki.

Un événement bien singulier de l'histoire du Japon, à une époque de crise violente, donna lieu à une innovation que l'infirmité humaine oblige d'excuser. Dans la guerre civile qui survint au sujet de l'usurpation du siogoun sur le jeune empereur dont il avait la tutelle, celui-ci, menacé, poursuivi par le fer et le feu, s'enfuit avec sa cour, très-nombreuse en dames et en prêtres attachés à son service. Dans cette fuite, sa nourrice et lui moururent noyés, dit-on, ou du moins disparurent. Les suivantes, arrivées à Simonoséki sans leur maître, se trouvèrent là dépourvues de tout moyen d'existence; elles y restèrent néanmoins, et gardèrent le nom traditionnel d'*ioroutsi*, que partagent encore, avec les douze concubines du mikado, les *femmes libres* de Simonoséki. La pieuse origine de

leur malheur et de leur dégradation fait que ces femmes sont entourées d'une certaine considération ; et il y a d'ailleurs dans ce monde à part des degrés au-dessous : tels sont les *forteresses renversées* et les *huit konderyns* [1].

1. 60 centimes de France.

CHAPITRE VIII.

LES SCIENCES, LES LETTRES, LES BEAUX-ARTS.

I.

Étude des langues et amour de la science au Japon.

Sous le rapport intellectuel, toutes les observations qui ont été faites par les Américains pendant leur long et récent séjour dans la baie d'Yédo, tendent à prouver que l'on avait affaire au peuple le plus intelligent et le plus cultivé de l'Asie. Parmi les officiers qui leur furent envoyés, ils en trouvèrent plusieurs qui savaient lire, écrire et parler l'anglais et le hollandais. En dépit de leur isolement systématique et deux fois séculaire, les Japonais se tiennent cependant merveilleusement au courant de ce qui se passe dans l'univers. La Hollande les fournit régulièrement de journaux, de revues, de livres, etc., que l'on fait étudier dans un établissement assez semblable à nos écoles de Jeunes de langues, et où leur gouvernement les instruit

de tous les grands faits de l'histoire contemporaine.

Lorsque l'amiral Cécile, à la tête de la division française des mers de la Chine, alla visiter le port de Nagasaki, on fut très-étonné, dès le premier jour où l'on se mit en rapport avec les autorités japonaises, de voir arriver à bord de la frégate amirale des interprètes qui, à la vérité, ne savaient pas prononcer le français, mais le comprenaient à la lecture. Ils se mirent, avec une activité extraordinaire, à copier tout ce qui, écrit ou imprimé, était affiché dans la batterie : règlements généraux, consignes, et jusqu'au rôle de l'équipage.

Le commodore Perry a reçu plus d'une preuve de l'intérêt passionné avec lequel les Japonais suivent les découvertes et les travaux du génie étranger. L'un des personnages chargés de traiter avec lui politiquement lui demanda ce qu'il pensait du navire calorique de M. Éricson, et lui prouva, par ses questions, qu'il avait une idée assez juste du système. Peu d'Anglais ou d'Américains auraient pu lui tenir tête, et ces connaissances semblèrent au commodore être même assez répandues chez ces aristocratiques insulaires. Un des soldats de marine de la frégate *le Macédonien* étant venu à mourir, les Américains demandèrent aux autorités locales la permission de

l'ensevelir chrétiennement à terre. Les Japonais y consentirent, à la seule condition qu'on ouvrirait le cercueil, afin qu'ils pussent constater eux-mêmes le décès; mais on faillit avoir une affaire avec eux lorsque, la terre étant rejetée sur la tombe, on y plaça une pierre où étaient gravés les noms, l'âge et les qualités du défunt. L'un des magistrats japonais présents à la cérémonie lut aussitôt sur l'inscription que le mort était né en Irlande, et il fallut donner des explications aux autorités, qui, sachant très-bien que l'Irlande est une dépendance de l'Angleterre, et non des États-Unis, tenaient à faire établir régulièrement la nationalité de celui qu'on inhumait dans leur pays.

II.

Chronologie, astronomie, zodiaque; année japonaise. — Almanachs.

Les ancêtres de Zenmou, premier souverain du Japon et fondateur de l'empire, avaient déjà, comme les anciens Chaldéens, des connaissances très-étendues en astronomie et en chronologie. La preuve en est dans les tables historiques qu'ils nous ont léguées et qui, par leur manière de compter les dates, accusent une concordance irrécusable avec celle de l'empire du Milieu. C'est de là, sans au-

cun doute, qu'ils les ont directement ou indirectement empruntées. L'histoire de la Chine devance de près de vingt siècles les annales du Japon, et, pendant un aussi long espace, les Japonais devaient nécessairement recevoir l'instruction scientifique de ce grand pays civilisé, si voisin du leur, et le seul qui fût à leur portée. C'est aussi ce qui est arrivé, comme ils en conviennent eux-mêmes.

Cette suprématie intellectuelle des aïeux de Zenmou les revêtit, aux yeux des Japonais encore ignorants et simples, d'un prestige de divinité.

On conçoit qu'elle a dû singulièrement faciliter les projets politiques de leur descendant, et l'établissement de son pouvoir sur tout l'archipel du Soleil Levant, 660 ans avant l'ère chrétienne.

Les Japonais, par conséquent, de même que les Chinois, n'ont pas d'ère fixe. Pour désigner les dates, ils sont obligés de combiner le cycle sexagésimal de l'astronomie orientale avec la première année du règne de chacun de leurs empereurs. Cette année initiale leur sert de point de reconnaissance, comme les Olympiades aux anciens Grecs.

Avec un tel système, il n'est pas facile de fixer dans la mémoire les dates importantes de l'histoire; et comme, d'un autre côté, les Japonais tiennent essentiellement à bien connaître le fond et l'ordre des grands événements dont leur pays a été le théâtre, ou qui se rattachent en quelque sorte à leur

passé, tout le monde a chez soi, souvent même sur soi, des tableaux et des almanachs chronologiques, historiques et généalogiques; les posséder par cœur serait un de ces prodiges que l'homme ne peut accomplir qu'à force de temps et d'habitude, et lorsqu'il s'y est pris dès le premier âge de la vie, afin que tous ces chiffres et ces noms si compliqués puissent se graver durablement dans sa jeune mémoire, comme l'empreinte d'un cachet dans la cire encore molle au sortir du feu.

Pour l'intelligence des curieuses applications qui vont suivre, que l'on me pardonne l'aridité de la petite explication à laquelle je vais être obligé de me livrer sur ce cycle sexagésimal qui sert à calculer les années chez tous les peuples civilisés de l'extrême Asie. Introduit en Chine par Hoang-ti, 2637 ans avant J. C., il est le produit de la combinaison de deux cycles, dont l'un se partage en dix, et l'autre en douze sections.

Le premier de ces cycles comprend les cinq éléments considérés, chez les Chinois, chacun dans un aspect double, comme mâle et femelle, comme actif et passif. Chez les Japonais la diversité des sexes a été remplacée par le rapport de frère aîné à frère cadet. Le *bois*, premier élément, est aîné quand il est encore à l'état brut; cadet, lorsqu'il a été fendu et qu'il a pris la qualité de matière travaillable. Le second élément, le *feu*, est aîné quand il est pri-

mitif, comme la foudre ; cadet, lorsqu'il est de nature secondaire, comme la flamme d'une lampe ou celle d'une torche. Ainsi des autres éléments. A la *terre* naturelle, au *minerai* vierge, à l'*eau* vive, ruisselante et coulante des aspersions pluviales, appartient le droit d'aînesse ; à la terre de poterie, au minerai préparé, à l'eau stagnante des marais et des puits, le rang de branches cadettes dans la famille.

Le second cycle, avec ses douze parties, forme le zodiaque astronomique commun aux deux nations.

Or, quand on relie deux à deux les signes du cycle dénaire avec ceux du cycle duodénaire, en mettant les premiers en avant, et qu'ensuite, après avoir épuisé les deux colonnes, on les reprend jusqu'à ce qu'elles recommencent l'une et l'autre à la fois, alors on ne voit reparaître les mêmes combinaisons qu'au moment où les cycles dénaire et duodénaire ont achevé leur cours, l'un six fois et l'autre cinq, c'est-à-dire seulement après *soixante* combinaisons écoulées. De là vient le nom de *sexagésimal* donné à ce cycle. On en fait l'application même à la détermination des mois, des jours et des heures, mais alors c'est dans un intérêt purement astrologique.

Veut-on savoir comment ont été fixées les dates des six grandes fêtes au Japon ? Le mois interca-

laire n'étant pas compté à part, le cycle lunaire comprend cinq années, et le cycle horaire se compose de cinq jours. De la sorte, le cycle diurne forme, lui aussi, une semaine de soixante jours; et chaque fois qu'elle commence, il y a fête d'un jour, ce qui donne par année six solennités principales. Quant à leur nature, elles sont bouddhiques et originaires de l'Inde.

L'année naturelle ou civile commence vers l'époque où le soleil pour nous est dans le signe des Poissons, c'est-à-dire vers le 18 février.

Dans la vie ordinaire, on se contente d'additionner les divers mois en suivant leurs numéros d'ordre. Ils s'appellent donc simplement le premier, le deuxième mois, et ainsi de suite.

Nous ne suivrons pas les Japonais à travers leurs systèmes souvent modifiés d'années lunaires et solaires, et nous ne ferons pas l'histoire de leur calendrier, aussi variable que leur gouvernement l'est peu. Sur la fin du dernier siècle, l'étude des sciences mathématiques et astronomiques, se vulgarisant dans l'empire, eut pour résultat la réforme de ce calendrier. Mais la confusion des procédés chronologiques n'a pas cessé pour cela. On continue de dire indifféremment et tour à tour d'un événement quelconque, du grand incendie de Miako par exemple, qu'il s'est passé dans la dixième des années Kouanséi (période arbitraire), dans la

quarante-cinquième du soixante-quatorzième cycle, dans la dix-huitième du règne du cent vingtième empereur spirituel, ou dans la deuxième du quarante-deuxième empereur temporel, tout cela pour indiquer que la résidence des souverains pontifes a été dévastée par le feu en 1788.

Le zodiaque des Japonais est le même que celui des Chinois. Ils promènent le soleil, tous les ans, du signe de la *Souris* dans celui du *Taureau*, de là dans ceux du *Tigre*, du *Lièvre*, du *Dragon*, puis dans les signes du *Serpent*, du *Cheval*, du *Bélier*, du *Singe*, du *Coq*, du *Chien* et du *Sanglier*.

L'année japonaise a douze mois comme la nôtre. Le premier mois, dans la langue poétique et dans celle parlée à la cour du mikado, s'appelle le *mois aimable*, parce qu'on suppose que les visites et les cadeaux du jour de l'an, qui sont une grande affaire dans tous les pays de l'Asie orientale, resserreront les liens de l'amitié. Le nom du deuxième mois veut dire : *celui où l'on double ses vêtements ;* c'est l'époque des plus grands froids. Le troisième est le mois de la *résurrection* ou du commencement du printemps, très-précoce sous ces latitudes. Le quatrième, le mois de la *deutzia*, fleur analogue au jasmin. Viennent ensuite le mois des *plantes printanières*, celui de la *sécheresse*, le mois des *missives*, ainsi nommé parce que, d'après une ancienne coutume, les amis s'écrivent alors des lettres

de félicitations; puis ceux de la *chute des feuilles*, de la *longue clarté*, le *mois sans dieu*, où la divinité du tonnerre est censée mourir sans être immédiatement remplacée par une autre; le mois de la *gelée blanche*, et enfin celui de la *course des maîtres*, qui, dans les derniers jours de l'année, ayant beaucoup d'affaires à terminer, sont toujours par voies et par chemins.

Trois méthodes s'emploient concurremment pour la division de la journée : 1° celle des douze heures *uniformes* nommées d'après le cycle duodécimal ou zodiaque, dont chacune est égale à deux des nôtres, et qui sont empruntées aux Chinois; elles portent, comme les signes zodiacaux, des noms pris du règne animal, reçoivent la désignation commune d'*arcs*, et se scindent en huit *fentes*; 2° la méthode, chinoise aussi dans l'origine, mais perfectionnée par les Japonais, des douze heures uniformes *numériques*, c'est-à-dire distinguées par des noms de nombre et se divisant en dix *parties*; enfin, 3°, la méthode des heures *mobiles*, inventée dans les couvents bouddhiques, et dont on a fait plus tard l'application à la vie civile et à ses travaux, presque aussi mesurés que ceux des bonzes. Ces dernières heures, qui croissent et décroissent d'un bout à l'autre de l'année, dépendent de la durée changeante du jour et de la nuit. Pour les compter, preuve de l'activité de ce peuple! on

ajoute à la journée naturelle le temps des deux crépuscules, et l'on fixe le commencement du crépuscule du matin et la fin de celui du soir au moment où l'on commence et à celui où l'on cesse de pouvoir distinguer les caractères d'un livre.

Trois sortes d'heures ! cela doit paraître un grand luxe; mais, en toutes choses, les Japonais ont su établir la variété dans l'uniformité; et c'est pour cela, sans doute, qu'ils la supportent sans fatigue et sans ennui.

Dans nos pays d'Occident, aux mœurs et aux idées variables, on pourrait, au besoin, faire l'histoire des peuples par les almanachs : il suffirait de parcourir une collection de ces modestes opuscules pour se faire une idée des changements survenus d'année en année dans tous les usages de la vie, dans l'instruction ou la superstition populaire, et même, jusqu'à un certain point, dans l'industrie', les arts et les sciences. Au Japon, il n'y a pas moins que chez nous d'almanachs consacrés à des spécialités très-diverses, adaptés aux besoins de toutes les classes, et proportionnés à la culture moyenne des esprits; seulement, on peut se contenter de les réimprimer tous les ans, en ne leur faisant subir que de légères modifications, et toujours dans le domaine des faits positifs. Ce sont les astronomes de l'empereur spirituel qui composent les calendriers et les almanachs, mais le

clergé les contrôle : lui seul a le droit de les faire imprimer et de les mettre en circulation. C'est le privilége des prêtres du temple d'Isé. Ils les expédient à leurs correspondants sur tous les points de l'empire, et ceux-ci les distribuent aux habitants de la localité, qui leur font un présent en retour.

Voilà comment l'almanach passe dans toutes les mains et sous toutes les formes : feuille légère, quand il doit entrer dans l'étui de parfumerie des dames; livre volumineux, lorsqu'il est destiné aux hommes graves, et tous d'un âge avancé, qui sont chargés des fonctions de maîtres des cérémonies, si difficiles et si importantes dans ce pays. D'ailleurs, ce *vade-mecum* commence invariablement, comme chez nous, par des indications d'astronomie et de météorologie. Il donne ensuite le tableau des principales fêtes de la religion nationale, de celle de Bouddha, et force observations astrologiques.

Chacun des quatre éléments de la nature, qui sont le *bois*, le *feu*, le *métal* et l'*eau*, est censé dominer l'un des points cardinaux du ciel et l'une des saisons de l'année. Le bois gouverne l'orient et le printemps; le feu règne sur le sud et l'été; le métal, sur l'occident et l'automne; l'eau préside à la région du nord et aux événements qui s'accomplissent pendant l'hiver. Quant à la *terre*, base et principe des autres éléments, elle occupe le centre dans ce système; et, pour qu'elle eût part égale avec

ses enfants, on lui a donné l'empire des quatre arcs zodiacaux, servant à diviser l'horizon et l'écliptique, et qui comprennent la moitié des signes du *taureau*, du *dragon*, du *bouc* et du *chien*. L'énergie terrestre et l'énergie céleste prédominent tour à tour. Cette théorie, se combinant avec celle des sexes appliquée à la nature inanimée, produit des fêtes aux noms les plus singuliers, telles que la fête de la *Souris du bois mâle* et celle du *Serpent de la terre féminine*. Le jour du signe du *Métal mâle*, tout le peuple japonais se met en prières. Le quatrième jour du onzième mois est propice aux entreprises des personnes d'un caractère ardent. Il y a des époques astrologiques fixées pour la récolte des céréales, d'autres pour celle du riz, d'autres encore où l'on sert dans les repas des gâteaux auxquels on attribue le pouvoir de conjurer toutes les maladies. A l'approche des équinoxes, Mahé Souara, le souverain du *monde des formes*, juge impartialement le bien et le mal. Alors on fait une retraite générale de sept jours, pendant laquelle les prêtres de Bouddha assemblent leurs fidèles dans les temples, pour soulager les âmes des morts par des prières et des sacrifices.

Tous les premiers jours de l'an, les Japonais vont en famille offrir des fleurs et des aliments à l'un des huit enfants du Prince de la lune et de la Terre déesse, qui protégent annuellement, à tour

de rôle, le côté de l'horizon favorable aux actions de l'homme, ce chef de la petite société domestique.

Il faut éviter, en coupant les arbres, de les faire tomber du côté de l'*Étoile de bois*. Le *Génie destructeur*, qui n'est autre que la planète Saturne, fait périr les maisons et les navires lorsqu'on attente à ses droits en négligeant les restrictions qu'il ordonne. C'est Rahou, le Dragon à l'étendard jaune, qui fait les éclipses de la lune et du soleil, en passant devant ces corps célestes. En Europe aussi, l'on donnait autrefois les noms de *tête* et de *queue du Dragon* aux nœuds ascendant et descendant du cercle lunaire.

Les Japonais ont leurs *Rogations*. Deux fois dans l'année, le jour de la *Terre mâle* qui se trouve le plus rapproché de l'équinoxe, ils vont demander aux dieux la croissance des fruits de la terre ou leur rendre grâces pour le succès des récoltes. Tous les travaux manuels sont suspendus, et les femmes elles-mêmes quittent l'aiguille ou le rouet pour la promenade. « L'hirondelle aussi fête ces deux jours, dit un de leurs poëtes; l'un par son arrivée, l'autre par son départ. »

Almanachs de campagne, almanachs de cour, calendriers de toute espèce, poëmes floraux, modèles de correspondances classées dans l'ordre des saisons; le seul catalogue de cette littérature périodique fournirait la matière d'un long chapitre.

Nous ne nous arrêterons qu'à deux calendriers qui n'ont leur pareil ou leur analogue nulle part : le calendrier des *Fleurs* et celui des *Aveugles*. Commençons par le premier.

III.

Calendrier des fleurs.

Au Japon, comme en Chine, comme chez nous, les fleurs, destinées aux plus gracieux usages, consacrent l'amitié, l'amour, le regret, la reconnaissance. Aussi, dans les deux empires, les plantes d'ornement sont-elles singulièrement aimées; et, depuis plus de deux siècles, ils ont échangé leurs plus belles productions en ce genre.

Des arbustes toujours verts et toujours en efflorescence parent et rafraîchissent, d'un bout à l'autre du Japon, les élégants jardins de la ville et de la campagne. Dans les salons des riches, c'est aux bouquets qu'est donnée la place d'honneur; et même sous le toit de chaume du plus pauvre paysan, un verdoyant rameau, une branche en fleur, sont placés aux côtés des dieux domestiques.

Amis et parents se réunissent dans de joyeux festins, à l'ombre des cerisiers fleuris, sous le feuillage des wystéries; et la musique et la poésie, au-

rait-on dit au XVIII[e] siècle, célèbrent là les merveilles de Flore.

Bouddhiques ou nationaux, tous les dieux ont leurs temples ornés de fleurs et de feuilles symboliques. Des couronnes de fleurs se mêlent à toutes les solennités patriotiques, et les embellissent en les revêtant du costume végétal de la saison. C'est à tel point que la moindre branche qui verdit, la moindre corolle qui s'ouvre, réveillent le souvenir touchant des fêtes de la famille et de la religion.

La nature est le livre éternel où sont marqués, pour ce peuple, les jours de réjouissances, de cérémonies et de prières. Mais il ne pouvait en être ainsi que sous le climat privilégié dont jouissent les îles du Japon et la partie tempérée de la Chine. Là, les saisons se succèdent avec une inaltérable régularité. Pendant qu'une partie du règne végétal semble mourir, une autre ressuscite; et jamais il ne s'écoule un mois tout entier sans que l'on ait vu quelque part aux champs une fleur s'épanouir et jeter un nouveau jalon dans la carrière de l'année.

Parmi tant d'autres libéralités, le ciel a voulu doter les hommes d'un calendrier fixe et permanent. Il leur a donné certaines plantes comme symboles des saisons, certaines fleurs et certains fruits pour indiquer la succession des mois, par leur état alternatif de fleuraison [1] et de maturité.

1. A qui serait tenté de nous faire une querelle de gram-

Les Japonais, avec ces gracieux éléments, se sont fait une Flore chronologique.

Un habile compositeur de bouquets (et tout Japonais de bonne compagnie prétend à ce titre) doit non-seulement connaître les plantes pouvant servir d'indicateurs aux divers mois (ce serait peu de chose, car le nombre de ces chronomètres végétaux proprement dits se borne à quelques douzaines), mais encore posséder de point en point une immense guirlande de plantes favorites s'enchevêtrant dans leur ordre de floraison. Le moindre défaut de mémoire, en démentant dans ses compositions l'économie des saisons, offenserait le goût public, délicat parce qu'il est éclairé; mais chacun étudie avec tant de soin les époques où fleurissent les plantes d'agrément, que jamais ni les peintures de fleurs, ni les guirlandes et les bouquets, ne sont entachés d'un anachronisme. Si l'on voyait dans quelqu'un de ces ouvrages les violettes auprès des roses, les primulacées à côté des lis, on supposerait plutôt un bouleversement des lois de la nature, un monstrueux caprice de la végétation, qu'une licence commise par l'artiste.

Voici la traduction d'un Calendrier des fleurs

maire, nous rappellerons que *fleuraison* et *floraison* ne se disent pas indistinctement. On entend par *fleuraison* le temps pendant lequel une plante reste en fleur, et par *floraison*, l'époque où elle commence à fleurir.

imprimé à Yédo, et, par conséquent, fait pour cette capitale, qui est située dans le Japon moyen, sous le 35° 41′ de latitude septentrionale. Il est bien entendu qu'au lieu des fleurs dessinées dans l'original, nous mettrons leurs noms français et latins : ces derniers pour les spécifier davantage, par l'indication du pays de provenance, du nom du voyageur qui a découvert la plante, ou de sa qualité distinctive. Mais chaque fois que nous rencontrerons des variétés n'ayant point encore de nom dans nos langues européennes, nous leur donnerons celui qu'elles reçoivent chez les Japonais.

N'oublions pas que l'année japonaise commence dans le milieu de février.

FLORICHRONOMÈTRE D'YÉDO.

Premier mois.

Le prunier, *prunus Moumé.*
Le saule, *salix Japonicus.*
L'adonis, *adonis præcox.*

Deuxième mois.

Le coing, *cydonia Japonica.*
Le magnolier, *magnolia kobous.*
Le pêcher, *amygdalus Persica.*

Troisième mois.

Le cerisier, *cerasus.*
L'arum, *arum ringens.*
Le poirier, *pyrus baccata.*

Quatrième mois.

La paullinie, *paulownia imperialis.*
La clématite, *clematis azurea* et *clematis bicolor.*
Le lis, *lilium longiflorum.*

Cinquième mois.

L'iris, *iris.*
Les nymphoïdes, *nymphæa (nyphar) Japonica.*
L'ipomée, *ipomæa triloba.*

Sixième mois.

Le lotus, *nelumbium speciosum.*
La globa, *globba Japonica.*
La balsamine, *impatiens balsamina.*

Septième mois.

L'eupatoire, *eupatorium Chinense.*
Le haricot, *dolichos hirsutus.*
La guimauve, *hibiscus mutabilis.*

Huitième mois.

Les orchidées, *epidendrum ensatum.*
Le dracocéphale, *dracocephalum.*
Les polygonées, *polygonum.*

Neuvième mois.

Le chrysanthème, *chrysanthemum Indicum.*
Les gentianées, *gentiana.*
Les ligulaires, *ligularia Kæmpferi.*

Dixième mois.

Le narcisse, *narcissus tazetta.*
Le cornouiller, *camellia Japonica.*
Le néflier, *mespylus Japonica.*

clergé les contrôle : lui seul a le droit de les faire imprimer et de les mettre en circulation. C'est le privilége des prêtres du temple d'Isé. Ils les expédient à leurs correspondants sur tous les points de l'empire, et ceux-ci les distribuent aux habitants de la localité, qui leur font un présent en retour.

Voilà comment l'almanach passe dans toutes les mains et sous toutes les formes : feuille légère, quand il doit entrer dans l'étui de parfumerie des dames ; livre volumineux, lorsqu'il est destiné aux hommes graves, et tous d'un âge avancé, qui sont chargés des fonctions de maîtres des cérémonies, si difficiles et si importantes dans ce pays. D'ailleurs, ce *vade-mecum* commence invariablement, comme chez nous, par des indications d'astronomie et de météorologie. Il donne ensuite le tableau des principales fêtes de la religion nationale, de celle de Bouddha, et force observations astrologiques.

Chacun des quatre éléments de la nature, qui sont le *bois*, le *feu*, le *métal* et l'*eau*, est censé dominer l'un des points cardinaux du ciel et l'une des saisons de l'année. Le bois gouverne l'orient et le printemps ; le feu règne sur le sud et l'été ; le métal, sur l'occident et l'automne ; l'eau préside à la région du nord et aux événements qui s'accomplissent pendant l'hiver. Quant à la *terre*, base et principe des autres éléments, elle occupe le centre dans ce système ; et, pour qu'elle eût part égale avec

ses enfants, on lui a donné l'empire des quatre arcs zodiacaux, servant à diviser l'horizon et l'écliptique, et qui comprennent la moitié des signes du *taureau*, du *dragon*, du *bouc* et du *chien*. L'énergie terrestre et l'énergie céleste prédominent tour à tour. Cette théorie, se combinant avec celle des sexes appliquée à la nature inanimée, produit des fêtes aux noms les plus singuliers, telles que la fête de la *Souris du bois mâle* et celle du *Serpent de la terre féminine*. Le jour du signe du *Métal mâle*, tout le peuple japonais se met en prières. Le quatrième jour du onzième mois est propice aux entreprises des personnes d'un caractère ardent. Il y a des époques astrologiques fixées pour la récolte des céréales, d'autres pour celle du riz, d'autres encore où l'on sert dans les repas des gâteaux auxquels on attribue le pouvoir de conjurer toutes les maladies. A l'approche des équinoxes, Mahé Souara, le souverain du *monde des formes*, juge impartialement le bien et le mal. Alors on fait une retraite générale de sept jours, pendant laquelle les prêtres de Bouddha assemblent leurs fidèles dans les temples, pour soulager les âmes des morts par des prières et des sacrifices.

Tous les premiers jours de l'an, les Japonais vont en famille offrir des fleurs et des aliments à l'un des huit enfants du Prince de la lune et de la Terre déesse, qui protégent annuellement, à tour

Onzième mois[1].

Le chèvrefeuille, *daphne papyrifera.*
Les orchidées, *epidendrum.*
Le prunier, *prunus Jabai.*

Douzième mois.

Le pompadour, *calycanthus præcox.*
Le chèvrefeuille, *daphne odora.*
Le prunier, *prunus Kanbai.*

La plupart de ces plantes ont été importées en Europe, soit du Japon, soit de la Chine. Un grand nombre s'y sont déjà acclimatées. Sous l'influence d'un autre soleil, elles fleurissent chez nous à d'autres époques de l'année ; et, si nous voulions à notre tour les faire entrer dans un calendrier, dont la régularité, d'ailleurs, ne pourrait pas être bien complète, nous serions obligés de les placer à des dates entièrement différentes.

Dans une autre ville du Japon, plus éloignée de l'équateur qu'Yédo, on a très-élégamment gravé sur bois une autre Flore chronologique, ne comprenant que douze figures, et qui, par le choix des plantes comme par leur ordre de succession, s'écarte de la précédente. Nous allons donner la composition de ce petit calendrier.

1. On voit apparaître aussi, dès le onzième et le douzième mois, de nombreuses variétés de fleurs de prunier et d'abricotier, simples et doubles, roses et blanches, qui relèvent quelque peu la pauvreté du bouquet d'hiver.

FLORICHRONOMÈTRE D'OOSAKA.

Premier mois.

Le prunier, *prunus Moumé*.

Deuxième mois.

Les orchidées, *epidendrum*.

Troisième mois.

Le poirier, *pyrus baccata*.

Quatrième mois.

Le lis, *lilium longiflorum*.

Cinquième mois.

Le magnolier, *magnolia*.

Sixième mois.

L'hémérocalle, *hemerocallis Sieboldii*.

Septième mois.

La guimauve, *hibiscus mutabilis*.

Huitième mois.

Les polygonées, *polygonum barbatum*.

Neuvième mois.

Le chrysanthème, *chrysanthemum Indicum*.

Dixième mois.

L'oranger, *citrus Daïdaï*.

Onzième mois.

La musa, *musa*.

Douzième mois.

Le cornouiller, *camellia Japonica*

L'auteur du calendrier d'Oosaka, en tête de son travail, le dédie aux fleuristes et aux poëtes, et le leur offre comme *cadeau d'étrennes*, absolument comme pourraient le faire Susse ou Alphonse Giroux. C'est qu'en effet la culture de la poésie et celle des fleurs sont au Japon des compagnes inséparables. Lorsque, au printemps, pruniers et cerisiers se couvrent de leur blanche parure, et que le multiflore *foudsi*, l'eupatoire aux flosculeuses corolles, se détachent de tous côtés sur le fond vert du feuillage, alors le poëte japonais vient rêver sous cet ombrage vraiment délicieux, et qu'il préfère à tout autre. S'armant du pinceau qui lui tient lieu de plume, il le trempe dans cette belle encre, dite de Chine, que produit aussi son pays natal; puis, avec tout l'art d'un calligraphe consommé, il *peint*, sur des feuillets dorés et de plusieurs couleurs, des vers tout imprégnés de l'admiration que lui inspirent les beautés d'une nature à laquelle nos froides contrées ne pourraient rien opposer. Enfin, son œuvre achevée, il la suspend, en guise d'offrande, à l'arbre même ou au rameau dont elle chante les perfections.

IV.

Indicateurs du temps. — Cadrans solaires. — Clepsydres ou horloges hydrauliques. — Horloges ignées. — Montres japonaises.

Comment s'y prennent les Japonais pour reconnaître la marche du temps ? Chez les Chinois, on se servait, dès les siècles les plus reculés, de l'horloge solaire. C'est un fait parfaitement démontré par le P. Gaubil, le plus savant de tous les historiens européens du Céleste Empire. Au moyen d'un style sciatérique, établi verticalement sur son disque, les plus anciens empereurs de ce pays déterminaient déjà les temps du jour, les parties du monde, et fixaient même les saisons d'après la longueur croissante et décroissante de l'ombre à midi. Nos astronomes modernes ont profité, pour apprécier plus exactement la diminution séculaire de l'inclinaison de l'écliptique, des observations que le prince Tscheu-Koung fit, ou que probablement il fit faire, à l'aide d'un gnomon octopède, afin de déterminer les solstices, vers l'an 1100 avant Jésus-Christ.

Les quatre anciennes fêtes nationales des Chinois, qui répondent aux quatre temps cardinaux de l'année, ne sont, au fond, que des époques solennelles d'observations astronomiques. Alors on voit

le style et le disque entre les mains du chef de l'État, remplissant les fonctions de souverain pontife; de là, peut-être, sa qualification héréditaire de *Fils du Ciel*. Le style représente sa suprême domination sur le firmament; le disque, sa prétendue autorité sur toute la terre. Ainsi donc, ces attributs et ces symboles de puissance ont été pour les descendants d'Yao, et pour les nombreuses dynasties qui leur succédèrent, ce que furent, au moyen âge, le sceptre et le globe pour les Césars d'Allemagne, chefs aussi d'un empire qui s'intitulait Saint et Universel.

On sait que les Grecs avaient reçu le gnomon des Babyloniens, et l'on en connaît le caractère et l'usage. Le *polos*, qui leur venait de la même source, et qui a été si longtemps une énigme pour nos antiquaires, n'était autre chose que le disque appartenant au gnomon, et faisant l'office de cadran. En Chine, le style sciatérique a pris le nom de *sceptre terrestre*. « C'est avec le sceptre terrestre, dit le *Livre des Usages*, que le second Ministre sonde la profondeur de la terre, règle le soleil, et cherche la ligne qui divise la terre en deux parties égales (le méridien). » Puisque cet instrument *règle l'ombre du soleil*, il indique aussi, par conséquent, le cours des heures.

Dans ce genre d'observations, l'on peut prendre pour guide soit la longueur, soit la direction de l'ombre solaire. De là, chez les Japonais, et proba-

blement aussi chez les Chinois, deux sortes de cadrans, dont la description détaillée ne serait pas d'un grand intérêt pour ceux de nos lecteurs qui ne s'occupent pas spécialement d'astronomie.

Dans les *Livres de voyage*, dont on fait un grand usage au Japon, se trouve presque toujours un de ces cadrans solaires dessiné sur le côté intérieur de la couverture. Le style est remplacé par des bandes de papier collées au cadran par un des bouts et que l'on peut dresser à volonté. Elles sont toutes de longueur égale, et numérotées dans l'ordre des mois auxquels s'adapte le mètre sciatérique marqué sur la planche.

Pour savoir l'heure, le voyageur n'a qu'à déployer le gnomon en papier de son livre de voyage et à poser la planche horizontalement. De cette manière, l'ombre du style se projette sur un cercle horaire tracé alentour, et la seule étendue de cette ombre donne l'indication de l'instant de la journée où l'on se trouve, sans qu'il soit nécessaire de recourir au procédé de l'orientation.

Cette méthode d'horlogerie métrique est aussi populaire dans l'extrême Orient que l'était, chez les anciens Grecs et Romains, l'usage de déterminer les heures du jour en observant la longueur de sa propre ombre ; et quand on veut exprimer un court espace de temps, on dit : « Un petit morceau d'ombre solaire. »

Véritable Salomon japonais, l'auteur du livre de maximes *Les Mille Mots* s'est servi de cet instrument primitif pour faire une comparaison heureuse et fort sage, destinée à rappeler à ses compatriotes le prix du temps. « Le style et le disque, dit-il, malgré leur grande utilité, ne sont pas aussi précieux qu'un pouce d'ombre. Mon fils, rivalise de vitesse avec celle-ci! »

Afin de déduire l'heure de la *direction* de cette ombre, il fallait nécessairement établir le style sur une méridienne; et, pour y parvenir, on a eu recours à l'aiguille aimantée, transmise au Japon, comme tant d'autres découvertes, par la Chine, qui, on le sait, en a eu connaissance de temps immémorial. L'adjonction de cette aiguille au cadran solaire a produit la boussole chinoise. Elle n'est pas un instrument de marine, mais, suivant l'étrange définition qu'en donne l'*Encyclopédie japonaise*, « un guide qui nous indique les *côtés* et les *angles* du monde, ainsi que les fentes des heures. » Laissons aux savants du Japon la responsabilité de leur cosmogonie.

On se demandera comment ces peuples déterminent les heures nocturnes. Comme toutes les nations de l'antiquité, ils interrogent, à cet effet, la position des astres à l'égard de l'horizon, et, de tout temps, la constellation de la Grande-Ourse a été pour eux l'indicateur de l'horloge sidérale des

nuits. Ils lui donnent le nom de ***Boisseau du Nord***, parce que le carré formé par les quatre premières étoiles de ce signe céleste, lorsqu'on les suppose réunies deux à deux par des lignes droites, offre une assez grande ressemblance avec l'ancien boisseau chinois. Les étoiles ε, ζ et η en représentent le manche; aussi leur donne-t-on collectivement cette dénomination.

C'est en voyant les résultats défectueux de ce système que l'on apprécie toute l'importance de l'admirable invention des mouvements d'horloges fondés sur le balancier, qui nous a donné nos montres et nos pendules. Malgré la grande justesse de leurs observations et l'adresse avec laquelle ils savent employer les procédés astronomiques, les Japonais, lorsqu'ils consultent leur constellation du Boisseau, sont obligés de se contenter d'une exactitude qui laisse subsister un à peu près d'une heure.

Soyons juste : depuis nombre de siècles, on a pourvu en quelque sorte à cet inconvénient, dans l'Asie orientale, par l'invention de la clepsydre, ce fameux *horologium ex aqua*, dont nous avions, jusqu'à ce jour, attribué la découverte, ou du moins l'établissement à Ktésibios. Soit que les beaux esprits se soient rencontrés, et que l'ingénieur alexandrin, qui vivait environ 140 ans avant Jésus-Christ, ait inventé, de son côté, cet ingénieux mécanisme, soit qu'il en ait reçu la révélation des bords de la

mer Jaune, force nous est de restituer aux Chinois la priorité de l'horloge hydraulique. Elle date chez eux du siècle de Hoang-ti, qui monta sur le trône 2679 ans avant notre ère.

Les clepsydres des Grecs et des Romains ont disparu dans l'orage qui engloutit toute l'antiquité, comme leurs tableaux et la plus grande partie de leurs monuments littéraires ; nous ne les connaissons plus que par une description assez incomplète de Vitruve. Mais, lorsqu'on compare cette description aux horloges mêmes qu'aujourd'hui encore nous trouvons dans les pays du Grand-Orient, le texte de Vitruve s'éclaircit, ses lacunes se remplissent, et l'identité fondamentale des deux chronomètres devient un fait irrécusable.

La marche de l'un et de l'autre se fonde sur ce principe que l'eau, lorsqu'elle coule dans un canal dont la largeur est partout la même, fait, en montant, s'élever aussi un objet qui flotte à sa surface. On comprend dès lors qu'il suffit de régler le cours de l'eau pour faire remplir à l'objet qu'elle supporte le rôle d'indicateur ou d'aiguille.

« Ktésibios, dit Vitruve, commença par faire un conduit en or ou en pierre fine[1] ; car il lui fallait une matière qui ne pût ni s'user par le passage de

1. C'était évidemment un tamis fin dont on pouvait boucher plus ou moins les orifices pour accélérer ou ralentir le passage de l'eau.

l'eau, ni se boucher par l'encombrement des immondices. L'eau traverse régulièrement ce conduit en descendant d'un réservoir supérieur dans un réservoir inférieur. Arrivée là, elle soulève une coupe, nommée, en terme d'art, *phellos* (bouchon) ou bien encore *tympanum* (bassin). Sur cette coupe se dresse un arbre à dents auquel s'engrènent des roues mobiles et légères qui se poussent entre elles. D'autres arbres et d'autres rouages, mis en mouvement par la même force et d'après le même système, tournent également en exécutant diverses évolutions. Des figurines s'agitent; des pyramides tournent sur leur axe; il en tombe de petites pierres; des automates jouent du cor (c'est-à-dire, sans doute, qu'ils embouchaient cet instrument); *les heures*, inscrites sur cette partie de la machine ou sur une colonne, sont indiquées de bas en haut par une verge montant avec la figurine (qui probablement la tenait à la main).

« L'indication des heures s'étend à toute une journée. Quand le mécanisme va trop lentement ou trop vite, on le fait avancer ou retarder, soit de jour en jour, soit de mois en mois, par l'introduction ou l'enlèvement de quelques coins[1]. »

En quel endroit ces coins étaient-ils placés? L'auteur ne le dit pas. Il passe tout aussitôt à un autre

1. Terme sous lequel il faut peut-être entendre des bourres.

genre d'obstacle également employé contre l'eau et formé de deux cônes, dont l'un s'adaptait complétement dans l'autre, qui était creux et ouvert au sommet.

Qui le croirait? Les doctes commentateurs de Vitruve ont pris toute cette description pour celle d'un moulin à eau. Les savants n'en font jamais d'autres! Mais ce qui n'est pas moins curieux, c'est que Perrault, l'immortel auteur de la colonnade du Louvre, de la chapelle des Petits-Pères et des plus beaux dessins des vases de Versailles, a partagé cette plaisante opinion. Il s'est même chargé d'une gravure qui, depuis, a passé d'une édition dans une autre, à la faveur de la recommandable suscription : *Perraultius invenit et fecit.* O Boileau! si spirituellement et si injustement acharné contre le grand artiste, quelle aubaine pour vous si vous aviez eu vent de son interprétation de la clepsydre de Vitruve! Quelle belle occasion de lancer quelques traits satiriques de plus contre ce pauvre homme de génie, dont le seul crime était d'avoir été mauvais médecin et de porter un nom prêtant à la rime, comme son compagnon d'infortune l'abbé Cotin!

L'horloge hydraulique décrite et figurée dans l'*Encyclopédie japonaise* est donc pareille, dans son organisation, à celle du mécanicien d'Alexandrie. Seulement les récipients changent de nom : ils s'ap-

pellent le bassin du ciel nocturne, le bassin du ciel diurne, le vase d'équation, le vase aux dix mille compartiments. On y remarque ensuite le *lac* ou la *mer*, les *flèches flottantes*, au nombre de quarante-huit, sur lesquelles ont été entaillées, avec une prodigieuse patience, les deux millions cent soixante mille fentes de l'année, et d'autres combinaisons d'un genre ultra-oriental. Le filtre régulateur de la chute de l'eau devient un *cœur de lotus*. Dans une autre horloge, analogue à la clepsydre égyptienne dont parle Horus-Apollon, et dont il existe un exemplaire au *Museum antiquarium* de Leyde, cette pièce est appelée le vase de filtration du ministre d'État, parce que ce dernier chronomètre, comme à Rome, était réservé à la détermination de certaines heures choisies pour l'expédition des affaires publiques.

Il est à remarquer qu'au Japon, comme ailleurs, ce sont les moines qui se sont occupés les premiers de la construction des horloges et des cloches. La vie claustrale en tout pays est très-sédentaire, ou du moins très-localisée. Quelle que soit l'étendue d'un couvent, c'est toujours dans un seul édifice et dans les cours et les jardins dont il est immédiatement environné, qu'ont lieu les travaux et même les distractions, les promenades, les jeux de ses habitants. Offices, méditations, prières, occupations de toutes sortes, repas des religieux et jusqu'aux plaisirs

qu'autorise la règle, tout est soumis à l'heure, à la minute. Aussi trouve-t-on cloches et horloges dans tous les monastères bouddhiques du Japon, absolument comme dans une abbaye de France ou d'Italie.

Autrefois, c'est-à-dire très-anciennement, on faisait usage, dans ce pays, d'horloges *ignées*. On les entretenait au moyen d'une poudre fulminante extraite de l'écorce de l'*illicium religiosum*. Les gardiens répandaient cette substance dans une série d'enrayures disposées sur une couche de cendres; et c'était l'incandescence progressive de la poudre enflammée qui leur indiquait le cours des heures qu'ils devaient annoncer au son de la cloche. Afin de régulariser le mouvement autant que possible, toute la machine était enfermée dans une boîte aérée seulement par un petit nombre de trous. Mais, vers la moitié du VII[e] siècle, cet ingénieux procédé fut remplacé par la clepsydre, reconnue plus exacte.

Aujourd'hui, cependant, les Japonais possèdent nos mouvements d'horloge, quoiqu'ils soient encore peu répandus chez eux. Les missionnaires du XVII[e] siècle leur ont fait faire connaissance avec le *coucou*, cette montre d'appui sonnante, à poids de plomb et à balance, dont tout le monde se servait en Europe avant l'invention des pendules. Ils ne sont guère allés plus loin. Quelques habitants

du Japon, toutefois, mais en très-petit nombre, ont été pourvus par les Hollandais de la montre portative et de la pendule de Schwartzwald à deux poids. Eux-mêmes en ont fabriqué d'après notre système; mais quelles montres! On voit au Musée royal de la Haye plusieurs de ces échantillons de l'industrie japonaise. La forme en est des plus bizarres. Elles ont un coq pour indicateur, et les chiffres du cadran sont inscrits sur un écusson de métal glissant dans une rainure, afin d'établir les heures mobiles dont nous avons parlé.

Si vaguement qu'ils aient connu cet état de choses, le parti à tirer de l'horlogerie, comme branche de commerce avec le Japon, n'a pas échappé cependant aux entreprenants spéculateurs des États-Unis.

A New-York, on a déjà construit un modèle de pendule destiné aux marchés de cet empire et à ceux de la Chine. Cette pendule marque les heures de la manière dont elles sont comptées dans les deux pays. Les aiguilles font une révolution diurne de douze heures, et les heures sont tracées sur le cadran en caractères chinois. Sur le cercle le plus rapproché du centre du cadran, on remarque, également en caractères chinois, les heures du soleil levant, de midi, du soleil couchant et de minuit. Le cercle suivant, plus étendu, montre les heures paires et impaires. Les premières sont indiquées

par de petites figures mouvantes, et les secondes par d'autres moins jolies et plus petites. Les minutes se trouvent, comme d'ordinaire, à l'extrémité du cadran, ainsi que le nombre des heures, d'une à douze, le tout en caractères de l'empire du Milieu.

Le récent traité des États-Unis avec le Japon leur fait espérer de pouvoir y expédier en grande quantité des pendules sorties de leurs fabriques, surtout si, comme on le croit possible au nord de l'isthme de Panama, le Japon suit la politique de l'Angleterre, s'il réduit les droits d'entrée ou s'il ouvre un plus grand nombre de ports aux navires américains.

L'horlogerie est un élément important de fabrication dans la grande confédération du Nouveau-Monde. On y évalue à cinquante millions de francs la valeur des pendules exportées chaque année. Un quart au moins de ces produits, remarquables par leur beauté, leur variété et leur bon marché, est transporté sur les marchés anglais, soit pour la consommation locale, soit pour la réexportation. Les fabricants horlogers de New-York ont enlevé à l'Angleterre, pour cet article, presque tout l'approvisionnement de l'Allemagne.

V.

Calendrier des aveugles. — Les confréries d'aveugles. — Caractères idéologiques. — Écriture symbolique : le lion, l'âne. — Hiéroglyphes égyptiens. — Écriture hiéroglyphique des Japonais.

Il ne s'agit point ici, comme on pourrait le croire, de ces impressions en relief et blanc sur blanc, que tout le monde a vues aux Quinze-Vingts, et dont l'ingénieuse philanthropie de Valentin Haüy dota les aveugles de naissance, leur permettant d'apprécier les signes avec le doigt, triomphant ainsi des injustices de la nature, et mettant la lumière de la science au service de ceux qu'elle avait privés de la lumière physique.

Les belles méthodes d'enseignement introduites depuis plus de soixante ans à l'Institut des jeunes aveugles de Paris, ont, il est vrai, été adoptées depuis par les écoles privées répandues sur divers points de la France, et par bon nombre d'établissements publics ou particuliers des autres États de l'Europe et de l'Amérique; mais elles n'ont pas encore pénétré jusqu'au Japon. Je ne sache même pas qu'on ait fait jusqu'aujourd'hui le recensement de la cécité dans ce pays pourtant si avancé, plus avancé même que nous sous le rapport de la statistique. Personne peut-être n'y soupçonne le

nombre des malheureux atteints de cette cruelle infirmité.

On ne s'en doutait pas non plus en France, lorsque les recherches de la science furent dirigées sur ce point vers la fin du dernier siècle. On croyait beaucoup faire en portant le nombre des aveugles à quatre mille pour tout le royaume. Ce n'est que par la multiplicité des demandes d'admission à l'établissement parisien, que l'on a reconnu combien on était resté au-dessous de l'estimation vraie. Mais on était loin encore de connaître toute l'étendue du mal ! Il a fallu les beaux travaux du docteur Lachmann pour apprendre à l'Europe que, sur une population totale de 287 millions d'habitants, elle comptait plus de 250 000 aveugles. Un aveugle par 1143 habitants ! La France, à elle seule, dont la population n'est pas supérieure à celle du Japon, en renfermerait donc de 34 à 35 000. L'immense majorité, là comme partout, appartient à des familles pauvres.

Mais, quoique les Japonais ne se soient point encore avisés d'instruire les aveugles de naissance; quoiqu'ils n'aient point fondé d'hospices pour eux et pour ceux qui, par suite d'accidents ou de maladies, leur sont devenus semblables; quoique ce pays n'ait pas encore, comme l'Angleterre, son *Magazine for the blind*, journal écrit par des aveugles et pour des aveugles, ils ne les ont cependant

pas oubliés. On trouve chez eux deux *confréries d'aveugles associés*. Les membres de ces étranges mais utiles institutions sont fort nombreux. Ils vivent, pour la plupart, de leur travail. Beaucoup d'entre eux sont employés aux fêtes publiques, aux processions et aux mariages. Dans les cérémonies, ils précèdent les cortéges et font écarter la foule, une baguette à la main. Aussi les rencontre-t-on sur toute l'étendue de l'empire. Comme nos ordres religieux, ils ont un général et des administrateurs qui résident dans la capitale ecclésiastique.

L'une de ces confréries doit son origine à Senminar, jeune homme d'une grande beauté, pour lequel, il y a nombre de siècles, une princesse du sang des empereurs avait conçu la plus violente passion. Senminar partagea sa tendresse et l'obtint en mariage. Qu'il ait été le fils de l'empereur, comme l'assurent certains historiens, ou seulement l'un de ses officiers, ce que prétendent d'autres, l'infériorité du rang n'est point un obstacle aux unions des princes dans les pays d'Orient. Ils ne contractent pas volontiers d'alliances matrimoniales avec des personnes appartenant aux familles souveraines d'autres États. Ils craindraient, en agissant ainsi, d'établir chez eux une influence étrangère. De là ces mariages entre les enfants des empereurs ou des rois et ceux de leurs généraux, de leurs grands prêtres ou de leurs ministres, qui,

au premier coup d'œil, semblent incompatibles avec l'esprit de caste et la fierté orientale.

Une félicité trop grande est rarement de longue durée. La princesse mourut bientôt dans tout l'éclat de la jeunesse. Son époux pensa expirer de douleur. Une grave maladie, causée par l'excès de son chagrin, ne termina point cependant ses jours; mais elle lui fit perdre la vue.

Ce fut pour perpétuer la mémoire de ses amours et de son infortune, que cet amant inconsolable fonda la confrérie d'aveugles qui porte son nom. Instituée sous d'aussi touchants auspices et revêtue du sceau des lettres impériales, cette société obtint un grand succès. Elle dure, comme tout dure dans ce pays, et se compose principalement de gens d'Église.

La seconde confrérie, celle de Féki, n'a pas un point de départ moins singulier que sa rivale. Yoritomo, le chef de la dynastie actuelle, était parvenu au pouvoir en pacifiant, les armes à la main, deux partis qui se disputaient la suprématie et dont il recueillit l'héritage après s'être servi de l'un pour écraser l'autre. Il voulut s'attacher Kakékigo, l'un des plus braves défenseurs du parti vaincu, auquel, par clémence ou par politique, il avait laissé la vie. Dans cette pensée, il lui fit les offres les plus séduisantes. Mais rien ne put ébranler la fidélité de Kakékigo. Non-seulement il refusa de servir le nouvel

empereur, mais, tout en l'estimant, il lui garda une haine involontaire. Un jour, enfin, il fut le trouver. « Puisque je ne puis tourner les yeux vers vous, lui dit-il, sans concevoir le désir de venger le malheur de mon prince et le mien par la mort d'un vainqueur qui fut aussi généreux pour moi, recevez-les donc, ces yeux qui vous veulent tant de mal. Au moins, je ne serai plus tenté d'être ingrat! » Là-dessus, ce héros sauvage s'arracha les yeux en présence d'Yoritomo, qui, sentant croître son admiration pour un tel caractère, le combla d'honneurs et de présents. Le général aveugle fit comme le jeune seigneur désespéré de la mort de sa dame : il créa, lui aussi, sa société d'aveugles, et, du nom de cette famille déchue à laquelle il était demeuré si dévoué, il l'appela la confrérie de Féki. Les plus grands seigneurs du Japon, lorsqu'ils se sont vus atteints de cécité, ont toujours tenu à honneur d'en faire partie.

Pour le Calendrier des aveugles, les Japonais ont pris le contre-pied de Haüy. La cécité à laquelle ils ont voulu venir en aide n'est point celle des yeux, mais celle de l'esprit. Les aveugles auxquels est destiné leur calendrier, ce sont les aveugles de l'intelligence, c'est-à-dire les hommes dépourvus des premiers éléments de l'instruction. L'ouvrage dont nous allons parler est donc fait, non pour celui qui ne *peut* pas, mais pour celui qui ne *sait* pas lire.

Ces classes illettrées sont peu nombreuses. On ne les trouve plus guère que dans quelques provinces montagneuses du Nipon méridional, d'où la barbarie primitive n'a pu encore complétement disparaître. Il faut cependant que ces pauvres cultivateurs connaissent les dates importantes de l'année religieuse et civile, tout aussi bien que les habitants riches et polis d'Yédo, la capitale politique, ou de Miako, la ville sainte.

Comment se faire lire de qui n'a pas appris à déchiffrer les caractères idéologiques dont se composent l'écriture et par conséquent l'impression de tous les peuples de l'extrême Orient, comme les nôtres se composent de lettres alphabétiques? Quand on ne peut parler à l'esprit, il faut s'adresser aux yeux. C'est aussi ce qu'on a fait dans tous les temps et dans toutes les contrées. L'écriture symbolique se retrouve, et sous des formes très-analogues entre elles, dans un grand nombre de pays de l'ancien et du nouveau monde, soit comme un monument du passé, soit à l'état d'institution actuellement existante. On la découvre jusque dans les îles incultes et reculées de la Polynésie.

Une objection a été faite contre l'emploi des symboles. On a prétendu que leur valeur ne pouvait être qu'arbitraire. Le lion, par exemple, a-t-on dit, est pour nous le symbole du *courage*, pour nous qui n'avons vu de lions que dans nos ménageries,

et qui, frappés par leur aspect imposant, supposons que leur bravoure doit répondre à la majesté de leur face. Mais pour l'Africain, voisin du lion, ce n'est que le type de la poltronnerie ; car ce roi des forêts, si vigoureux et si puissant, fuit toujours à l'aspect de l'homme, à moins qu'une faim ou une fureur violente ne le presse, et les cris d'une femme ou d'un enfant suffisent pour l'épouvanter. Quelle sera donc la valeur symbolique du lion, si nous consultons, pour la déterminer, les qualités morales de ce quadrupède ? Sera-t-il l'emblème du courage, ou celui de la poltronnerie ?

J'ai un âne doux et obéissant, j'en ferai le symbole de la *patience*. L'âne de mon voisin est rétif, il en fera l'image de l'*entêtement*. Vous avez une bête qui rue et qui mord, vous lui ferez signifier *méchanceté* dans vos caractères hiéroglyphiques. Comment alors pourrons-nous nous entendre ?

Les anciens et tous les peuples qui employèrent ou emploient les hiéroglyphes ont évité cet écueil et rendu toute incertitude impossible, en ne basant la valeur symbolique des différents animaux que sur leurs habitudes caractéristiques et sur leurs qualités prédominantes. Ainsi, chez les Égyptiens, comme on l'a justement observé, l'âne, qui a la manie de tourner toujours le dos au vent, fut le symbole du *vent*. Le chacal, qui ne vague que pendant la nuit, devint celui des *ténèbres*. Le lièvre, dont

l'ouïe est d'une extrême finesse, exprima l'*audition;* tandis que chez nous, l'âne, le chacal et le lièvre auraient appelé les idées de *stupidité*, de *ruse* et de *peur*.

Mais la représentation exacte de ces animaux, comme celle de la plupart des autres symboles, demande une étude assez approfondie du dessin, et occasionne une grande perte de temps. Les hiérogrammates ont dû par conséquent chercher le moyen d'abréger ces expressions figurées; et, pour cela, ils se sont encore appuyés sur l'observation de la nature. L'âne étant le seul quadrupède qui ait une *croix* sur le dos, le chacal étant de tous les animaux celui dont la *queue* est la plus touffue, et le lièvre, celui qui a les plus longues *oreilles*, une croix, une queue touffue et une oreille pointue devinrent l'abréviation naturelle de l'âne, du chacal, du lièvre, et chaque abréviation eut, dans l'écriture symbolique de l'ancienne Égypte, la même valeur que le symbole dont elle dérivait.

Les Japonais ont suivi le même système, et par les mêmes raisons. Mais ce qu'il y a de particulier chez eux, et, pour autant que nous sachions, d'unique, c'est d'avoir composé à l'usage des populations ignorantes des *calendriers* en écriture hiéroglyphique!

Les signes qu'ils emploient à cet effet sont quelquefois des images complètes d'objets de la nature

ou de l'art, comme les animaux, les fleurs, les instruments de toute espèce. D'autres fois ce ne sont que de grossières esquisses des choses qui frappent les sens. Ainsi, pour représenter une rivière, ils tracent un carré long ondé; tandis qu'un carré ouvert sur une de ses faces, devant laquelle se trouve la porte d'un temple, signifie *la demeure du dieu de l'année.*

Il arrive aussi, quoique plus rarement, que ces signes sont tropiques, n'exprimant les choses que par figures, ou même énigmatiques, à la façon de nos rébus. Mais ce qui est assez commun, c'est d'en voir de phoniques, c'est-à-dire désignant, non l'objet qu'ils représentent, mais son homonyme. Pour en citer un exemple : dans la langue japonaise, un *tamis* et une *année* s'appellent l'un et l'autre *tosi.* Or, l'idée d'année étant immatérielle et ne pouvant se réduire sous une forme visible, on s'est servi, pour l'exprimer, de la figure d'un tamis.

Nous sommes redevables de la possession d'un de ces calendriers au médecin japonais Nankéisi, de la famille des princes de Tatsibana, et qui cependant n'est pas un médecin amateur; car il a visité, dans l'exercice de son art, la plus grande partie de son pays natal. Les observations géographiques et ethnographiques de cet intelligent voyageur remplissent deux volumes intitulés par lui

Toyouki et *Saïyouki*, c'est-à-dire Pérégrinations orientales et Pérégrinations occidentales. Dans le premier, il reproduit le calendrier pittoresque en usage dans plusieurs localités écartées de l'île de Nipon, dont les habitants, qui sont de l'antique race des Aïno, ne savent ni lire ni écrire; et il y ajoute des commentaires explicatifs.

Citons-en quelques figures, pour donner une idée de ce genre de langage.

Il fallait déterminer la partie du monde dans laquelle se trouve le siége du génie de l'élément qui prédominait pendant l'année pour laquelle était fait ce calendrier. Comment s'y est pris l'auteur? Il a tracé un carré représentant la terre, qui, d'après les anciennes idées japonaises, est quadrilatérale; puis, afin d'indiquer la région Est de notre planète, il a mis sur la droite un petit cercle. Dès lors, chacun pouvant s'orienter, il devient facile d'appliquer l'indication *sud-sud-est* à une ouverture ménagée dans le carré, et devant laquelle se trouve une porte de temple, qui fait voir de quelle région la bénédiction du ciel descendra sur l'année.

Une autre figure indique le côté de l'horizon soumis au génie de l'année de Jupiter, l'*Étoile de bois*. Ce côté, c'est l'Est, et là se voit aussi dans le calendrier une marque noire contre laquelle est tourné le tranchant d'une hache. C'est un aver-

tissement donné aux bûcherons de ne pas faire tomber dans cette direction les arbres qu'ils abattent. En astrologie japonaise, une marque noire signifie malheur, une marque blanche bonheur, et une marque moitié noire moitié blanche, veut dire un état mélangé d'infortune et de prospérité. Ce dernier signe est attaché au 9e jour du deuxième et au 17e jour du huitième mois.

Le génie de la nature féminine est exprimé, à sa place, par un torse de femme, dont les seins, comme signe distinctif du sexe, sont fortement accusés.

J'ai dit tout à l'heure que la notion d'*année* est rendue par la figure d'un *tamis*, en raison de l'analogie phonique existant entre ces deux mots dans la langue japonaise. Or, l'année pour laquelle devait servir le calendrier dont nous parlons était, d'après les divisions du cycle sexagésimal, placée sous le signe du *lièvre*. En conséquence, au lieu du millésime 1856, ou de tout autre que nous aurions inscrit en tête d'un calendrier européen, le chronologiste japonais a marqué le sien de la double figure d'un lièvre et d'un tamis.

Les signes numériques, depuis un jusqu'à neuf, sont formés par de simples traits. Le nombre dix est exprimé par une croix entourée d'un cercle. Remarquable analogie avec le chiffre X des Romains! Est-ce le hasard seul qui en serait l'auteur?

Chaque jour est ainsi numéroté, puis encore pourvu d'une image empruntée à la ménagerie zodiacale et expliquant son caractère sous le point de vue agricole et religieux. On précise aussi, par ces sortes de nombres, les *périodes climatériques*.

Lorsqu'une de ces périodes commence avec la pluie, le deuxième jour sera beau. S'ouvre-t-elle, au contraire, par un temps serein? On verra, dans le milieu de cette série de jours, des pluies continuelles.

Le diable aussi a son jour dans ces calendriers d'illettrés. Il est bien entendu que ce jour n'est pas fixé pour le fêter, mais afin de le chasser par des exorcismes. Sous quelle forme l'esprit malin est-il représenté? O bizarrerie! Ce peuple si respectueux pour les cheveux blancs a donné à son Satan les traits réunis d'un vieillard et d'une vieille. Peut-être aura-t-on voulu montrer par là que les vices, comme les vertus, augmentent avec l'âge.

Ce jour sinistre, sinon néfaste, est le dernier de l'hiver.

Deux anneaux d'égale grandeur indiquent la parité du jour et de la nuit aux époques équinoxiales.

Une corbeille à semence renversée annonce au laboureur le temps où les graines doivent être confiées à la terre.

A la quatre-vingt-huitième nuit de l'année so-

laire, celle qui, dans le calendrier grégorien, se trouve entre le 1er et le 2 mai, nous remarquons une flèche plantée au milieu d'une cible. Ce qu'il faut traduire ainsi : « Cette époque est un but que la flèche du temps doit atteindre avant qu'il soit permis de procéder aux semailles du coton. »

L'ouverture de la saison pluviale est marquée par une fleur d'arbre fruitier. C'est alors que mûrissent la prune et l'abricot, que les fleurs du châtaignier tombent, et que celles de l'oranger s'épanouissent.

Une gerbe d'épis désigne le jour propice pour l'extraction du riz printanier; une faux, celui qu'on doit choisir pour la récolte d'hiver.

On sait que les peuples de cette partie de l'Asie ont l'habitude de perforer leurs monnaies et de les enfiler par des cordons. Dès lors, pour symboliser le jour de la convocation devant les autorités, où il est rendu compte au gouvernement des actions les plus distinguées de ses hauts fonctionnaires et où aussi les employés de toutes classes reçoivent leur traitement, on n'a rien trouvé de plus ingénieux que de dessiner deux cordons chargés de numéraire.

Les prêtres de Bouddha rédigent aussi dans cette écriture symbolique les prières et les psaumes destinés aux classes populaires.

Il se peut que cette application particulière des hiéroglyphes soit une invention moderne dans

l'empire japonais; mais elle ne ferait cependant que renouveler un usage de la plus haute antiquité : car on trouve encore çà et là des signes idéographiques et des chiffres de la même nature dans les cavernes qu'occupèrent jadis des habitants de ce pays, dont l'existence est antérieure au temps où commence son histoire.

VI.

Langues du Japon. — Multiplicité des mots. — Difficulté pour les étrangers. — Écriture ; quatorze sortes différentes de lettres. — Style épistolaire.

Ce qui prouve incontestablement l'incomparable richesse de l'idiome des Japonais, c'est qu'ils parlent tout autrement qu'ils n'écrivent, et qu'ensuite, dans l'écriture, ils ont des termes différents de ceux dont ils se servent lorsqu'ils impriment leurs ouvrages. Nous n'avons rien en Europe qui puisse nous donner l'idée d'un semblable luxe de vocabulaires, d'une abondance pareille de styles et de langages.

Ce n'est pas tout : au Japon, l'on trouve de simples lettres qui ont toute la force d'un mot, et qui renferment un sens parfait, de même que les fameux hiéroglyphes des Égyptiens et ceux, moins connus, des Chinois.

On conçoit que les étrangers qui veulent s'initier

à la vie intime des Japonais par la puissante et incessante communion de la parole, soient fort embarrassés devant cette grande variété de mots et, plus encore, devant le tour différent que les indigènes leur donnent, suivant la qualité des personnes auxquelles ils s'adressent. Rien n'est donc plus difficile aux visiteurs, aux Chinois même, que de s'approprier le dialecte, nous pourrions dire, les divers dialectes des habitants de l'Empire du Soleil.

D'un autre côté, si les étrangers n'ont pas entièrement approfondi toutes les finesses de la langue, ils ne peuvent ouvrir la bouche, surtout en public, sans s'exposer, dès les premiers mots, à la risée de leurs auditeurs, par quelque grosse inconvenance ou quelque bonne sottise bien involontaire. Ce qu'ils ont appris, pour l'avoir entendu dire dans un lieu, n'aura plus du tout le même sens dans un autre. L'expression qu'ils ont entendu employer devant des personnes de qualité, signifiera peut-être le contraire lorsqu'ils voudront s'en servir avec le peuple. Prononcée d'un ton bas, ou d'un ton élevé, par un étranger ou par un homme du pays, elle changera complétement de valeur. Les Japonais eux-mêmes sont fort longtemps à apprendre leur grammaire, et c'est principalement aux progrès qu'ils ont faits dans cette étude que l'on reconnaît les savants et les personnes de haute éducation.

Pour l'écriture, ils ont deux sortes d'alphabets : celui qui ne comprend que les seules lettres, comme le nôtre; celui qui est composé de figures, à la façon des Chinois.

Les alphabets littéraux sont assez nombreux, et les enfants des notables, qui vont à l'école des bonzes jusqu'à l'âge de quatorze ans, y apprennent à lire et à écrire quatorze sortes de lettres parfaitement distinctes, non-seulement par leur forme, mais aussi par leur signification. Les unes s'emploient pour écrire à l'empereur ou au prince provincial ; les autres sont réservées pour les particuliers. Les caractères d'un acte public, encore que manuscrit, ne sont plus les mêmes que ceux des écritures privées.

Mais, quoi que les Japonais écrivent ou impriment, leur style est toujours prompt, ferme et laconique. Ils réfléchissent longtemps avant d'exprimer leur pensée sur le papier. En effet, c'est pour le Japon que semble avoir été fait ce mot attribué au cardinal de Richelieu : « Donnez-moi quatre lignes de l'écriture d'un homme, et je le ferai pendre ! » Aussi les habitants de cet empire des siogouns, où nul n'est jamais certain d'avoir sa tête bien assurée sur ses épaules, mettent-ils la plus grande circonspection dans la rédaction du moindre écrit, de la plus simple lettre. Ils se donnent tellement garde de commettre la plus insignifiante distraction, qu'on

sent bien que dans leur pays une imprudence, même légère, peut avoir des suites très-graves.

Du reste, la diplomatie fait le fond de leur caractère ; et s'ils font manœuvrer la plume avec beaucoup d'effort et d'application d'esprit, en revanche, ils ont des tours de phrases épistolaires singulièrement ingénieux et spirituels, à tel point que souvent ils exprimeront par écrit une idée délicate ou subtile qu'ils ne seraient pas parvenus à rendre de vive voix.

VII.

Les marchands hollandais et les missionnaires portugais. — Quiproquo religieux. — Embarras des Pères jésuites lors de leurs prédications.

Habitués à fréquenter le Japon et à se transmettre leurs observations des uns aux autres, les Hollandais, d'ailleurs nés linguistes et naturellement doués d'une incroyable aptitude pour l'intelligence et le maniement des langues étrangères, sont parvenus à se reconnaître assez bien dans ce dédale philologique. Mais il n'en fut pas de même des missionnaires portugais et espagnols. Leur séjour au Japon, orageux et de courte durée, n'était nullement propre à des études approfondies sur le pays ou sur la langue. A chaque instant, dans leurs prédications, le sens équivoque d'un mot, dont ils se ser-

vaient sans précaution, rendait leur discours ou ridicule ou incompréhensible. Ainsi, par exemple : *jonmougi* signifie tout à la fois une croix et le nombre dix. Lors donc que les bons Pères voulaient dire que Jésus-Christ était mort sur la croix, comme ils ne savaient pas tourner leur phrase de manière à éviter toute double entente, les Japonais entendaient que le dieu qu'on leur annonçait était mort dix fois; ce qui donnait lieu à des confusions inextricables.

C'était pire encore, quand les missionnaires voulaient parler de l'âme. Leurs auditeurs croyaient qu'ils parlaient du diable, parce que le mot et le caractère dont ce peuple fait usage pour exprimer la partie immatérielle de notre être lui sert également à désigner le prince des ténèbres. Ici, la méprise était trop forte, et pouvait avoir de trop grandes conséquences : on risquait de plaider la cause de Satan en croyant travailler pour celle de Dieu. Après d'aussi dangereux quiproquos, les jésuites furent donc obligés de conserver dans leurs prédications ces mots et autres pareils en portugais, au lieu d'employer les équivalents japonais, et de dire, de faire dire aussi par leurs adeptes indigènes, *Dios*, *Alma*, *Cruz*, lors même qu'ils se servaient de la langue du pays.

Ces termes sont restés. Aujourd'hui encore, essayez de débarquer sur les côtes du Japon, et les autorités, dans l'enquête dont vous deviendrez

aussitôt l'objet, vous demanderont si vous croyez à *Cristo* et à *Santa Maria.*

VIII.

Histoire chronologique. — Histoire merveilleuse. — L'héroïne Zingou. — Isora et les génies. — Conquête de la Corée; défaite de Basankin, roi de Sinra.

Les Tacites japonais écrivent l'histoire tantôt avec le merveilleux des contes d'Hoffmann, tantôt avec la simplicité des chroniqueurs du moyen âge, suivant une nomenclature chronologique des faits. Ainsi, par exemple, ils disent : « LIX[e] mikado ; Ouda (4[e] année de son règne). Ouda s'appelait, pendant sa vie, Sada-Yosi; il était fils du mikado Kono-Ko. — (Neuvième mois). Le peintre Kose-Kanoaka, qui s'est aussi distingué comme poëte, depuis longtemps, orne de ses tableaux la façade méridionale du Daïri (palais du mikado). — (Dixième mois.) Mort de l'*Ondaïzin* Minamoto-Ofosi. — Le mets des sept herbes (*nana kousano kayou*) est servi pour la première fois devant le mikado. — Mort du prêtre bouddhiste Fen-Zeo, etc. »

Telle est la récapitulation officielle des événements importants, écrite sous le titre d'*Annales de l'Empire* ou *Tables historiques du Japon*, figurant dans les archives générales d'Yédo. En un mot, tel

est le Moniteur Universel des deux empereurs. Passons maintenant à l'histoire merveilleuse. Il s'agit de la conquête de la Corée (200 ans ap. J. C.) par la célèbre amazone Zingou, arrière-petite-fille du mikado Kaikona, fille du prince Okinaga Soukoune, et leur succédant.

Zingoù ayant résolu de faire une campagne au Sinra, en Corée, fit convoquer, pour en arrêter le plan, les génies du ciel et de la terre. C'était dans un temple de Kasima, ville du pays de Fidatsi. Seul entre tous, Isora, le pèlerin du fond des mers (Neptune japonais), n'avait pas répondu à l'appel. Alors, les génies rassemblés allumèrent les feux des cours, suspendirent aux rameaux du *sakak* (arbre sacré) des bandelettes blanches et vertes, et chantèrent des hymnes et des cantiques, jusqu'à ce qu'Isora parût dans la cour du temple. Lorsqu'on l'aperçut, il n'avait plus forme humaine : de jeunes huîtres, des moules à perles, et grand nombre de ces insectes qui vivent dans la mousse des rivages, couvraient son corps jusqu'à ses pieds et ses mains.

Les génies lui ayant demandé pourquoi il était dans cet état, il leur répondit : « Je vis avec les poissons de l'immense Océan, et j'ai ainsi changé pendant mon long séjour dans son lit. Craignant de mal faire en me montrant sous un pareil aspect aux génies supérieurs, j'ai hésité longtemps à sortir de ma retraite. Mais j'ai fini par tout oublier

en entendant votre musique joyeuse et légère, et je suis venu enfin tel que vous me voyez ici. »

Aussitôt les génies lui ordonnèrent d'aller chercher dans le château des dragons, au sein de l'abîme des eaux, les perles du flux et du reflux. Isora obéit, et remit à la princesse ces perles magiques, ainsi qu'un plan de campagne en écriture secrète. Zingou partit alors pour le Sinra, avec trois mille birèmes à deux ponts, marchant deux à deux, guidées par le génie radieux qui protége la ville de Soumioso, dans la province de Soua, et par les autres grands et petits génies du ciel et de la terre.

Lorsque les habitants du Sinra virent approcher cette flotte redoutable, ils s'élancèrent à sa rencontre sur plusieurs milliers de jonques, afin de s'opposer au débarquement. Dès lors, le combat ne tarda pas à s'engager; mais la victoire était encore indécise, quand Zingou, autre Moïse, jeta dans la mer la *perle du reflux*. Aussitôt, l'eau, s'écoulant avec rapidité, laissa la plage entièrement à nu. Les Sinranais, d'abord tout joyeux de l'avantage que le ciel semblait leur donner, se précipitèrent à bas de leurs vaisseaux pour attaquer l'armée japonaise et combattre à terre. Zingou laissa alors tomber la *perle du flux*, et la mer, remontant de toutes parts, les engloutit tous ensemble jusqu'au dernier. Un courant rapide entraînant

vers le rivage et jusque dans la ville les flots tumultueux de l'Océan, les eaux et les navires vainqueurs inondèrent alors le pays.

A cette vue, Basankin, le roi du Sinra, fut saisi d'épouvante. Son armée était engloutie, sa flotte était conquise, et les navires japonais couvraient les maisons. « Jamais, s'écria-t-il, jamais de mémoire d'homme l'eau de la mer n'a parcouru mon royaume! Malheur à nous! De tels prodiges s'accomplissent par la volonté des dieux de cette terre qui s'étend là-bas sous le soleil levant! Marcherai-je contre eux avec mon peuple? Non; qu'on arbore le drapeau blanc au faîte de mon palais, et que l'on me conduise enchaîné devant le vaisseau de cette princesse, à qui les cieux et les eaux obéissent! » Il jura d'être toujours l'esclave du Japon et de lui donner tous les ans, en gage de paix, un tribut de garçons et de filles.

La princesse détacha les liens du roi, rappelant à l'armée, qui demandait sa mort, la promesse qu'elle avait faite d'épargner celui qui se rendrait. En mémoire de ce triomphe, elle planta sa lance dans la porte du château royal, et repartit après avoir écrit sur les murs avec le bout de son arc : « Basankin, le roi du Sinra, est le *chien* du Japon. »

Un prince, otage du roi, et quatre-vingts navires chargés d'or, d'argent et de soieries multicolores, suivirent l'armée japonaise.

Tels sont les contes des *Mille et une Nuits* de l'histoire merveilleuse du Japon. Le canevas sur lequel est brodée cette légende est toutefois entièrement du domaine de la réalité. L'héroïne Zingou défit les tribus rebelles de Kioúsiou, détruisit le brigand Kouma-Ouasi, toute sa bande, et rétablit complétement l'ordre dans cette île. La conquête du Sinra, l'un des trois États dont se composait alors la Corée, est un des grands faits militaires de son règne. Les deux autres royaumes de la presqu'île, le Kaoli et le Petsi, firent aussi leur soumission, et la souveraine laissa pour héritier un fils qui lui succéda sur le trône des mikados.

IX.

La médecine et les médecins.

Au Japon, la médecine est simple comme l'hygiène. Elle ne saurait pourvoir à des maladies compliquées.

Un voyageur européen vient-il à se trouver indisposé? a-t-il, par exemple, quelques coliques? deviennent-elles intenses? Vite, les Japonais accourent avec leur spécifique unique, leur remède universel, l'acupuncture, que l'on applique aussitôt. En dépit de l'apparence, cette cure n'a rien d'aussi cruel

que l'on pourrait se l'imaginer. On introduit adroitement dans la partie du corps qui correspond au siége du mal une aiguille, de l'or le plus fin, enfermée dans un petit étui que l'on enlève dès que l'instrument a traversé l'épiderme. Alors, on enfonce encore l'aiguille en la faisant rouler dans les doigts. A ce moment, l'opérateur comprime entre ses deux mains la tête du patient, qui n'éprouve d'autre douleur qu'une légère irritation nerveuse, car il sent à peine la piqûre et ne perd pas une seule goutte de sang. L'emploi de cette sorte d'homœopathie produit généralement un bon résultat, et donne au moins un soulagement momentané.

Que le voyageur, au contraire, rencontre sur son chemin ou visite en passant quelque personne malade, il la trouvera traitée d'une manière bizarre et tout opposée à la nôtre. Là, jamais de saignée; liberté absolue de suivre l'appétit: car on prétend que la nature, dans ces moments-là, ne désire rien qui ne lui soit favorable; et puis, pour tisane, au lieu de médecines douces, de décoctions bien achevées, de bouillons forts et nourrissants à la volaille ou à la viande, ce sont des boissons salées, aigres, crues et piquantes. Avec ce régime médical qui, à l'avis de beaucoup de nos docteurs, devrait tuer les malades, il arrive que les Japonais se guérissent fort bien et vivent plus longtemps que nous.

Que par hasard on assiste à la visite du médecin, on le verra arriver suivi de son valet, portant une large cassette. A cette cassette il y a douze tiroirs; dans chacun de ces douze tiroirs il y a quarante-quatre petits sachets pleins d'herbes et de drogues différentes. Maintenant, commençons. Le docteur, comme tous ceux du Japon, a une excellente connaissance du pouls, et dès lors, sans rien demander au malade, il juge, par le battement, des causes, du progrès ou de la décroissance de la maladie. Il est en même temps apothicaire et médecin : aussi n'y a-t-il nulle part de pharmaciens au Japon. Quand donc il s'est suffisamment consulté avec lui-même, il prend parmi les drogues de sa cassette celles qui conviennent, et les fait cuire, séance tenante, ensemble ou séparément. Le malade a-t-il la fièvre ? arrive l'aiguille d'or qui la poursuit agilement sous la peau dans cinq ou six parties du corps. Se produit-il un cas de recrudescence ? il y pourvoit par l'application de légères ventouses, au moyen de petites boules d'herbe sèche prenant facilement feu. La brûlure les tient deux ou trois jours attachées à la peau, et leur nombre peut aller jusqu'à vingt.

X.

L'art dramatique. — La danse. — La musique.

L'art dramatique du Japon se borne, hélas! à peu près à la pantomime, et le voyageur trouvera des danseuses et des bayadères dans toutes les hôtelleries de son passage. Richement habillées, elles sont quelquefois secondées par de jeunes garçons. Leurs exercices ressemblent plutôt à nos danses de salon qu'à nos ballets d'Opéra. Leurs pantomimes expriment généralement des actions héroïques ou des transports amoureux, thèmes ordinaires de nos théâtres, avec différentes modifications. Espérons que l'amour de la nouveauté ne leur fera pas créer le genre camélia, malgré l'origine toute japonaise de la fleur qui lui a donné son nom.

Pour les danses, un orchestre règle les pas et la mesure. Les inflexions du corps sont infinies, et le bouquet de la représentation se termine souvent par une scène aussi gracieuse qu'originale. Les danseuses ont sur elles, comme les grandes dames, une vingtaine de robes de soie fine et légère, fermées à la taille, ainsi que nous l'avons dit, par une ceinture. Au milieu des poses les plus orientales, se détachent facilement un à un les corsages

de ces robes dont elles dépassent prestement les manches. Ils retombent ensuite et pendent autour de la ceinture. Ce déshabillement partiel s'arrête à temps ; et ces manches, ces corsages flottant autour de la taille, rendent les danses encore plus animées, excitant par leur mouvement la course légère et les gambades ondoyantes, quelquefois un peu hasardées, qui distinguent l'école espagnole du Japon.

Le jeu de cartes est sévèrement défendu par le gouvernement. Aussi ne se le permet-on quelquefois que sur les vaisseaux; mais on ne peut pas dire qu'il y soit une passion comme dans la noblesse de Russie, par exemple. En revanche, le goût de la poésie est général. Ce peuple aime à chanter ses dieux, ses héros et ses amours. Mais la musique est peu développée. Ce sont des flageolets, des espèces de violons, des sonnettes, des grelots et des tambours. Les femmes s'accompagnent en chantant. Elles le font de préférence avec le luth à quatre cordes, sur lequel on frappe en jouant. Le *koto* est le plus harmonieux de leurs instruments. Il ressemble au psaltérion grec. De cinq à six pieds de long sur un à peu près de large, il est garni de treize cordes dont on tire le son en les ébranlant avec un petit crochet.

Si l'art n'a pas plus de raffinement et ne dépasse pas le besoin d'une distraction vulgaire, la pompe

des cérémonies supplée à cette simplicité ; et, chez ce peuple sérieux et philosophe, le fond l'emporte sur les perfections de la forme. Le respect des traditions, le culte du courage et de l'honneur, la vénération, l'amour des enfants envers leurs parents, tels sont les motifs des cérémonies, des fêtes et des solennités de tous genres. Les tombes sont fréquemment visitées et ornées de fleurs, et une fête mortuaire annuelle, pompeuse et grave, est un deuil public dans l'empire.

CHAPITRE IX.

L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE.

I.

État avancé de l'industrie et de l'agriculture.

Dans les détails du cérémonial officiel suivi à l'occasion du passage récent des Américains au Japon, une chose qui nous semble valoir la peine d'être notée, c'est leur étonnement de la splendide profusion des tentures composées de crêpes de soie de diverses couleurs; c'est aussi leur admiration pour la beauté et la perfection de tous les produits de l'industrie locale qui parurent devant leurs yeux, pour l'élégance des nattes brodées qui tapissaient les parquets, la magnificence des braseros de cuivre qui garnissaient les salles, la qualité des couleurs et des vernis qui couvraient les meubles et les murs. En un mot, tout ce qu'ont vu les officiers américains les a convaincus de la supériorité de l'industrie japonaise sur celle des Chinois, supériorité

que ces derniers, d'ailleurs, reconnaissent hautement. L'industrie a les développements nécessaires aux besoins d'une vie confortable, et consiste plutôt dans le perfectionnement que dans l'innovation. Si elle leur vient, avec les arts et les sciences, de la Chine, en beaucoup de points les Japonais l'ont fait progresser. Ce peuple ne connaît point cette coquetterie qui consiste en un ridicule amas d'ornements, et sa simplicité riche et élégante contraste avec la recherche compliquée du luxe du Petit-Orient et de l'Afrique.

De même, les courses que cette fois l'on a pu faire à terre, et auxquelles les Japonais n'ont plus semblé vouloir mettre aucun obstacle, ont persuadé à tous les promeneurs que l'agriculture, et particulièrement l'horticulture, sont beaucoup plus avancées au Japon qu'en Chine ; que la classe agricole y est plus riche, mieux vêtue, mieux nourrie, plus propre dans ses habitudes. Au Japon, jamais ni disette ni cherté; ces mots n'existent pas dans la langue japonaise. Bien qu'il fît encore froid, car il gelait toutes les nuits, les relations disent que les alentours de l'édifice où fut reçue la mission américaine étaient couverts de grands et beaux arbres déjà tout en fleur.

II.

La navigation. — Les vaisseaux et les jonques. — Un naufrage. — La pêche à la baleine.

Le Japon est, comme on peut le voir par sa topographie, un mélange on ne peut plus confus de terre et d'eau : dès lors il est parsemé, dans toute son étendue, d'une infinité de ports, et la navigation y est très-importante. Pour les gros navires, les meilleurs havres sont : Nagasaki, Simonoséki, Fiôgo, Sakaï, Yédo, Isinomaki et Aouomori, au nord de l'île de Nipon. Quoique son peu de profondeur n'en permette l'entrée qu'aux petits navires de commerce, celui d'Oosaka est, entre les ports de mer, le plus fréquenté. La navigation des lacs et des fleuves n'est pas moins considérable que celle des côtes. Ces voies de communication sont richement douées par la nature de tout ce qui peut faciliter le commerce.

Les vaisseaux japonais sont ordinairement faits de bois de cèdre, de sapin et de camphrier. On y emploie quelquefois aussi le pin, l'orme, et encore d'autres sortes d'arbres. Leur structure se distingue par une cale presque imperceptible, par l'absence de lambourdes, par un miroir à jour, et un avant qui se termine en poulaine. Le mât,

composé de plusieurs pièces, porte une seule et grande voile. Les crans et la doublure sont en cuivre, et on protége la coque contre les vers en la chauffant; car on ne connaît point l'usage du goudron. Les cordages sont en chanvre ou en tiges de feuilles de palmier à balai, parfois aussi en paille de riz; les voiles sont tissées en coton, et, sur les petites embarcations, elles consistent simplement en nattes de jonc. Les ancres, en fer, ont quatre branches; sur les bâtiments de transport, on les remplace par de solides crampons de bois qu'on fait plonger en y attachant une pierre.

La construction des vaisseaux de fleuves diffère suivant la nature des eaux et suivant leur destination; mais ils sont tous sans poulaine, ayant un pont plat et des flancs qui se rejoignent en formant presque un angle droit. Sur mer, un ambassadeur, par exemple, aura pour habitation la cabine ; les officiers japonais de sa suite, une chambre particulière; et les Européens, le chef de la factorerie, le médecin et les autres fonctionnaires, la plus grande partie du navire, dont la largeur est ordinairement, à l'arrière, de sept à huit mètres. Le modèle en est assez étrange, car il est fortement arqué, à cause de l'immense grandeur du gouvernail, que l'on peut lever à volonté. Cette forme est rigoureusement prescrite par le gouvernement, afin, nous l'avons dit,

d'empêcher les navigateurs japonais de quitter les côtes et d'aller en pleine mer : aussi est-il expressément défendu à tous les constructeurs de s'en écarter. S'il fait froid ou s'il vient à pleuvoir, on étend la voile sur tout le bâtiment, ce qui fait un excellent abri pour les gens de l'équipage. La quille est très-élevée, tant à l'avant qu'à l'arrière, et la cabine occupe plus de la moitié du pont ; mais, en revanche, son toit en forme un second sur lequel on peut marcher et où l'on couche le mât. Dans les grands bâtiments et dans les yachts de promenade, qui sont fort élégants, cette cabine est capable de contenir un très-grand nombre de personnes. On peut la distribuer, comme l'intérieur des maisons, en une certaine quantité de chambres, au moyen de cloisons ou de châssis s'ajustant, avec autant de facilité que de précision, dans les coulisses pratiquées au plancher et au plafond. Cette cabine, plus large que le vaisseau, le dépasse de cent ou cent cinquante centimètres de chaque côté. Elle reçoit le jour par des fenêtres. Le vaisseau, en somme, légèrement construit, marche assez rapidement à la rame. Il est entouré d'une galerie. Sa proue et sa poupe sont extraordinairement relevées.

Pour leur navigation maritime exclusivement costale, les jonques japonaises jaugent de quatre-vingts à cent tonneaux. Bien charpentées, elles

font bonne route, même à la voile. Tandis que les jonques chinoises et lioukiennes sont peintes en plusieurs couleurs, celles des Japonais n'en ont qu'une. Elles sont embellies de divers ornements en cuivre ressortant par l'effet de l'action de l'eau marine qui les verdit entièrement.

La pêche à la baleine, si productive dans les mers de l'Inde, est exploitée avec assez de succès par les habitants du littoral japonais. C'est vers les îles d'Iki, de Firato, de Goto et de Méacsima, dans la région qui s'étend du 31e au 34e degré de latitude Nord, et du 128e au 130e degré de longitude Est, qu'affluent surtout les pêcheurs. Cette industrie est un privilége domanial du prince de Firato, qui l'afferme ordinairement, au prix de 380 000 francs, à deux compagnies, pour la saison qui s'ouvre en décembre et finit au commencement d'avril. Pendant le reste de l'année, la pêche est moins abondante : on paye alors au prince un droit par pièce, qui se proportionne à la taille de l'animal. Pour les baleines de six à sept mètres et au-dessus, ce droit est de 400 francs. La *sébi*, notre baleine antarctique, est la plus commune dans ces parages.

III.

Les Hollandais et les Portugais au Japon. — Charges pécuniaires imposées à la factorerie hollandaise. — Ressources commerciales du Japon. — Développements de l'industrie indigène depuis l'exclusion des étrangers. — Araï, prince de Tsikougo. — Apologue politique; physiologie du sentiment. — Inconvenance morale des Hollandais.

La situation géographique de l'archipel japonais; les écueils, les bas-fonds, les tournants et les gouffres dont il est environné; les ouragans qui pendant une partie de l'année y rendent la navigation fort dangereuse; tous ces obstacles ne justifient cependant pas l'isolement d'un peuple intelligent et civilisé, puisque, dans un temps où l'art nautique était beaucoup moins perfectionné qu'aujourd'hui, ils n'ont pas découragé les nations maritimes pour qui le commerce du Japon fut longtemps une source de grands bénéfices.

On y recevait à bras ouverts tous les pavillons, toutes les religions. Le christianisme y possédait une église florissante et semblait à la veille de s'asseoir sur les ruines des cultes païens. Mais, si l'orgueil impolitique des Portugais, joint au zèle imprudent de certains missionnaires, a tout perdu; si, menacé dans son existence, le pouvoir temporel a donné le signal des persécutions; si, aigri par

une résistance opiniâtre, il ne s'est arrêté qu'après l'extermination des chrétiens, néanmoins les pacifiques Hollandais furent conservés, et toutefois, par mesure de précaution, soumis à l'inquisition la plus tyrannique. Leur commerce est entouré de restrictions et de formalités gênantes. Tout acte public de religion leur est interdit. Une fois tous les quatre ans, les principaux employés de la factorerie vont processionnellement à Yédo porter à l'empereur les présents d'usage. Ils traversent alors le Japon dans presque toute son étendue. Mais pendant ce voyage, qui pourrait être d'un si grand intérêt, ces victimes de la politique orientale ne font guère que changer de captivité. Leur escorte, sous prétexte de leur rendre honneur, ne les perd pas un instant de vue, et ce n'est qu'à la dérobée qu'ils peuvent s'entretenir quelquefois avec les habitants.

Si la politique japonaise prend de telles précautions avec un peuple ami dont elle n'eut jamais à se plaindre, que l'on juge de la défiance qu'inspirent les autres nations. Même aujourd'hui, quoi qu'on ait pu dire à la cour d'Yédo sur la déchéance, l'amoindrissement et l'impuissance actuelle du Portugal, rien n'a pu calmer ses anciennes appréhensions; et chaque fois que les Hollandais font leur ambassade, on vient solennellement leur donner lecture d'un ordre rigoureux dans lequel, à chaque ligne,

il est parlé de l'insatiable ambition de ce pays, de son esprit d'envahissement, de sa redoutable marine, de ses possessions en Asie, et des attaques qu'il pourrait vouloir diriger contre le Japon. Il y est formellement enjoint aux Hollandais, sous peine de se voir retirer la faveur impériale et le droit de séjour, de s'abstenir de toute communication avec ce peuple, et, comme si nous étions encore au temps des Albuquerque et des Bragance, d'informer la cour de toutes ses nouvelles conquêtes. Admirable prévoyance dont l'avenir ne justifiera probablement jamais la ténacité!

Il ne sera peut-être pas inutile de rendre compte ici des charges de la factorerie de Detsima. En premier lieu, nous mentionnerons les présents qu'elle doit faire tous les ans à l'empereur temporel. Ce sont des étoffes de laine, des indiennes, des tafelaques, dont la valeur n'est plus à peu près que de 24000 fr. Elle a diminué en proportion de l'exportation du cuivre, réduite à 6000 pikols. Ensuite, la dépense du voyage à la cour. Tous les quatre ans, le directeur de la factorerie doit porter lui-même les présents à l'empereur. Dans les années intermédiaires, il est permis de les envoyer; le coût moyen de ce transport est de 20 000 fr. environ.

Vient le *hassak*, redevance payable en marchandises à Nagasaki, lors de l'arrivée de chaque navire. On peut l'estimer à 21 000 fr. S'il n'arrive pas de

vaisseaux, les Hollandais sont dispensés de l'obligation de faire des présents et de payer le hassak.

Enfin, les objets destinés aux hauts fonctionnaires du pays, qui ne font en retour que des cadeaux de peu d'importance. Déduction faite du produit net de ces derniers, la valeur qu'ils reçoivent est de 10 000 fr. environ.

En dernier lieu, le loyer de l'île de Detsima, celui du cimetière hollandais, et les salaires des gardes-magasin : ensemble 31 600 fr.

Le total des frais annuels fixes est donc de 96 000 fr., dont il faut déduire 9500 fr., montant du salaire des gardes, pour les années où il n'est point venu de navires. A ces dépenses on doit encore ajouter l'entretien du personnel de la factorerie.

Indépendamment des bénéfices du commerce privé, les employés ont aujourd'hui des appointements fixes dont nous ne saurions indiquer le chiffre. Le directeur reçoit tous les ans du gouvernement japonais 100 pikols de cuivre travaillé qu'il fait vendre à Batavia.

Les Américains ont compris tout d'abord l'avantage qu'il y aura, pour les grandes flottes baleinières des nations occidentales, à trouver un libre accès et une protection diplomatique dans les beaux ports du Japon, qui semblent placés là tout exprès pour recevoir leurs vaisseaux, les abriter, subvenir aux ravitaillements indispensables d'un voyage de cir-

cumnavigation et d'une campagne de trois ou quatre années à travers les mers les plus orageuses du monde. Ce qui se comprend facilement aussi, c'est l'attraction que cette terre, considérée au point de vue commercial, exerce sur l'imagination fougueuse des spéculateurs yankees, quoique, probablement, ils ne soupçonnent pas encore toute l'étendue des ressources qu'elle peut offrir.

« On voit dans ces îles plus d'or que je ne pourrais dire et qu'on ne pourrait croire, écrivait Marco Polo dès le XIII[e] siècle. Le palais du seigneur, extrêmement vaste, en est tout couvert, comme le sont de plomb nos maisons et nos églises. Toutes les chambres sont aussi pavées d'or fin à deux doigts d'épaisseur. On en a également orné les murs et les fenêtres. La valeur de ce palais est inestimable. Le pays produit, de plus, des perles roses fort belles, bien arrondies, et d'une grosseur considérable. Elles valent autant que les blanches, et se payent plus cher que celles de même couleur des autres contrées. Il s'y trouve, d'ailleurs, beaucoup de pierres fines. »

Nous connaissons ces perles dont les Japonais font toujours une pêche fructueuse, quoique l'on n'ait jamais pu parvenir à leur faire adopter la cloche à plongeur.

Quant aux bénéfices du commerce, on concevra quels ils pouvaient être avant l'exclusion des étran-

gers, lorsqu'on saura qu'un pirate chinois, qui s'était présenté comme négociant dans un petit port du Japon, retira de ses marchandises douze capitaux pour un; et qu'à Firato, la première factorerie de la Compagnie batave des Indes, une seule des trente-six rues de la localité rapportait plus en impôts fonciers que ne faisait tout le village avant que les Hollandais y fussent établis. Les Portugais, avec les faibles moyens dont l'art de la navigation disposait à cette époque, emportaient chaque année pour plus de soixante millions d'or. Dans les débris d'un navire espagnol, venu en contrebande pendant la guerre, et détruit par les indigènes au moment où il se préparait à partir, on trouva trois mille caisses d'argent, sans compter ce qui ne put être retiré du fond de la mer. Enfin, l'on peut hardiment admettre que, dans l'espace de quatre-vingt-quinze années, depuis 1613, date de l'octroi des chartes commerciales, jusqu'à la prohibition de l'exportation de l'or et de l'argent, prononcée en 1708, les trois grandes nations commerçantes du XVII[e] siècle ont fait sortir du Japon une quantité de métaux précieux équivalente à la somme de deux milliards cent soixante-quinze millions de francs, ce qui constitue une grande partie, assurément, de celle qui existe aujourd'hui en Europe.

Lorsque la politique des siogouns, après deux siè-

cles de tâtonnements et d'essais, calculant que, sous le rapport matériel comme au point de vue moral, le contact des étrangers vaudrait à leur empire moins de profits que de pertes, rendit enfin cette fameuse loi qui, dans leur pensée, devait à tout jamais séparer le peuple japonais des autres nations, et qui ne faisait exception que pour un petit nombre de négociants hollandais et chinois, étroitement limités et surveillés dans leurs œuvres, cette même politique induisit aussi les indigènes à tirer désormais de leur propre fonds la plupart des objets que leur avait fournis jusqu'alors l'industrie exotique. Ces deux cents ans de paix et d'isolement ont été si bien mis à profit par les Japonais, que, pendant cette période, leur civilisation s'est élevée au-dessus de toutes celles de l'ancien monde extra-européen.

Il en résulta nécessairement que les matières premières du pays augmentèrent en valeur à mesure que l'on apprenait à se passer de marchandises importées. L'industrie agricole et manufacturière fit de sensibles progrès. Le Japon produisit lui-même, et en quantité croissante, le coton, le sucre, les couleurs et les médicaments. Des mains laborieuses formèrent de toutes parts des étoffes, des instruments, des ustensiles et des objets de luxe qui rivalisèrent avec ceux que le Japon avait auparavant reçus des contrées les plus lointaines. Dans aucun pays du monde, les échanges à l'inté-

rieur n'ont et ne sauraient avoir l'importance qui leur est réservée dans cet empire disséminé, comprenant des climats tellement variés que presque toutes les provinces ont des productions différentes et d'une excellente qualité.

Population, activité, richesse, tout prit donc un rapide essor; et ce progrès général développa le goût du faste et des arts, dont les empereurs, soigneux d'affermir leur autorité sur les ruines de la puissance féodale, s'efforcèrent de concentrer les manifestations dans leur capitale et à leur cour.

Entre les mains des deux nations, bien habiles cependant, qui désormais le représentaient seuls, le commerce extérieur, autrefois si florissant, vit dès lors presque toutes ses importations dépréciées. Le génie de la Hollande et de la Chine eut beau se surpasser; il eut beau passionner les indigènes pour des satisfactions dont ils n'avaient pas encore eu l'idée et leur créer des besoins nouveaux : cette tactique n'eut qu'un succès momentané, et tourna contre son but, en provoquant de plus belle au Japon les inventions et les découvertes. L'industrie japonaise continua d'imiter les ouvrages des Européens, essaya même de les perfectionner, y parvint souvent, et, dans tous les cas, les marqua d'un sceau national qui triompha des modes étrangères.

En un mot, l'empire du Soleil devint ce qu'il avait voulu être, un monde à part, se suffisant à

lui-même, et tournant sur son axe, immobile dans l'espace, comme l'astre dont il a pris le nom. Que laissa-t-il aux étrangers? Quelques productions, non absolument nécessaires, mais toutefois utiles à ses habitants, que lui refusaient le climat et le sol, et qu'il ne pouvait non plus tirer, comme d'autres, des Kouriles et particulièrement d'Yedso, ses dépendances, ou de la Corée et des Lioukiou, ses pays tributaires.

Couronner, par une dernière mesure, ce système aussi complétement, aussi radicalement suivi qu'il avait été mûrement médité, voilà tout ce qu'il lui restait à faire.

Un jour, Araï, prince de Tsikougo, ancien précepteur de l'empereur Tsimayosi, qui avait été depuis son conseiller, et qui devait être plus tard celui de son successeur Iyénobou, exposa, dans une adresse à la cour impériale, les sources de la richesse au Japon. Il fit voir d'où elles naissaient, comment elles répandaient dans tout l'empire leurs eaux bienfaisantes, et sous l'influence de quel mal elles étaient près de se tarir.

« Les étrangers, disait-il, n'ont fait qu'enlever de notre pays, depuis un siècle, et continuent d'emporter tous les jours le numéraire, ce moyen d'échange indispensable aux habitants. Et que nous donnent-ils à la place? Des marchandises périssables, des objets de consommation quotidienne ou de

pur agrément. » En fin de compte, le mémoire d'Araï, ferme, lumineux, étayé de preuves, arrive à ce chiffre effrayant de deux milliards cent soixante-quinze millions de francs d'or, d'argent et de cuivre, exportés du Japon dans le courant de quatre-vingt-quinze années, chiffre que nous avons déjà cité. Près de vingt-trois millions, année moyenne! Cela semble un peu trop à l'économiste japonais. Il signale l'exemple de la Chine, où les métaux précieux, si abondants sous la dynastie des Hans, avaient disparu peu à peu durant le règne des familles qui lui succédèrent; si bien qu'à l'époque des Mongols, on ne s'y servait presque plus que de papier-monnaie.

Cet exposé péremptoire, émanant d'ailleurs d'un homme d'État justement estimé, fut un trait de lumière pour le Conseil impérial. Il détermina l'adoption d'une règle nouvelle, dont le gouvernement japonais, depuis lors, ne s'est plus écarté. L'exportation de l'or et de l'argent fut défendue, et celle du cuivre, successivement réduite à sept mille pikols, année moyenne, pour la factorerie hollandaise, et à un nombre à peu près égal pour celle des Chinois.

Aux plaintes et aux réclamations incessantes des Hollandais, on répondait, toujours dans l'esprit du mémoire d'Araï : « Les auteurs anciens nous ont appris que les produits animaux et végétaux sont,

dans l'économie sociale, ce que le sang, la chair, la peau, les cheveux, sont dans l'organisme humain. Ces parties se renouvellent : aussi peuvent-elles être représentées par le riz, le blé, le chanvre, la toile et les différents produits avec lesquels le peuple paye les impôts. Mais un os, une fois retiré du corps, ne repousse plus. *De même, le métal, enlevé du sein de la terre, ne s'y reproduira jamais.* »

Néanmoins, les facteurs de Detsima insistaient-ils encore, on ajoutait avec une poignante ironie : « Que nous demandez-vous? Nous tenons à votre amitié ; mais nous savons très-bien que c'est l'intérêt qui vous amène parmi nous, et, une fois nos mines épuisées, nous serions certains de ne plus vous revoir. »

Il est malheureusement vrai qu'aux avances des Japonais, qui cherchaient une alliance politique, ou, comme ils disaient avec beaucoup de naturel, *une amitié*, les Hollandais n'ont que trop souvent répondu par des préoccupations purement pécuniaires. Cet égoïsme, qui fait tache dans le caractère d'un peuple d'ailleurs estimable à tant d'égards, et qui tourna, du reste, à son détriment, perce dans toute sa conduite au Japon durant cette longue période, non encore terminée, quoique près de finir, où il fut le seul lien entre ce beau pays et le reste du monde.

L'impartialité, ce devoir de l'historien, quelquefois pénible à remplir, nous oblige à raconter à ce

propos un fait que nous n'oserions mentionner s'il n'avait été puisé dans les Archives mêmes de Detsima par un de nos compatriotes, M. Meylan, directeur de cet établissement de 1826 à 1830, et, sous tous les rapports, digne de foi. « En 1765, l'empereur (c'était Iyéfarou), exprima le désir de posséder des chevaux persans. Les Hollandais lui offrirent deux de ces animaux, qui furent acceptés avec joie; et l'autocrate, de son côté, leur fit remettre cinq cents pikols de cuivre, représentant à cette époque une valeur de 45 000 florins (environ 100 000 francs). Plus tard, il fit la même demande; on y satisfit, comme la première fois. Le prince héréditaire, ayant voulu monter l'un des chevaux, fit une chute et mourut des suites de cet accident. Les directeurs de la Compagnie des Indes n'en insistèrent pas moins, à plusieurs reprises, pour qu'il leur fût fait un présent en échange du leur. »

En tout pays, une telle indélicatesse aurait semblé révoltante; mais au Japon!... La grandeur d'âme, comme la colère et la haine, comme tous les sentiments bons et mauvais, y est portée à l'extrême. Iyéfarou avait percé d'un coup de poignard le malencontreux messager qui lui avait apporté la nouvelle de la mort de son fils unique. Quelle impression a dû faire sur ce père au désespoir l'insistance des Hollandais, voulant à toute force être payés d'un aussi funeste présent!

IV.

Tentatives de la Russie. — Succès des États-Unis; les ports de Simoda et de Hakodadi. — Traité avec l'Angleterre.

Ce système d'isolement et d'exclusion dans lequel s'est renfermé l'empire du Soleil est sur le point de subir d'importantes modifications. Antérieurement à l'expulsion des catholiques d'Europe, l'Angleterre s'était retirée devant la concurrence batave. Plusieurs fois depuis, elle avait essayé de rouvrir le marché du Japon à sa Compagnie des Indes. Mais ni lord Woddel en 1637, ni les envoyés de Charles II en 1674, ni lord Macartney, du temps de sa fameuse ambassade en Chine, n'avaient pu y parvenir.

La Russie n'avait pas été plus heureuse. M. de Resanoff, chargé par Alexandre Ier de faire à l'empereur des propositions d'alliance et de commerce, avait dû attendre pendant six mois une réponse, sans qu'il lui fût seulement permis de descendre à terre. Cette décision si longtemps différée avait été négative sur tous les points.

Dans ce remarquable document, l'empereur fondait son refus sur la mesure d'exclusion prise par ses prédécesseurs à l'égard de tous les étrangers.

« Nous désirons la paix, disait-il; mais, pour se prêter à des alliances, le caractère et les mœurs de nos voisins sont trop différents des nôtres. Les cérémonies qu'elles entraîneraient, les honneurs qu'il faudrait se rendre, donneraient naissance à trop de difficultés. Sans doute, l'échange des productions diverses, de peuple à peuple, paraît avantageux au premier abord; mais nous savons par expérience que le commerce peut nous priver de marchandises qui nous sont indispensables. En acceptant vos propositions, nous nous exposerions donc au reproche de ne pas savoir gouverner notre pays. D'ailleurs, l'augmentation du mouvement commercial donnerait au menu peuple, à qui tous les moyens sont bons pour s'enrichir, de plus fréquentes occasions de transgresser les lois et les coutumes. L'administration deviendrait alors difficile et dangereuse, et c'est ce que nous avons à cœur d'éviter. Enfin, l'alliance politique pure et simple n'étant pas davantage en harmonie avec notre législation, que nous ne pouvons changer, tous rapports entre vous et nous sont impossibles, et ma volonté impériale est que vous ne reparaissiez plus dans les eaux du Japon. »

Le retard mis à cette communication diplomatique semble avoir eu pour motif le désir de gagner du temps; car, pendant que l'on retenait M. de Resanoff à Nagasaki, des régiments japonais allaient

occuper les Kouriles méridionales et couvrir de fortifications ces points importants si rapprochés du Kamschatka.

Plus d'un demi-siècle s'est écoulé depuis cette époque, et la Russie a fait des tentatives nouvelles pour se mettre en rapport avec le Japon.

Le vice-amiral Putjatin y a-t-il enfin réussi dans son ambassade de 1854? Officiellement, nous en sommes encore, à cet égard, aux conjectures; car, même dans les pays demeurés en paix avec l'empire des czars, tout ce qui tient de près ou de loin à sa diplomatie n'a pas cessé de garder sur cette question le plus profond et le plus impénétrable silence. Le rapport publié par l'amiral dans les *Mémoires de la Société de géographie de Moscou*, ne contient sur son voyage que des renseignements purement scientifiques.

Mais, d'après l'accueil fait à sa flottille, on peut supposer que ce négociateur aura obtenu tout au moins le droit des gens pour le commerce de cabotage, assez considérable et plein d'avenir, qui se fait entre les îles japonaises et les possessions russes des bords de l'océan Pacifique; commerce d'autant plus avantageux et plus facile à étendre que, dans l'état actuel de la consommation, la Russie est le pays qui peut le plus aisément payer les marchandises du Japon avec d'autres marchandises.

Les États-Unis, voisins aussi de cet archipel,

avaient essayé plusieurs fois, mais infructueusement, d'y former des relations commerciales.

Le succès vient enfin de couronner leurs entreprises. Simoda, port du Sud ouvert aux Américains, est située près du cap Fogou, à soixante milles à l'ouest de la pointe de Sagami, à l'entrée de la baie d'Yédo. C'est un havre sûr et commode, abrité par des collines ayant plusieurs centaines de pieds de hauteur. La ville est au nord-ouest du port. Elle compte un millier de feux. Une petite rivière l'arrose et s'écoule dans une fertile vallée. Il y a huit temples dans Simoda; toutes les élévations environnantes sont couvertes de chapelles. La rivière est bordée de villages et de moulins à riz. La contrée est giboyeuse. C'est là que seront placés le dépôt de charbon des Américains et la station de leur ligne californiano-chinoise.

Quant à Hakodadi, second port livré aux citoyens des États-Unis dans l'île d'Yedso, à l'extrémité septentrionale de l'archipel, et destiné plus particulièrement aux baleiniers; c'est un des refuges les plus convenables pour des navires de toute classe. Il est assez grand pour recevoir, s'il le fallait, la moitié des bâtiments existant dans le monde entier. On y est approvisionné promptement, et à des prix modiques, de tout ce que le pays peut offrir.

La France, à son tour, a voulu donner aux Japo-

nais une idée de sa puissance maritime, et montrer son pavillon dans ces mers que ses baleiniers sillonnent, et que ses missionnaires brûlent de traverser. Le traité qu'en son nom l'amiral Guérin, pendant son expédition de l'Indo-Chine, vient de conclure avec le royaume insulaire de Liou-Tchou (Liou-Kiou), tributaire du Japon, n'est-il pas déjà une étape vers cet empire?

Pendant les guerres du premier empire français, l'Angleterre jeta plusieurs fois les yeux sur les îles de la mer Jaune. En 1809, lord Pellew, officier de la marine britannique, pénétra dans la baie de Nagasaki à la faveur du pavillon hollandais. Deux employés de la factorerie, qui croyaient se rendre auprès de leurs compatriotes, furent retenus prisonniers à son bord. Mais les Japonais, dans cette circonstance, prirent une attitude qui lui fit juger prudent de relâcher sa capture et d'évacuer promptement la baie.

Peu de temps après, les Anglais achevèrent de s'emparer des colonies hollandaises. Sir Thomas Stamford Raffles, homme adroit et entreprenant, fut nommé gouverneur de Java, l'île capitale de ces établissements. Ce fonctionnaire s'empressa dès lors d'envoyer au Japon des agents autorisés à prendre possession de ce comptoir au nom de son gouvernement. Il fondait sur cette entreprise de grandes espérances. Mais on ne put vaincre la pa-

triotique résistance du directeur, M. Doeff, qui conserva la factorerie à ses maîtres légitimes. La métropole était incorporée à la France ; les colonies, à l'Angleterre. Detsima, le petit établissement du Japon, fut le seul point de la terre où le drapeau des Pays-Bas ne cessa jamais de flotter.

Depuis la Restauration, l'Angleterre paraissait ne plus songer à l'archipel japonais; mais la guerre de Chine, les concessions qui l'ont suivie, et qui vont être renouvelées, ont rappelé l'attention du monde commerçant sur ces parages. Elles sont évidemment un premier pas pour lui ouvrir le commerce de Nagasaki , en attendant que la marine britannique, fidèle à ses habitudes, prolonge jusqu'au Japon, par quelque occupation nouvelle, cette longue chaîne de points fortifiés qui, par Gibraltar, Malte, Aden, Labouan et Hong-Kong, relie déjà la Grande-Bretagne au Céleste-Empire. D'ailleurs, les succès du commodore Perry troublaient le repos de l'amiral Stirling : le Léopard et le Pavillon Étoilé se suivent toujours de près dans la voie des conquêtes commerciales et maritimes. Où l'un a mis le pied, on ne tarde pas à voir paraître l'autre. A peine l'escadre américaine avait-elle obtenu son traité, qu'une escadre anglaise courait en négocier un pareil, et avec le même bonheur. Le drapeau tricolore, quand il lui plaira, pourra, lui aussi, à juste titre,

jouir de cet avantage à côté des autres grandes puissances navales.

V.

Décroissance des bénéfices des étrangers. — Articles d'importation. — Le *ginseng*. — Le saint de la montagne. — Objets manufacturés.

Chez les Orientaux, la durée est inséparable de la grandeur. Pour eux, la brusque élévation et la chute soudaine des empires, l'incessante mobilité des mœurs et des coutumes, sont des phénomènes incompréhensibles.

Les facteurs bataves sont habiles à se plier à cet esprit stationnaire : loin de vanter les progrès de notre civilisation, ils osent à peine les laisser voir. En effet, ce serait mal faire sa cour aux indigènes que de leur montrer que l'Occident a vécu, marché, multiplié ses inventions et perfectionné ses arts depuis l'époque où le Japon s'est retiré de lui. L'Europe leur est aujourd'hui représentée par des hommes qui portent encore avec le plus grand sérieux du monde le haut-de-chausses, le chapeau de feutre à la plume tombante, l'habit brodé, le jonc d'Espagne à pomme d'or, l'épée et les manchettes du costume moitié espagnol et moitié français de leurs ancêtres du XVII[e] siècle. Mais, comme

cette sorte de vêtement devient de plus en plus difficile à confectionner suivant les modes du temps, ils en sont arrivés, dans les jours de grande solennité, à un costume qui n'a plus de nom. Et, après les manières cérémonieuses des délégués de la factorerie, rien, en arrivant au Japon, n'étonne autant que l'étrangeté de leur mise. Ils doivent la conserver dans ce pays, où le spectacle de nos modes changeantes nous ferait passer indubitablement pour des fous.

On se demande quel grand intérêt des Européens peuvent avoir à se travestir de la sorte, à se soumettre à tant d'exigences, à braver, pendant de longues années, l'ennui d'une étiquette minutieuse et d'une reclusion qui les assimile presque à des criminels d'État. Au XVII[e] siècle, et même au commencement du XVIII[e], la réponse était facile. A la vérité, on signalait en Europe, comme un phénomène singulier, l'attitude humble et soumise que les vainqueurs de l'Espagne et des Indes, les dominateurs de l'Océan, prenaient vis-à-vis du souverain de quelques îles perdues aux antipodes. Mais enfin les sommes énormes que la Compagnie retirait du Japon pouvaient, à la rigueur, expliquer la métamorphose de ces républicains, si fiers en Europe, qui devenaient, à l'extrémité de l'Asie, d'obséquieux courtisans. Aujourd'hui, cette explication ne serait plus admissible. Depuis un siècle environ,

les bénéfices du négoce ne font continuellement que décroître.

Les principaux articles d'importation de la Hollande sont les objets manufacturés d'Europe et des Indes et les productions coloniales. Les employés de la factorerie se sont emparés de la spécialité des objets de luxe, de science et d'art, des médicaments, et de tout ce qu'il y a de plus facile et d plus avantageux à vendre.

L'importation officielle consiste en articles de lainage, tels que draps, casimirs, camelots, mérinos, ras, tapis ;

En articles de soierie, comme taffetas, armoisines, serges de soie, satins, damas, moires et autres étoffes riches unies ou brochées, draps d'or, fonds d'or et velours ;

En cotonnades, comme indiennes, toiles de coton d'Europe et de Bengale, tafaquelas, hamans ;

En articles de mercerie, comme fils et cotons à coudre ;

En dents d'éléphant, en cuirs de vache, en écailles, en peaux de raie, en dents de narval, en cornes de buffle, bois de calamba, bois de caliatour, bois de sapan, cachou du Bengale, sucre, badiane ou anis de Chine, clous de girofle, antolfes de girofle ou clous-matrices, muscade, poivre, ducatons de Hollande, piastres d'Espagne, étain, plomb et mercure.

Un vaste champ d'importation est ouvert au *tambang* ou petit commerce : c'est ainsi que les Japonais appellent celui des particuliers. Nous n'en citerons que les articles les plus saillants. Ce sont, parmi les matières premières et brutes : l'aloès, l'antimoine, l'assa-fétida, le benjoin, le bleu de Prusse, l'ambre, l'hématite, cette pierre de couleur sanguine dont on fait des crayons ; le corail, l'huile de caieput, liqueur claire et transparente d'un beau vert, qui provient des Moluques, et que les Allemands emploient comme antispasmodique. Ce sont ensuite : le chocolat, l'huile de coco, le copahu, la noix de galle, le bois de gaïac, la gomme arabique, l'ipécacuana, le lichen d'Islande, les yeux d'écrevisse, les liqueurs, les amandes, la manne, l'huile d'olive, l'opium, la noix de pinan, le rotin, le safran, et le safre ou carthame officinal, communément appelé safran bâtard.

Cette dernière plante, originaire d'Égypte, et dont les fleurs sont principalement employées dans la teinture des étoffes de soie, fournit aussi par ses étamines ce beau rouge végétal qui, dans les pays d'outre-Gange, de même que chez nous, tient une place considérable dans les préparations des peintres et dans la toilette des femmes. Nous devons encore citer le sel ammoniac, le bois de sandal, le séné, la térébenthine de Venise, les nids d'hirondelles salanganes, souvent achetés leur poids en

argent, le sum, ou ginseng, cette panacée des Japonais et des Chinois qui, s'il faut en croire des témoins véridiques, se paye quelquefois, dans ces pays, au taux de plusieurs milliers de francs le demi-kilogramme.

On sait qu'en Orient une longue vie est considérée à la fois comme le plus grand des biens et comme la récompense de la vertu. La superstition s'est mêlée à cette croyance, et le ginseng, recueilli dans certains lieux et dans certaines circonstances, passe encore, en Chine et au Japon, pour un élixir d'immortalité. L'un des empereurs de Chine, Chi-Hoang-ti, qui régnait vers l'an 220 avant J. C., envoya trois mille jeunes gens des deux sexes à la recherche de la montagne enchantée de Ponglaï-chan, pour y faire cueillir ce remède merveilleux par des mains pures. Nul ne revint; mais une légende qui s'est conservée au Japon rapporte qu'un saint, séparé du monde, habite cette montagne; qu'elle est inaccessible au milieu des mers; que les palais et les maisons y sont d'or et de diamant, les oiseaux et les quadrupèdes blancs comme la neige, et que, pour prix de ses vertus surhumaines, le pieux solitaire possède la panacée qui doit éterniser son existence.

Entre les objets manufacturés que le kambang livre au Japon, les plus remarquables sont : le cuir de Maroc et de Perse, le cuir doré dit de Cordoue,

le filigrane d'or et d'argent, les ouvrages de passementerie, les nattes en jonc de Java, le papier peint, les livres hollandais, les peintures sur cuivre, les lithographies, l'or en feuilles, les ouvrages en cuir, tels que ceintures, ceinturons, etc., les marchandises en plaqué, les boutons de métal, les boucles, les bijoux en faux, le fer-blanc et les objets de cette matière, tant étamés que plaqués; puis les lampes, les fusils de chasse, les pistolets et d'autres armes, les ouvrages en acier, la coutellerie, les instruments de chirurgie, les montres de toutes grandeurs, avec ressorts et verres de rechange, les horloges, les carillons, les instruments d'optique, les télescopes, les lunettes, les ouvrages en grès, la faïence, la porcelaine, la verroterie dorée, polie et coloriée, les miroirs, le verre à vitre, les lustres, les pierres fausses, les perles fines, les agates, les grenats, les perles en verre, et beaucoup d'autres objets de bijouterie, de quincaillerie et de pharmacie.

VI.

Exportation; prohibitions. — La cire végétale et l'arbre à radis.

L'exportation officielle se réduit jusqu'à ce jour à deux articles, le cuivre en barres et le camphre.

D'ailleurs, toutes les autres matières brutes et productions manufacturées de l'empire japonais,

à l'exception de quelques articles prohibés, sont offerts à l'esprit de spéculation individuelle des Européens.

Il est absolument défendu d'exporter des ouvrages ou des cartes géographiques, ainsi que des monnaies d'or et d'argent.

Cette double défense s'explique, d'un côté, par la crainte excessive d'être surpris sur des points faibles ou mal gardés, et, de l'autre, par la nécessité, que nous avons déjà signalée, de conserver les métaux monétaires du pays, en échange desquels les Hollandais ne donnaient que des objets de fantaisie. La prohibition s'étend également aux armes et aux armures; c'est un trait de la politique orientale, qui veut empêcher à tout prix que les étrangers puissent s'apercevoir de l'infériorité de l'industrie militaire. Du reste, si les Japonais ne peuvent lutter contre nos inventions, l'excellente qualité du fer et la bonne fabrication des sabres et des lances leur donnent, sur les autres peuples du nord-est de l'Asie, un avantage auquel souvent ils ont dû la victoire, au moins autant qu'à leur vaillance dans les combats. En Corée, en Chine et dans les pays environnants, rien n'est plus recherché qu'une arme japonaise.

Défense est donc faite à tous les habitants, sous peine de mort, de communiquer aux Hollandais des armes, même en dessin. C'est dans une pensée ana-

logue de prudence que l'exportation d'objets du culte est interdite au Japon. Les autorités veulent empêcher par là toute comparaison hostile entre leurs religions et le christianisme. On ne peut non plus faire sortir du pays les tableaux ou images quelconques concernant l'État, l'armée ou la religion.

Les articles d'exportation les plus recherchés du commerce qui se fait entre les employés des deux gouvernements agissant pour leur propre compte sont la cire végétale, les cannes en racine de bambou, le *saké* ou bière de riz, le soya, la moutarde, les soieries, parmi lesquelles les crêpes dits de Chine tiennent le premier rang, les étoffes moitié soie, la toile impériale, les corbeilles en bambou, les ouvrages laqués, le jonc d'Espagne, les parapluies, les ombrelles, les éventails, divers vêtements et objets de quincaillerie, de porcelaine et de faïence.

Quelques-uns de ces articles méritent attention, entre autres la cire végétale, extraite des fruits du *rhus succedaneum*, et presque aussi bonne que celle des abeilles. On en fait des bougies dans tout l'archipel. Autrefois on exportait beaucoup de cette cire, non-seulement à Java, mais en Europe. Tant que les consommateurs la prirent pour une substance animale, elle fut très-recherchée, à cause de la modicité de son prix, qui est d'environ 140 francs par quintal; mais on ne tarda pas à s'apercevoir

que les bougies de cette cire donnaient de la fumée : et pourtant, si nous savions en tirer le même parti que les Japonais, peut-être la cire végétale pourrait-elle devenir un grand article d'échange avec l'Europe. Ces insulaires composent les mèches de leurs bougies de manière qu'il ne s'en échappe jamais cette fumée dont on s'est plaint si vivement aux Indes. Au lieu d'un corps épais de coton, ils façonnent un tube de ce papier du Japon si remarquable par sa finesse et sa solidité. Après l'avoir enduit de la moelle du jonc épars, ils l'entourent d'un fil de soie qui s'y colle aisément. La fumée alors se concentre dans le tube et se consume avec lui, comme celle de nos lampes astrales.

L'arbre à cire a l'apparence et la grandeur du pommier d'Occident, aux feuilles près, qui sont ailées. Il est souvent l'objet d'une méprise assez risible de la part des matelots hollandais. A l'approche de l'hiver, quand il a perdu son feuillage, les habitants de la campagne couvrent ses branches de gros radis qu'ils font sécher à l'air avant de les saler. Les Européens, ayant vu cette apparente récolte, ont pris ces fruits d'un nouveau genre pour une production naturelle du *rhus succedaneum.* Telle est l'origine de son nom vulgaire d'*arbre à radis*.

Les bouteilles à vin sont très-estimées au Ja-

pon, où l'on ne fabrique point de verre. Nos navigateurs peuvent trouver dans ces ustensiles de si peu de valeur un excellent objet de commerce avec les pêcheurs japonais qu'ils pourront rencontrer en mer. Ces hommes regarderaient l'argent et les marchandises d'Europe comme des objets de contrebande, qui les épouvanteraient au lieu de les attirer.

VII.

Les Chinois au Japon; leur commerce. — Importation d'images prohibées; punition. — Objets de vente. — Trafic des sujets russes des Kouriles; chasse à la loutre, au renard, à l'aigle et au phoque.

La distance de la Chine au Japon n'est pas grande. Disons cependant, en passant, que le trajet est excessivement dangereux; et, chose étrange! malgré cette proximité, les Chinois aussi sont obligés d'employer des interprètes. On pourrait croire qu'entre ces deux pays si voisins il existe une complète parité de mœurs et d'habitudes : il n'en est rien. Le langage, le vêtement, le caractère, tout est différent. Ils ont cependant quelques points de contact par les sectes religieuses, le confucéisme entre autres, par les caractères calligraphiques, par certains usages communs, et enfin par la figure, le teint, l'aspect extérieur et la constitu-

tion même; tout cela résultant principalement d'anciennes et fréquentes émigrations de Chinois dans quelques îles méridionales qui dépendent du Japon.

Les Grecs et les Romains, comme on le sait, connaissaient les Chinois sous la dénomination de *Séricaniens* et de *Sères.* A cette époque déjà, ce peuple répandait ses marchandises dans tout l'Orient. Son principal commerce était néanmoins dans la partie orientale de l'archipel indien, c'est-à-dire dans les îles situées à l'est de Sumatra et de Malacca.

Depuis la dernière conquête de la Chine par les Tartares-Mantchoux, plusieurs milliers de Chinois, protestant par le refus de se soumettre aux ordres de leur nouveau maître, qui leur commandait de se raser la tête à la manière des vainqueurs, abandonnèrent leur patrie et se réfugièrent dans ces mêmes pays où ils faisaient auparavant leur négoce.

Ce peuple avait trafiqué de temps immémorial au Japon; mais lorsque la Chine, sous les règnes de différents empereurs, était fermée comme l'est aujourd'hui le Japon lui-même, ses nationaux ne se trouvaient qu'en petit nombre dans ce dernier empire; car, pour échanger leurs productions contre celles de leurs voisins, et même pour communiquer avec eux, ils étaient obligés de transgresser une défense sanctionnée par les pénalités les plus sévères. Dans cette situation, les habitants du littoral de la Chine et des îles qui en dépendent,

stimulés par l'esprit mercantile qui leur est propre, cherchèrent en secret les moyens d'équiper quelques jonques, et de passer de temps en temps, en contrebande, dans l'archipel japonais.

Sous les conquérants mantchoux, il en fut autrement. Cette dynastie, favorable à la liberté du commerce, laissa, pendant les premiers temps, ses sujets voyager à leur gré dans les pays étrangers, et leurs nationaux pénétrer sans opposition dans son empire : aussi, durant cet intervalle, les Chinois avaient-ils considérablement étendu leur commerce avec la plupart des nations de l'Asie orientale, et surtout avec les Japonais, qui leur avaient toujours fait bon accueil, peut-être à cause du rapport qui existe plutôt entre la religion, la littérature, les arts, les sciences et les usages extérieurs des deux nations, qu'entre leurs caractères.

Dans l'origine, les navigateurs chinois abordaient à Oosaka, la grande ville de commerce de l'empire du Soleil; mais les Portugais leur montrèrent le chemin de Nagasaki, dont le port est plus sûr et d'une approche plus facile. Leur nombre s'accroissant de jour en jour, ils bâtirent dans cette ville jusqu'à trois temples, dans chacun desquels on parlait un des principaux dialectes de la Chine. L'affluence des jonques, arrivant chaque année avec un fort équipage, excita bientôt l'esprit soupçonneux et prévoyant des Japonais, dans un

moment où, pour conserver leur indépendance, et au prix d'une guerre civile, ils venaient d'expulser avec beaucoup de peine les colonies européennes. Les négociants du Céleste-Empire furent soumis aux mêmes restrictions que ceux des Pays-Bas. Le havre de Nagasaki devint le seul qui leur fût accessible, et le gouvernement japonais limita leur navigation à soixante-dix jonques par an. Quelques-uns d'entre eux avaient été convaincus d'avoir prêté leurs services aux missionnaires, soit à prix d'argent, soit parce qu'ils étaient chrétiens eux-mêmes. Scandale inouï! Les propagandistes aux yeux obliques, à la tête rasée, ornée de l'inévitable queue, avaient osé introduire furtivement dans ce pays des catéchismes catholiques imprimés à Pékin, des images et jusqu'à des porcelaines représentant le Christ, la Vierge et les saints!

Il était urgent de parquer de telles gens, désormais considérés comme aussi dangereux que les chrétiens d'Europe, dans un lieu où il fût facile de les surveiller. On commença par leur assigner pour demeure un jardin fort agréablement situé dans le fond du port; mais, au moment où ils y pensaient le moins, ce jardin, tout à coup entouré de hautes palissades, isolé par des fossés, fermé par de doubles portes, devint pour eux une véritable prison, qui, depuis ce temps-là, fait pendant à l'île hollandaise.

La soie non ouvrée de la Chine et du Tonquin, les étoffes de soie et de laine, le sucre, la pierre de calamine et les ouvrages qu'on en fait, la térébenthine extraite du pistachier, les gommes, la myrrhe, l'agate, les bois de Calambouc, de Tsiampa, de Cambodje et des pays voisins, le précieux camphre de Baros, de Bornéo, et la racine de canne à sucre sauvage de Corée, c'est-à-dire ce fameux ginseng, enfin découvert, trésor de la médecine de l'extrême Asie, auquel nous aussi pouvons demander l'immortalité, car nous le voyons actuellement en vente à Paris; enfin, plusieurs autres médicaments simples ou composés de la Chine, sans compter les livres de philosophie et de théologie qu'on y imprime, tels sont les principaux objets d'importation du commerce chinois au Japon. Mais depuis la coupable introduction de livres chrétiens dont nous avons parlé tout à l'heure, tous les imprimés de cette provenance doivent passer à la censure avant d'être vendus. Cette institution préventive est dirigée par une administration composée de prêtres et de savants.

Le comptoir jouit du privilége de trois ventes par année : une de vingt jonques au printemps; une de trente en été, et la troisième de vingt encore en automne.

Les Kouriles, sujets de la Russie, font de temps immémorial le commerce avec les provinces sep-

tentrionales de l'empire du Soleil Levant, dont ils sont voisins.

Ce trafic s'opère là, de peuple à peuple, aussi régulièrement que si les conditions en eussent été stipulées dans un traité. On y montre de part et d'autre un ordre, une probité, qui ne laissent rien à désirer. Les Russes portent chaque année aux Japonais des peaux de renard, de loutre marine et de phoque, des aigles, ou seulement des queues de cet animal, dont les plumes sont fort recherchées par ces derniers pour garnir leurs flèches; puis des fourrures. Ils reçoivent en échange du riz, des toiles de coton, des vêtements, surtout des robes, du drap, du tabac, des pipes, des meubles, des ustensiles en laque, et toutes sortes de petits objets de fantaisie. Les affaires se négocient de gré à gré entre les parties, sans aucun préjudice pour l'une ou l'autre, les prix étant presque toujours les mêmes. Pour une peau de loutre marine bien entière, le Kourile reçoit dix grands sacs de riz; pour une peau de phoque, dix petits sacs; pour dix queues d'aigle, vingt petits sacs ou une robe de soie; pour trois queues, une robe de coton doublée et ouatée; pour dix ailes du même volatile, un rouleau de tabac en feuilles.

Les Kouriles emploient plusieurs moyens pour s'emparer de ces différents animaux, dont la dépouille leur est si utile. En été, quand la mer est

calme et qu'ils peuvent sans danger s'éloigner du rivage, ils vont dans leurs baïdars attaquer la loutre à coups de flèches. L'hiver, ils l'attendent le long de leurs côtes, ou bien la prennent dans des filets qu'ils dressent entre les rochers où se tient cet amphibie. Quant au renard, on a trois manières de le chasser dans les Kouriles. S'il se trouve à portée de fusil, on l'abat avec la carabine rayée; se tient-il à plus grande distance, on l'attire dans un piége, comme au Kamtschatka. L'ennemi des basses-cours, attiré par l'appât dont cet instrument est garni, n'y a pas plutôt touché, qu'un fer aigu tombe sur lui et le tue. Le troisième genre de chasse consiste à attacher un goëland dans l'endroit où l'on a aperçu la bête fauve; on tend des filets autour de l'oiseau, et son cri attire le quadrupède affamé, qui, au moment où il vient saisir sa proie, tombe dans les lacets disposés à cet effet.

Ces insulaires se servent encore des goëlands pour la chasse aux aigles, et voici de quelle manière. Ils construisent une petite cabane, au-dessous de laquelle est ménagée une ouverture. Dans l'intérieur, ils attachent solidement un goëland. L'aigle fond sur sa proie, la prend dans ses serres, et, pendant qu'il s'efforce de la détacher ou qu'il s'arrête pour la dévorer, le chasseur a tout le temps de l'atteindre. Quant aux phoques, ils sont tirés à coups de carabine. Dans les îles de Baschaoua

et d'Ouschissir, c'est avec des chiens qu'on chasse le renard. A Schoumschou et à Paramouchir, on les attelle en outre à des traîneaux ; et quand ces fidèles animaux ont rendu ainsi à leur maître de bons et longs services, celui-ci en conserve le souvenir d'une façon qui ne fait guère honneur à la reconnaissance dans notre espèce : il prend leur peau pour s'en faire un vêtement d'hiver.

CONCLUSION.

I.

Situation politique de l'empire; force morale des indigènes. — Popularité et sécurité du gouvernement. — Sympathies et antipathies nationales.

Dans ce mystérieux empire, isolé déjà, et naturellement défendu par ces furieux typhons qui, les trois quarts de l'année, rugissent sur ses côtes, par les mille écueils dont ces mêmes côtes sont semées, par la constitution, tantôt montagneuse, tantôt aquatique du sol, un seul homme, souverain de l'État, commande à tout, même au grand pontife, au chef de l'Église. Maître par conséquent des corps et des âmes, appuyé d'ailleurs sur une aristocratie ou dévouée, ou soumise, ou désarmée, il est craint et en même temps aimé d'un peuple heureux de se sentir dominé pour son honneur et son intégrité. Ce dieu terrestre fait donc mouvoir lui seul et à son gré tous les muscles et toutes les fibres du corps social. Néanmoins, les défauts ou les écarts impré-

vus de son caractère sont contenus par l'autorité de sages traditions gouvernementales auxquelles il ne peut, quoique tout-puissant, se soustraire. Peut-être le sont-ils mieux encore par le redoutable contrepoids de l'esprit national qui, plus d'une fois déjà, dans son terrible radicalisme, n'a pas reculé devant les expédients les plus extrêmes pour s'affranchir d'un autocrate dangereux, et, respectant toutefois le plus possible le principe traditionnel de l'hérédité, lui donner un successeur plus capable, lorsque, aux yeux des politiques, ce changement semblait impérieusement réclamé par l'intérêt public.

Et quel est ce peuple dont un monarque, son incarnation vivante, dispose ainsi ? C'est un peuple brave jusqu'au mépris de la vie, et la jouant pour le plus léger point d'honneur. C'est un peuple tellement profond et fin que, sur le terrain de la diplomatie, il a triomphé des nations les plus civilisées de l'Europe. C'est encore un peuple susceptible aussi de s'approprier, avec la plus grande promptitude et la plus grande facilité, tous les perfectionnements de la science militaire ou nautique, le jour où il aura compris que ce progrès est devenu nécessaire à la conservation de son indépendance. Enfin, c'est un des plus beaux peuples du monde.

Voilà pourquoi, selon toute probabilité, la plupart des publicistes se font illusion lorsqu'ils jugent,

dans un conflit, le Japon vaincu d'avance par la supériorité incontestable, il est vrai, immense à certains égards, des moyens d'attaque dont disposent les nations occidentales, sur les faibles moyens de défense que peut mettre en œuvre un pays qui, en fait d'instruments de guerre, en est encore aux mousquetons et aux mortiers du XVIe siècle.

Cependant l'équilibre des forces s'établit par les compensations. La supériorité mécanique s'apprend; mais ce qui ne s'apprend pas, c'est la supériorité morale : et celle-là, les Japonais la possèdent au plus haut degré. Nulle société humaine n'aime plus qu'eux ses institutions, ses mœurs, en un mot, sa patrie. Le pays, pour eux, n'est pas dans le coin de terre, dans la cabane ou la cité qu'ils habitent. Élevés au-dessus de ce patriotisme fétichiste, les Japonais, prêts à sacrifier à la cause de la nationalité leurs foyers, leurs champs, leurs femmes, leurs enfants et leur propre vie, retrouveront le sol natal partout où, comme Énée, ils auront pu transporter leurs dieux lares, c'est-à-dire ce moule moral, cette pensée organisatrice, cette physionomie originale par laquelle un peuple se renouvelle et se perpétue toujours, en quelque désert que ses derniers débris aient été jetés par les tempêtes des mers ou les perturbations politiques. Allez donc user vos machines de destruction, si puissantes qu'elles soient, sur quarante millions

d'hommes marchant comme un seul, adroits, robustes, intrépides, et si fiers de leur patrie, de la céleste origine qu'ils lui prêtent, du bonheur éternel qui, dans leur foi, les attend quand ils seront morts pour elle, que chacun d'eux, soit qu'il affirme, soit qu'il menace, ne trouve rien de plus fort, pour attester son énergie ou sa véracité, que de dire : « Je suis Japonais ! » Essayez de forcer des combattants qui, la foudre de l'étranger pénétrant dans leurs golfes et leurs détroits, dût-elle incendier leurs légères demeures, n'hésiteraient pas à se réfugier dans les inextricables replis de leurs archipels et jusque sur le sommet de leurs plus âpres montagnes !

C'est encore une erreur de croire que, parce que le Japon est composé de plusieurs principautés, on pourrait facilement réussir à les détacher du faisceau féodal auquel elles appartiennent. Cette féodalité, on l'a vu, n'existe plus guère que de nom. Tous les postes importants de l'État sont occupés par des fonctionnaires dévoués à la dynastie actuelle. Les empereurs de l'ancienne race, qui n'ont conservé que leur titre et les dehors du pouvoir spirituel, ainsi que ceux des princes gouverneurs de provinces qui sont leurs parents, se trouvent réduits à la plus complète impuissance, quoiqu'ils jouissent toujours des plus grands honneurs et de la plus magnifique représentation. Enfin, il faudrait un volume entier

pour décrire dans tous ses détails le luxe de lois et de mesures ultra-vénitiennes par lesquelles une royauté, d'ailleurs populaire, je le répète, s'est plus que suffisamment armée contre toute conspiration et toute révolte de la part de ses grands vassaux.

On a parlé aussi de s'emparer de l'une des îles du Japon et de s'y maintenir contre toutes les forces de l'empire, à l'aide d'une puissante marine. Il est certain qu'à la rigueur, pour une nation comme les États-Unis, par exemple, il n'aurait pas été impossible d'exécuter une entreprise pareille.

Du reste, il est essentiel de bien se rendre compte des motifs de l'isolement dans lequel les Japonais se sont tenus depuis le milieu du XVIIe siècle. Doués d'une assez grande intelligence pour discerner, en chaque matière, la différence entre deux situations, ils sont gens à renoncer, en tout ou en partie, à leur système actuel, du moment où ils s'y croiront engagés par l'intérêt de l'empire. C'est ainsi que, malgré leur prévention traditionnelle contre les peuples chrétiens, le désir d'être constamment instruits des mouvements de l'Europe par un allié trop faible ou trop pacifique pour mettre leur indépendance en péril, leur a fait conserver les Hollandais. Ces vieux routiers de l'Océan, paralysés par une longue habitude de la richesse et ne continuant plus, en dehors de leurs colonies, que des transactions héréditaires, sans faire usage de leurs grands

capitaux et de leur incomparable crédit pour les augmenter, se sont toutefois sentis piqués d'émulation lorsqu'ils ont vu les Américains aller sur leurs brisées dans un domaine commercial dont le monopole deux fois séculaire était surtout pour eux une question d'honneur. Ils ont fait immédiatement des démarches afin de profiter des nouvelles dispositions du siogoun, et de se faire accorder un traité de commerce plus avantageux que les conventions antérieures. Mais ce peuple de millionnaires qui, chez lui, laisse aujourd'hui faire ses affaires par des Allemands, saura-t-il secouer assez son apathie pour lutter d'audace et d'entreprise, au bout du monde, contre les Anglais et les Américains ?

Je disais, il y a deux ans : « Le Japon a vu, comme une belle et riche héritière, s'empresser autour de lui les plus séduisants partis. » Aujourd'hui les événements ont marché : dorénavant, il ne peut plus tarder à faire un choix parmi les honorables alliances qui lui sont offertes. Dans l'état actuel de la civilisation générale, des considérations purement nationales, quelque respectables d'ailleurs qu'elles puissent être, ne sauraient autoriser plus longtemps un peuple à se soustraire à la glorieuse communion humaine que nous pouvons espérer. L'Afrique elle-même, ce dernier des grands refuges de la barbarie, s'ouvre en ce moment,

de toutes parts, aux bienfaits de l'initiative occidentale : ce n'est pas le Japon savant, riche et civilisé, qui peut rester en arrière. Mais de quel côté tournera-t-il ses préférences? Si l'inclination naturelle devait décider la question, la communauté d'origine des deux races, le peu de distance qui sépare Ochotsk et Sitka de Nagasaki et d'Yédo, le précédent de ce cabotage actif qui se fait d'ancienne date entre les Kouriles russes et japonaises, l'analogie plus grande des caractères, des mœurs et des institutions politiques, rendraient un rapprochement plus compréhensible avec la Russie, tartare, agricole, monarchique et féodale comme le Japon, qu'il ne le serait avec l'Angleterre et l'Amérique, dont les peuples de famille anglo-saxonne, principalement voués au commerce, à l'industrie manufacturière, sont gouvernés par des lois libérales et démocratiques. La marine russe n'est pas assez entreprenante, ni la population de la Russie Asiatique assez considérable pour effrayer beaucoup les Japonais ; celle de la Russie d'Europe est trop éloignée. De longtemps encore, les armées de ce pays ne sauraient être une menace pour un voisin dont il est séparé par la mer et par ses provinces les plus vastes et les plus désertes. On s'est fortement exagéré, sous ce rapport, la signification des établissements russes de l'Amour et du Séghalien. Féconds pour le commerce, ils ne sauraient, avec leurs

garnisons de cinq ou six mille hommes, inquiéter politiquement, d'une manière sérieuse, aucune partie de la Chine, et encore moins le Japon. Il n'y a donc guère que les mikados, nécessairement jaloux de leur pouvoir spirituel, dont l'avis pourrait être contraire, et il l'a été déjà, aux propositions des czars, chefs d'une religion d'État qui se prétend la seule orthodoxe.

II.

Mariages de raison des empires; dangers qui menacent le Japon. — Probabilité d'une solution pacifique.

Cependant les sympathies et les antipathies de nature ou d'institutions ne suivent pas toujours leur pente sans obstacle; il intervient quelquefois des cas de force majeure déterminant des alliances d'intérêt, des mariages de convenance. Si, de notre temps, les unions conjugales des souverains sont, plus qu'autrefois, dictées par l'inclination du cœur, celles que les nations contractent entre elles obéissent, plus qu'autrefois aussi, à la voix de la raison. Quoi qu'on veuille ou qu'on fasse, l'intérêt commun finit par l'emporter sur les préjugés et les routines diplomatiques. En droit, les concessions que la cour d'Yédo a faites à l'Amérique et à l'Angleterre, et qu'elle a cherché à restreindre autant

que possible, ne sont pas même l'équivalent des priviléges si minimes auxquels les Hollandais ont été réduits au Japon dans les derniers temps ; rien n'est plus vrai. De fait, ils le seraient encore bien moins, si cela dépendait du siogoun; rien n'est plus vrai encore. Tout dénote qu'il a eu la main forcée, qu'il entr'ouvre son empire malgré lui, de mauvaise grâce; qu'il ne demanderait pas mieux que de prendre sa revanche; et, l'exclusivisme japonais d'une part, le *go ahead* des yankees de l'autre, tous les deux opiniâtres, tous les deux implacables, devant inévitablement se trouver en conflit, il faudra s'attendre à chaque instant à des différends, qui, dans un autre siècle que le nôtre, malgré la conclusion d'une paix plâtrée, auraient pu facilement dégénérer en hostilités.

Il n'en sera rien, croyons-nous, et l'on se modérera de part et d'autre. Le Japon, qui a déjà cédé devant les quatre cents canons du commodore Perry, est une nation trop sage et de trop d'expérience pour ne pas se rappeler en temps opportun que, si les États-Unis peuvent difficilement le subjuguer, ils pourraient beaucoup lui nuire, bombarder ses ports opulents, faire des razzias sur ses côtes prospères, le plonger enfin dans une crise des plus graves dont il ne lui serait possible de sortir que s'il parvenait, après beaucoup de souffrances et de pertes, à transformer promptement son

système de défense et à modifier, jusqu'à un certain point, toute son organisation sociale. D'un autre côté, l'Amérique, n'en déplaise aux prétentions de ses boute-feux, se soucierait peu, probablement, de se lancer dans une entreprise pareille. Il ne suffirait pas des forces médiocres que le cabinet de Washington a pu envoyer dans la mer de Chine. L'Union Américaine, jusqu'à présent, ne possède pas une marine considérable. Elle pourrait, à la vérité, s'en créer une en peu de temps, et la rendre excellente, non-seulement parce qu'elle a le nerf de la guerre à sa disposition, mais, ce qui est plus essentiel encore, parce qu'elle possède une multitude de bons matelots et de hardis baleiniers propres au service militaire, et montant des bâtiments d'un fort calibre, dont beaucoup ont été construits dans la prévision de cette éventualité.

Toutefois on nous permettra de croire que, si jamais l'Amérique se décidait à un tel effort, ce serait en vue d'une nécessité absolue et non d'une question de simple utilité, telle que le négoce du Japon. Ce pays n'est pas vulnérable par la démoralisation d'une population énervée, comme le Mexique et les autres États de l'Amérique centrale; par la connivence d'une race d'esclaves d'origine étrangère, sans patriotisme et n'aspirant qu'à la liberté, comme Cuba; ou par celle d'une immigration d'Américains du Nord créée antérieurement à

l'annexion et de nature à la préparer, comme le fut le Texas et le sont aujourd'hui les îles Sandwich. La conquête d'un point quelconque du territoire japonais, surtout l'occupation d'une île de quelque importance, ne saurait s'effectuer sans le secours d'une forte armée de débarquement. Cette armée, l'Amérique devrait la lever d'abord, ensuite la transporter et l'entretenir pendant un temps indéfini dans un pays où tout serait contre elle : en premier lieu, les éléments, comme je l'ai dit, si furieux dans ces parages ; ensuite les hommes, parfaitement capables de recourir à cette lutte de guerilleros sur une grande échelle, où l'eau et le feu servent à faire le désert autour de l'ennemi, où la source même dans laquelle il veut tremper ses lèvres est empoisonnée. Quel déploiement de forces, quelle habileté dans la direction, quels frais énormes ne nécessiterait pas une invasion semblable à de telles distances ! Et, dût-elle enfin réussir, aboutir du moins à une occupation permanente, le résultat, devant l'animosité qu'elle produirait, ne risquerait-il pas de rester fort au-dessous des espérances et des sacrifices ?

L'Angleterre, sans doute, fera le même raisonnement. Les deux nations rivales se contenteront, quant à présent, des avantages qu'elles ont obtenus et de ceux qu'elles pourront gagner encore par des moyens pacifiques. Bientôt, croyons-le, la force

des choses, l'attraction et les besoins réciproques des peuples, la grande loi d'échange, à laquelle aucun d'eux ne peut se soustraire, amèneront un commerce actif d'idées et de productions entre notre Occident si mobile et le Japon, désormais connu comme la dernière expression de la plus extrême stagnation orientale. Les faits, à notre époque, ne marchent pas : ainsi que la lumière, ils dévorent l'espace; ainsi que l'électricité, aussi prompts qu'elle, ils étonnent par leur soudaineté. Qui sait? à l'heure où nous écrivons, déjà peut-être nos légers pyroscaphes et les rapides voiliers de nos riches marines marchandes vont-ils porter aux Japonais, avec nos arts et nos sciences, les merveilleux produits de l'industrie européenne, afin de nous conquérir en retour l'amitié d'un peuple intelligent et d'abondantes cargaisons formées des provenances si belles et si variées de l'heureuse Terre du Soleil.

FIN.

TABLE DES CHAPITRES.

CHAPITRE PREMIER.

LE PAYS.

CHAPITRE II.

VOYAGE A TRAVERS LE JAPON.

CHAPITRE III.

LES HABITATIONS ET LES HABITANTS.

CHAPITRE IV.

INSTITUTIONS POLITIQUES ET CIVILES.

CHAPITRE V.

L'EMPEREUR ET LES VILLES IMPÉRIALES.

CHAPITRE VI.

LA RELIGION ET LES PRÊTRES.

CHAPITRE VII.

LES FEMMES ET LE MARIAGE.

CHAPITRE VIII.

LES SCIENCES, LES LETTRES, LES BEAUX-ARTS.

CHAPITRE IX.

L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE.

CONCLUSION.

FIN DE LA TABLE.

Ch. Lahure, imprimeur du Sénat et de la Cour de Cassation
(ancienne maison Crapelet), rue de Vaugirard, 9, à Paris.

